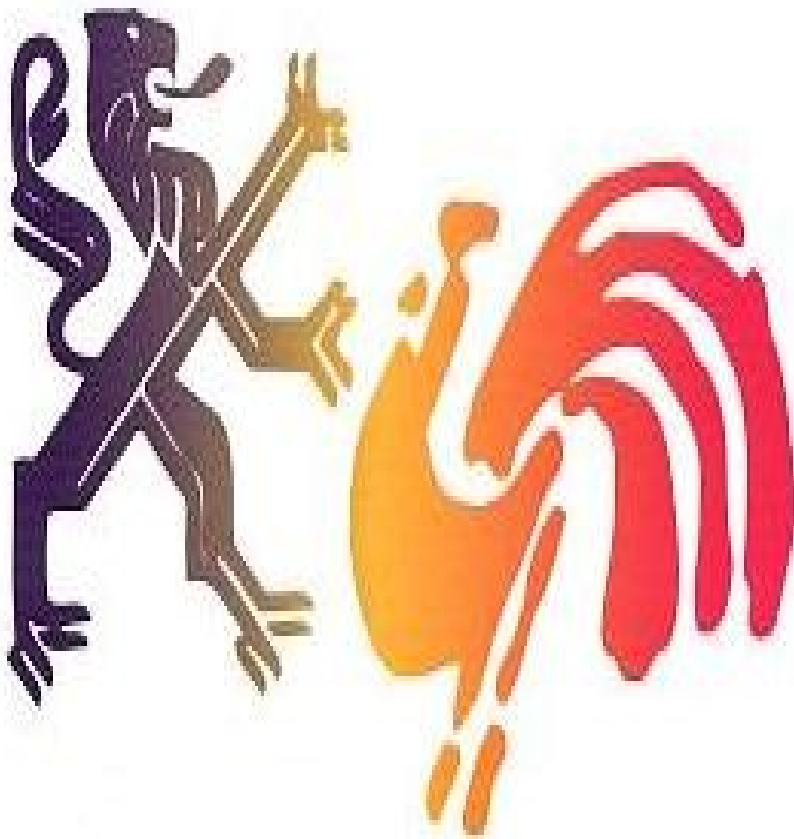




Cahiers de formation marxiste n°4

Textes de formation et de débats sur :

La question nationale en Belgique



Édité par la Formation Léon Lesoil
Ligue Communiste Révolutionnaire
Section belge de la IVe Internationale



Cahiers de formation marxiste n°4

Les Cahiers de formation marxiste sont des anthologies de textes d'analyse produits avant tout - mais pas seulement - par notre courant : la LCR (ex-POS) et la IVe Internationale. Ils constituent ainsi des outils pour la formation marxiste, collective ou individuelle et s'adressent donc avant tout aux membres et aux sympathisant/es de notre organisation, mais sont également mis à la disposition de toute personne intéressée par les questions traitées et nos positions.

Textes de formation et de débats sur :

La question nationale en Belgique

Sommaire :

- > Le marxisme, la question nationale et l'Etat belge. Par François Vercammen
- > Les occasions perdues du mouvement ouvrier. Par Alain Tondeur
- > Perspectives socialistes sur la question flamande. Par Ernest Mandel et Jacques Yerna
- > Le rapport économique du MPW. Par Robert Sixte
- > Marxisme et fédéralisme. Par Ernest Mandel
- > Bruxelles, la Flandre et le fédéralisme. Par Robert Sixte
- > Emancipation sociale et nationalisme linguistique. Par N.W
- > Actualité du fédéralisme. Par Henri Goldman
- > Bruxelles et le fédéralisme. Par Henri Goldman
- > La question nationale en Belgique. Par François Massion
- > Crise et fédéralisme : Flandre contre Wallonie ? Marc Van Ryssem
- > Le fédéralisme de Martens 8: ni anticapitaliste, ni démocratique. Par Daniel Tanuro
- > Triste fédéralisme ! Edito de La Gauche
- > Crise de l'Etat unitaire. Par Alain Tondeur
- > Non à l'accord communautaire de la Saint-Michel. Lettre ouverte du POS à Ecolo
- > Dans le cadre d'un Etat confédéral. Déclaration du POS
- > La question nationale en Belgique : suite et pas fin. Résolution du CC du POS
- > Pour comprendre la crise belge. Par Daniel Tanuro



Edité par la Formation Léon Lesoil

Ligue Communiste Révolutionnaire

Section belge de la IVe Internationale

Le marxisme, la question nationale et l'Etat belge

Ce que les journalistes, appellent la «question communautaire» est en fait la question des nationalités en Belgique.
Autrement dit: la question de la relation entre deux peuples ayant leur propre histoire et leurs propres traditions.

La question nationale, en général, surgit quand des nationalités vivent dans une situation d'oppression ou d'inégalité. Ou, plus simplement, quand l'une ou l'autre de ces nationalités a la conviction que son caractère propre exige des solutions propres dans un cadre politique propre.

LE MARXISME ET LA QUESTION NATIONALE

Le marxisme n'envisage évidemment pas la question des nationalités indépendamment de la question des classes sociales. Au contraire. La question nationale, en général, est d'ailleurs liée à la «question sociale». Mais le marxisme ne nie pas non plus le caractère spécifique de la question des nationalités: car celle-ci constitue un des problèmes démocratiques les plus importants du XXème siècle.

La réponse du marxisme à ce problème consiste à reconnaître le «droit des peuples à l'autodétermination». Les marxistes défendent le droit pour chaque peuple de décider lui-même comment s'organiser et comment vivre au contact des peuples voisins: unité organique, fédération, confédération, ou indépendance totale (par la séparation, par exemple). La meilleure solution du point de vue de la classe ouvrière, s'exprime et est sanctionné par la lutte de classe elle-même. Il est de la responsabilité d'un parti socialiste - révolutionnaire de faire des propositions pour résoudre la question nationale et de lutter pour celles-ci à partir d'un point de vue marxiste. Ce n'est pas simple: comment par exemple souder l'unité entre travailleurs wallons et flamands alors que chaque peuple exige son autonomie (Lénine, en Russie, était confronté à un problème analogue).

QUESTION NATIONALE ET QUESTION SOCIALE

En Belgique, la question des nationalités et la question sociale sont intimement liées, parce que l'évolution des deux nationalités a été fortement influencée par le développement économique au cours des 600-700 dernières années et spécialement depuis que le capitalisme a triomphé, à la fin du XVIIIème siècle.

Contrairement à la plupart des autres pays d'Europe, la Belgique n'est pas le résultat d'un long processus historique d'unification dans le cadre d'un Etat national, nourri par un développement économique croissant à partir du XVème -XVIème siècle. Au contraire: dans nos régions au XVIème siècle, la riche bourgeoisie montante des villes comme

Anvers, Gand, ou Malines, était écrasée par les armées espagnoles, au moment précis où elle déclenchait la première révolution bourgeoise de l'histoire! Deux siècles durant (quatre siècles en Flandre) l'économie a stagné et la vie culturelle a balbutié. A tel point que la bourgeoisie dans nos régions (on ne peut pas parler de «Belgique» à l'époque!) n'était pas assez forte pour prendre elle-même le pouvoir politique et briser le système féodal. Ce sont les armées bourgeoises-révolutionnaires françaises qui s'en sont chargées, en 1793. D'où la francisation de toute la classe bourgeoise «belge», y compris en Flandre.

La conquête de l'indépendance, en 1830, n'était pas une vraie révolution: c'était un soulèvement populaire contre la domination hollandaise, une révolution prolétarienne avant terme, récupérée et dévoyée par la bourgeoisie financière et industrielle bruxelloise qui en a fait une révolution bourgeoise «nationale», avec le soutien du capitalisme français.

LES CARACTERISTIQUES DE L'ETAT BELGE

C'est ainsi que la Belgique est née comme Etat unitaire avec une bourgeoisie et deux peuples. Un Etat implique deux choses: un territoire et un appareil (armée, administration, lois, monnaie). L'Etat n'est pas neutre, il est un instrument entre les mains de la classe dominante: le Grand Capital.

L'Etat belge a quatre caractéristiques qui font sentir leurs effets, jusqu'à ce jour, y compris dans la vie politique courante.

1. L'Etat belge (le territoire et l'appareil d'Etat) est une création tardive et artificielle. Sa base sociale est limitée, il est peu populaire (la famille royale par exemple!), sa légitimité est très faible dans la classe ouvrière. Résultat d'une histoire broyée, il n'a ni racines profondes, ni passé, ni avenir. En un mot: c'est un Etat sans prestige.

Cela découle aussi du fait que cet appareil d'Etat, dès le début, est intervenu brutalement en faveur de la classe dominante, contre une classe ouvrière qui, jusqu'à la première guerre mondiale, était maintenue dans une misère crasse, et privée de tout droit démocratique. Inutile de préciser que le comportement de la maison royale dans les années 1930 et 1940 n'a pas amélioré cette image de marque....

2. A l'époque, la misère sociale était - si possible - encore pire en Flandre qu'en Wallonie. Car en Flandre elle allait de pair avec une oppression nationale-culturelle. La bourgeoisie flamande était francisée, et toute la vie officielle se déroulait uniquement en français: administration, tribunaux, culture. Il a fallu attendre 1932 pour que la langue flamande soit reconnue officiellement comme égale à la langue française !

Deux cents ans d'oppression culturelle, trois cent-cinquante ans de stagnation économique: à certains égards, la Flandre faisait penser au tiers monde (si ce n'est qu'elle participait, indirectement, à la dynamique de développement du capitalisme belge).

3. La montée de l'industrie, à partir de la deuxième moitié du XVIIIème siècle mais surtout à partir de 1825-35 s'est produite presque exclusivement en Wallonie. Le peuple (c'est-à-dire la classe ouvrière) s'est dès lors préoccupé uniquement de la «question sociale». La lutte contre l'arriération économique de la Flandre, contre l'oppression linguistique culturelle de la Flandre, a été ignorée, le français étant la langue commune de toutes les classes au sud du pays. La question nationale, à l'époque en Wallonie, n'était une préoccupation que pour quelques courants idéologiques petit-bourgeois; notamment un courant, fort à Liège et dans la région de Mons-Borinage, qui réclamait le rattachement à la France.

La prise de conscience nationale n'a fait surface en Wallonie qu'au début du siècle, lorsque les cercles dirigeants wallons et bruxellois francophones ont commencé à craindre que le suffrage universel ne mette en question leur monopole du pouvoir.

La véritable prise de conscience wallonne est le produit récent du déclin économique du capitalisme et de la lutte (des

échecs) du prolétariat. La grève de 60-61, pour la FGTB wallonne, n'était pas seulement une lutte contre la régression sociale du gouvernement Eyskens, mais aussi contre le démantèlement des charbonnages, de la sidérurgie, de l'industrie métallurgique, qui formaient le coeur de la Wallonie et de la classe ouvrière wallonne.

Ce mouvement wallon-là est essentiellement un mouvement ouvrier, et le fédéralisme est pour lui un moyen d'arrêter le déclin économique.

UN MOUVEMENT BOURGEOIS

Le mouvement flamand classique et le mouvement wallon plus récent sont essentiellement des mouvements populaires, fécondés par des préoccupations culturelles, socio-économiques, socio-culturelles. Sous plusieurs aspects, ils présentent un caractère démocratique, progressiste, et potentiellement anti-capitaliste.

Le nouveau mouvement flamand, celui qui pèse de tout son poids aujourd'hui sur les institutions de l'Etat, est un mouvement typiquement bourgeois. Il est le résultat de l'envolée économique de la Flandre depuis les années '60, de la formation d'une riche couche d'industriels, d'entrepreneurs, de banquiers, de professions libérales. Ces couches sociales veulent fédéraliser l'Etat pour renforcer leur pouvoir en tant que (partie de la) classe dominante.

Elles utilisent la rancune historique accumulée et quelques vestiges d'inégalité politique et culturelle, pour pousser en avant trois objectifs: pour remodeler l'Etat belge, contre la bourgeoisie francophone bruxelloise traditionnelle; optimiser l'exploitation du prolétariat flamand; détruire définitivement le spectre d'une «Wallonie rouge».

François Vercammen, La Gauche 6 septembre 1988

Les occasions perdues du mouvement ouvrier

Comment expliquer que le grand Capital belge ait réussi à maintenir son Etat (et son système) de 1830 à nos jours, alors que la lutte de classe était si profonde et la question nationale si explosive? Un facteur décisif saute aux yeux: la politique suivie par la direction social-démocrate du mouvement ouvrier. Il est bien connu que cette direction a dévié à plusieurs reprises les explosions de combativité du prolétariat. On sait moins à quel point elle a méconnu et sous-estimé l'importance de la lutte contre l'oppression nationale. Les deux «fautes» renvoient à la même cause fondamentale: le refus de cette direction d'attaquer le système capitaliste et son Etat.

Flandre: l'occasion perdue de 1894-1914

Le grand socialiste allemand Bebel déclara à Anseele, à la fin du 19ème siècle: «Vous avez de la chance. En Flandres la prolétariat est exploité impitoyablement, et il ne comprend pas la langue de ses exploités». Exploitation (sociale) et oppression (nationale) formaient en effet, entre 1830 et 1930, un cocktail explosif en Flandres. Mais la direction du POB (l'ancêtre du PS) a ignoré l'oppression nationale et culturelle, au nom de l'unité entre les travailleurs wallons et flamands. Et ce qui, à l'origine, n'était qu'incompréhension d'un problème, est devenu ensuite trahison consciente: lorsque les soldats flamands commandés par des officiers francophones ont organisé des comités de soldats clandestins sur le front de l'Yser, pour exiger la fin de la guerre, c'est le président du POB Vandervelde, ministre de l'Etat belge, qui est venu, en français, les inciter à continuer le combat!

La tragédie du mouvement ouvrier socialiste en Flandres est tout entière résumée dans cette anecdote. L'Eglise et le Parti Catholique, tous deux belgicistes, francophones et anti-sociaux, ont de leur côté tout de suite compris la signification de l'instabilité sociale et nationale qui menaçait la Belgique. Après l'explosion de colère de 1886, la grève générale pour le suffrage universel en 1893 et la percée électorale des parlementaires socialistes en 1894, ils se sont magnifiquement adaptés à la situation! Sur le terrain syndical, ils ont fondé les syndicats «antisocialistes» sous la bannière de «Rerum Novarum». Sur le terrain national, le bas clergé et les intellectuels flamands se sont faits les porte-parole et les organisateurs de la lutte contre la négation du peuple flamand par la bourgeoisie francophone et l'Etat unitaire.

Entre 1894 et 1914 - en vingt ans- les catholiques ont tissé un réseau social, syndical et politique extrêmement dense en Flandre. Et le POB a favorisé la manoeuvre, parce que, à partir des années 1900-1902, sa ligne politique misait sur une

alliance prioritaire avec la bourgeoisie libérale francophone dans le cadre d'un front «démocratique anticatholique» (impulsé par cette autre église qu'est la franc-maçonnerie).

La politique répugnante d'une partie du mouvement flamand, qui a cherché pendant la première guerre mondiale, une collaboration avec l'occupant allemand pour mettre en pratique un «programme flamand minimum», le rapprochement d'une partie de ce mouvement flamand avec les nazis lors de la seconde guerre mondiale, n'effacent pas cette responsabilité historique du POB.

Wallonie: l'occasion perdue des années 61-65

Historiquement, le mouvement wallon est un mouvement de privilégiés, unitaristes, organisés pour appuyer la bourgeoisie francophone contre les revendications du peuple flamand. La collaboration du POB à ce mouvement (Jules Destrée par exemple) était une manifestation de la collaboration de classe de ce parti.

A partir de la grande grève de 60-61 les choses ont changé. La prise de conscience wallonne massive dans la classe ouvrière à partir de 1960-61 était le résultat de deux facteurs: le déclin économique d'une part; le sentiment que la majorité absolue socialiste (existant depuis 1919 en Wallonie) était impuissante à enrayer ce déclin à cause de la majorité flamande au sein de l'Etat unitaire. André Renard a lancé le mot d'ordre de fédéralisme après deux semaines de grève, alors que celle-ci s'affaiblissait en Flandres. Pour lui, c'était une manoeuvre de diversion visant à éviter la marche sur Bruxelles. Mais le mot d'ordre s'est emparé des masses, parce qu'il répondait à un vrai problème.

La formation par Renard du Mouvement Populaire Wallon, en 1961, a donné naissance à un mouvement socialiste radical -ni parti, ni syndicat-, qui a regroupé l'avant-garde ouvrière. En même temps, la radicalisation de la FGTB wallonne entraînait celle-ci fort à gauche. André Genot, successeur d'André Renard, lançait ainsi lors du congrès de 1962, l'objectif du «renversement du régime capitaliste et de l'instauration du socialisme».

L'échec de la grève générale et la crise économique qui a suivi, en 1965-66, ont érodé profondément le moral et la combativité en Wallonie. Le combat pour le fédéralisme combiné aux réformes de structure anticapitalistes a perdu de son tranchant...

Le climat a changé à nouveau dans les années 70, avec l'évolution à gauche de la FGTB sous la direction de Debunne et le glissement à gauche de la CSC wallonne. Cela a mis à l'ordre du jour la perspective d'une «majorité progressiste» en Wallonie et même, à en croire Jean Gayetot, d'un «gouvernement du Travail». Le spectre d'une «Wallonie rouge» réapparaissait. L'appel de «Coronmeuse» (1977) restait fondamentalement réformiste, mais la bourgeoisie, immédiatement, a mis le PS sous pression pour qu'il désamorce le danger, ce qu'il a fait. Entre-temps le PS et le SP étaient entrés au gouvernement, et ils avaient commencé à appliquer les premières mesures d'austérité.

La récession de 80-81 et la formation d'un gouvernement pro-capitaliste militant ont suscité une réaction de panique au sein de la FGTB wallonne. Le «repli wallon» - la nouvelle orientation - a débouché sur une volonté frénétique de scissionner l'organisation syndicale sur une base linguistique, et au refus de l'unité d'action avec les travailleurs flamands. Le «fédéralisme radical» a été vidé de tout contenu anticapitaliste. Pire : PS et FGTB ont donné la garantie d'une collaboration fidèle avec le patronat, c'est à dire avec les managers francophones de la Belgique des holdings. Le fédéralisme était le moyen de combattre l'emprise du Grand Capital. Il a été transformé en son contraire : un instrument pour la collaboration de classe. Ce fédéralisme-là sera payé cher par les travailleurs wallons...

La Gauche 6 septembre 1988

Perspectives socialistes sur la question flamande

Le temps fait et défait les nations. Mais celles-ci portent inégalement le sceau des événements qui les ont formées. Les plus anciennes, cimentées par une langue et une culture communes, établies sur un territoire bien délimité, riches de traditions millénaires, paraissent affranchies des circonstances qui ont imprégné leur naissance. Leur existence semble se situer en dehors de l'histoire et répondre à quelque dessein obscur de la providence. Les citoyens de ces nations privilégiées peuvent remonter le cours des siècles. Ils retrouvent dans le passé l'image immuable de leur mère patrie telle que cent générations de « grands ancêtres » l'ont façonnée.

Ainsi, le jeune Français se réfléchit et s'admire dans les quarante rois qui ont fait le royaume de France et les révolutions qui l'ont défait. La monarchie absolue et la déclaration des droits de l'Homme, les cathédrales gothiques et les loges maçonniques, le rattachement des Tunisiens et la vocation universelle de la France sont les aspects changeants, mais toujours caractéristiques, d'une même réalité.

Mais d'autres nations sont d'origine plus récente. Elles portent, sans pouvoir les cacher, la marque d'influences passagères et contradictoires. Leur existence semble plus contestable. L'histoire qui les a formées aurait pu suivre un cours différent. Ainsi, de la Belgique. Née en 1830, de circonstances dont la nécessité interne ne paraît pas évidente, composée de deux communautés distinctes, l'une et l'autre parfois, attirée vers d'autres collectivités, elle trahit un destin plus accidentel. Ses habitants parlent deux langues différentes et se réclament de deux cultures distinctes. Le jeune Belge qui veut retrouver dans le passé l'âme de son pays, n'aperçoit que des images confuses. Tribus gauloises, célèbres par leur férocité, colonisateurs romains et germaniques. Comtes et ducs féodaux, princes des maisons de Valois et d'Habsbourg, révolutionnaires français et orangistes se succèdent, portés par les vagues successives de l'histoire. Sans doute, ces vicissitudes recouvrent-elles des réalités plus profondes et plus permanentes. Les rois francs, les comtes de Flandre, les ducs de Bourgogne, les princes espagnols et autrichiens s'en sont allés, les Belges sont restés. Mais, il semble parfois que ce soit par solde, faute d'une solution différente.

I. La Belgique française

Lorsqu'en 1830 l'Etat belge naquit de la révolution de septembre, ses fondateurs firent choix de la langue française, comme langue officielle unique. L'administration fut française. La justice également. L'armée, l'enseignement aussi. La langue flamande était ignorée. En fait, tout se passa comme si elle n'existait pas. Ainsi le nouvel Etat se plaça d'emblée sous le signe exclusif de la culture française. L'essentiel n'est cependant pas là. L'Etat belge a été incontestablement un facteur important de francisation des Flandres. Mais il n'est pas à l'origine de celle-ci. La francisation des Flandres a été le résultat

d'un processus de différenciation interne de la collectivité flamande.

Au sein de toute communauté, les différentes classes sociales tendent à se distinguer par des caractères propres. Cette tendance s'observe surtout chez les couches possédantes. Celles-ci adoptent le plus souvent un, style de vie et un mode d'existence particuliers, notamment sur le plan de l'habitation» de la culture et des loisirs.

En pays flamand, cette différenciation sociale a pris une forme très spéciale. Les classes dominantes flamandes ont adopté comme langue véhiculaire le français tandis que le flamand restait l'idiome du peuple. Une évolution similaire, mais moins prononcée se constate d'ailleurs dans la plus grande partie de l'Europe du 17e au 19e siècle. De 1648 à 1913, le français a exercé, en Europe, une hégémonie linguistique incontestable. Sur tout le continent, il a été au cours de cette période, la langue des classes possédantes, soit langue principale, soit langue dite de culture. Mais cette évolution a été beaucoup plus nette et durable en Flandre.

Les événements historiques ont joué ici un rôle considérable. La proximité de la France, les liens de vassalité entre le comté de Flandre et le royaume de France, le règne des ducs de Bourgogne, princes français de la maison de Valois, la scission des Pays-Bas au XVIIe siècle, la décadence économique et culturelle des provinces belges au XVIIIe siècle, l'occupation française sous la révolution et l'empire ont favorisé la francisation de l'aristocratie et de sa bourgeoisie flamandes. Ainsi s'explique qu'accident passager ou mode éphémère en Hollande, Allemagne et Russie, en Flandre la francisation devint phénomène durable.

Cependant le français n'a pas été imposé de l'étranger à des habitants réfractaires. Sans doute ne faut-il pas sous-estimer le poids des facteurs externes, notamment de vingt ans d'annexion à la France et, ultérieurement, de l'évolution inégale des industries flamandes et wallonnes. Mais l'histoire n'a pas imposé de solution. Dans la situation concrète où elles se trouvaient, les classes dirigeantes flamandes ont choisi le français. Elles l'ont choisi en ne s'opposant pas aux facteurs de francisation alors qu'elles ont rejeté la politique de

néerlandisation poursuivie sous le régime hollandais par Guillaume 1er. Elles l'ont choisi encore en imprimant au nouvel Etat belge, d'accord avec la bourgeoisie wallonne, un caractère exclusivement français.

Que les fondateurs de la Belgique aient adopté le français comme seule langue officielle s'explique donc aisément. L'Etat, né de la révolution de 1830, était un Etat, bourgeois. Il était l'Etat d'une petite minorité de la population qui parlait le français, au nord comme au sud de la frontière linguistique. Il a, dès lors, choisi d'un même mouvement le suffrage censitaire et la langue française. La langue parlée par la majorité du peuple flamand était ignorée, comme l'était le peuple flamand lui-même. L'Etat était francophone par la forme même des choses puisque tous les citoyens de plein droit parlaient français. A fortiori, les Wallons ne pourraient-ils être tenus pour responsables de la situation ainsi créée. S'ils ont pu en bénéficier, ils n'en ont pas été les auteurs. Il n'y a jamais eu de domination wallonne en Flandre. Il y a eu, en Flandre comme en Wallonie, hégémonie de la bourgeoisie censitaire de langue et de culture françaises.

La question flamande est donc, dans son principe, une question sociale. Elle l'a été dès ses origines. Elle l'est encore aujourd'hui. La lutte du peuple flamand pour sa langue et sa culture s'inscrit dans le mouvement général d'émancipation populaire qui caractérise l'histoire contemporaine. A ce titre, elle est essentiellement une bataille démocratique. Parmi les libertés humaines, celle de parler sa langue, n'est-elle pas une des plus fondamentales ?

Tout citoyen ne doit-il pas pouvoir s'exprimer dans l'idiome qui est le sien et qui est, le plus souvent, le seul qu'il comprenne ? Les discussions savantes ou subtiles sur les mérites respectifs des langues française et flamande, à supposer qu'elles aient un sens, sont étrangères au problème.

Pour un individu déterminé, le passage d'une langue à une autre est souvent malaisé et peut être la source de nombreuses difficultés. Pour un peuple, considéré dans son ensemble, l'entreprise est impossible. Aussi bien cette entreprise n'a-t-elle pas été tentée. La bourgeoisie francophone des Flandres n'a jamais vu dans la primauté du français que la défense de ses privilèges sociaux. Elle n'a jamais souhaité sincèrement franciser les masses populaires flamandes. La francisation de la Flandre est restée marginale. Elle n'a, jamais affecté qu'une infime minorité de la population.

II. Bilan de cent ans de luttes flamandes

La longue lutte des masses flamandes pour le respect de sa langue et de sa culture a abouti, vers les années 1930 à 1935 à des victoires capitales. Le flamand est devenu la langue officielle de la Belgique au même titre que le français. Les Flamands jouissent des mêmes privilèges que les francophones.

L'égalité est complète, tant en matière d'administration que de justice et d'enseignement. Pourtant, s'il est en voie, de résorption, le problème n'est pas complètement résolu.

Il faut à cet égard se méfier des jugements extrêmes. Les droits conquis par les Flamands sont considérables. Le droit d'étudier en néerlandais, celui d'être administré et jugé dans cette langue garantissent dans une large mesure le développement harmonieux de la collectivité flamande. Celle-ci n'est ni opprimée, ni persécutée comme quelques extrémistes saugrenus se plaisent à le crier. Aucune analogie entre la situation présente et celle qui prévalait il y a cent ans.

Si la question flamande n'est pas encore entièrement résolue, ou plutôt si elle a été mal résolue, c'est parce qu'elle a été posée sur un plan sur lequel elle n'est pas susceptible de l'être. Le problème était sociologique. Une fraction, moins de 5%, du peuple flamand, a adopté une langue véhiculaire étrangère, le français. Elle s'est ainsi constituée en une caste séparée du reste de la population. Cette caste détenait, et détient toujours, l'essentiel du pouvoir économique et financier. Etroitement liée à la bourgeoisie bruxelloise et wallonne, elle contrôle avec celle-ci les principales entreprises du pays. Le prestige sociologique de cette minorité sur le reste du peuple flamand a été et est resté le principal facteur de francisation. Ce prestige est lié à ses prérogatives économiques.

Or, le mouvement flamand a, pour l'essentiel ignoré ces réalités. Il a situé ses revendications sur le plan juridique. Il a imposé l'emploi exclusif du flamand dans l'administration, la justice et l'enseignement. Mais il n'a pas revendiqué le retour au peuple du pouvoir économique et financier exercé par cette minorité. Dirigé, en ordre principal par des membres des classes moyennes, il n'a pas pu s'engager dans cette voie qui impliquait le passage de la démocratie bourgeoise à la démocratie socialiste. De là le résultat inégal de son action. Celle-ci n'a pas débouché dans le vide, comme certains l'ont prétendu. Mais, de même que le suffrage universel, malgré ses mérites, n'a pas émancipé les travailleurs, l'égalité linguistique n'a pas résolu les difficultés flamandes. En marge des autorités légales, le pouvoir-économique et financier reste concentré entre les mains d'une petite minorité francisée.

Les Flamands francophones, demeurés maîtres de l'appareil économique, se sont vite adaptés, à la flamandisation de la vie publique. Le danger d'une francisation progressive de la Flandre est certes définitivement écarté et le nombre de francophones aura tendance à se réduire dans le futur. Mais il reste que la plupart des grandes entreprises situées en pays flamand, sont dirigées dans une langue qui n'est pas celle des ouvriers et des employés qui y travaillent. Il reste que dans la plupart des villes flamandes, une petite minorité, francophone exerce une influence sans relation avec son importance numérique. Il reste que la circulation sociale et les échanges culturels entre les diverses couches de la population sont

freinées à l'intérieur de la communauté flamande. Cette situation ne paraît pas appelée à se modifier rapidement. Si le « fransquillonisme » est condamné par l'histoire, l'exécution du jugement sera longue et difficile.

Cette prépondérance sociologique du français peut d'ailleurs sous certains aspects altérer de façon sensible le rapport entre les diverses communautés. Dans les services centraux de l'Etat, la langue française continue souvent à bénéficier d'une primauté de fait. A Bruxelles et dans l'ensemble de l'arrondissement qui l'entoure, le long de la frontière linguistique, le poids des couches sociales francophones comporte incontestablement un effet non négligeable de dénationalisation. Cet effet est le plus sensible de Bruxelles et dans les communes environnantes. Bruxelles, ville flamande à l'origine, comme Gand ou Anvers, a été progressivement francisée. Cette francisation n'est plus limitée, comme dans les autres villes flamandes, à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie. Elle a gagné, à mesure, la moyenne et la petite bourgeoisie, voire une partie du prolétariat. Une immigration wallonne importante a également modifié la physionomie sociale de la capitale. L'expansion spontanée de celle-ci, la suburbanisation progressive des régions rurales avoisinantes, modifie, d'autre part, le régime linguistique de ces dernières.

Les autochtones, paysans pour la plupart, risquent d'être, « assimilés » progressivement par les citadins qui fuient, la ville. La frontière linguistique se déplace ainsi légèrement. En outre, les immigrants flamands, qui de plus en plus se fixent à Bruxelles, sont à leur tour entraînés par le mouvement. La capitale est devenue ainsi un foyer actif de francisation. Cette évolution est complexe. Elle ne se laisse pas ramener à des facteurs linguistiques exclusivement, mais résulte en ordre principal d'une série de mouvements sociologiques, en majeure partie spontanés et inéluctables.

Toute capitale exerce une attraction centralisatrice. Toute grande ville tend à remodeler la structure sociale et culturelle de la région qui l'entoure. Mais à Bruxelles, le mouvement comporte, au surplus, le passage de dizaines, voire de centaines de milliers de citoyens du flamand au français. De là naissent inévitablement des frictions et des malentendus, voire des oppositions plus profondes. De là, un climat empoisonné qui entretient un nationalisme souvent rétrograde.

III. Les positions socialistes

La position socialiste doit être sur le problème flamand claire et nette. Les socialistes estiment que la lutte du peuple flamand a été et est une lutte juste et progressiste. Les socialistes flamands ont le devoir de participer à cette lutte et de l'intégrer dans le mouvement général d'émancipation des travailleurs. Les socialistes bruxellois et wallons sont tenus de la soutenir. Mais cette lutte, ils entendent la poursuivre sur le terrain qui leur est

propre, celui des relations économiques et sociales. Sur ce terrain, ils revendiquent

- L'instauration, de la démocratie économique en Flandre comme dans la partie francophone du pays. Le retour à la nation des grandes entreprises aura pour conséquence de flamandiser celles qui sont situées en pays flamand, d'établir un régime linguistique bilingue dans celles dont les activités s'étendent à toute la Belgique.

- La planification de l'économie nationale. Dans le cadre de cette planification, les problèmes économiques spécifiques aux provinces flamandes trouveront une solution conforme à la fois à l'intérêt de ces provinces et à celui de l'ensemble du pays.

- La mise en œuvre de cette double réforme aura pour effet d'enlever à la minorité francophone des Flandres ses assises économiques et financières. Celle-ci perdra ainsi son statut privilégié actuel et cessera de constituer, comme aujourd'hui, un facteur de francisation des masses populaires. Car, si celles-ci sont sensibles à l'influence qui découle de cette minorité, c'est pour des raisons d'ordre social. Si beaucoup de parents flamands envoient encore leurs enfants dans des écoles françaises, c'est pour leur permettre de gravir l'échelle sociale et non pour « A la recherche du temps perdu » dans l'original.

Il appartient aux socialistes de montrer au peuple flamand le rapport étroit entre la lutte linguistique et la lutte sociale. L'une ne peut être séparée de l'autre. Le droit de l'ouvrier et de l'employé de participer à la vie de l'entreprise à laquelle ils donnent leur travail ne fait qu'un avec celui d'utiliser dans cette entreprise leur langue. L'émancipation culturelle et linguistique n'est qu'un des aspects de l'émancipation, générale des travailleurs. De même, le devoir pour l'Etat de résoudre les problèmes industriels propres à une partie des provinces flamandes s'intègre tout naturellement dans celui, plus général, de promouvoir l'expansion économique du pays.

La réciproque est vraie. On ne peut exiger la flamandisation des grandes entreprises situées en Flandre sans réclamer leur retour à la nation. Car, si ces entreprises sont considérées comme relevant du patrimoine national, cela doit être vrai et du point de vue linguistique et du point de vue social. En revanche, s'il est juste que l'entrepreneur puisse seul décider des investissements et des amortissements, fixer les prix et les salaires, régler la discipline interne, il est normal qu'il puisse également choisir le régime linguistique.

Au demeurant, la flamandisation, même si d'aventure elle était réalisée, restera purement formelle aussi longtemps que seuls les représentants du capital exerceront le pouvoir au sein de l'entreprise. L'expérience a montré que la minorité francophone s'est adaptée, sans trop de difficultés, à la flamandisation de la vie publique. Ne doutons pas qu'elle s'adapterait également à celle des entreprises si son autorité

financière et économique n'était pas supprimée. Les usines et les bureaux seraient flamands, comme les plages du Zoute par un beau matin du mois de juin.

De même les problèmes économiques propres à la Flandre ne peuvent trouver de solution heureuse que dans le cadre d'une planification socialiste. Le développement industriel moins poussé de trop d'arrondissements flamands, le chômage endémique et les bas salaires qui y prévalent ne sont pas, comme certains le voudraient, la conséquence d'influences wallonnes occultes. Ces phénomènes résultent spontanément des « lois du marché » et surtout de la libre recherche du taux de profit optimum. Il ne peut y être porté remède qu'en subordonnant les mécanismes capitalistes à un plan économique et financier visant à assurer le plein emploi, l'expansion du revenu national * et l'élévation du niveau de vie des travailleurs.

Les réformes esquissées ci-dessus jetteront les bases à une solution définitive du problème flamand. Elles devront être complétées par des mesures d'une portée moins générale, visant à résoudre des questions plus circonscrites : statut linguistique de la capitale et des communes environnantes, frontière linguistique, régime des administrations centrales.

Il n'entre pas dans le cadre de cet article d'examiner ces questions. Qu'il suffise d'indiquer que les socialistes sont disposés à les examiner sans parti-pris et sans préjugés « belgicistes » ou centralisateurs, il s'agit de trouver les solutions qui garantissent le mieux le développement des diverses communautés culturelles de ce pays et la liberté des citoyens. Aucune voie ne doit être fermée à priori. En principe, le fédéralisme ne heurte en rien les convictions socialistes. On peut être conduit à le rejeter pour des raisons d'opportunité, car son instauration risque de détourner, pendant toute une décennie, les énergies vers la solution d'un seul problème, d'attiser les passions nationalistes, de créer un nouvel abcès du type de ceux qui emploient depuis trop longtemps l'atmosphère de notre pays. Il serait, d'autre part, susceptible de semer le désordre dans la vie économique. Mais appliqué dans des domaines limités, par exemple en matière culturelle, il n'est pas exclu qu'à l'expérience il puisse se révéler fécond. Beaucoup dépend ici de la qualité et des convictions démocratiques de ceux qui seraient amenés à le mettre en œuvre.

Intégrer le problème flamand dans une perspective plus large logique, lui assigner au surplus dans ce cadre sa juste place ; problème important mais non capital, social mais non idéologique, ayant en outre déjà reçu sur de nombreux plans une solution satisfaisante. Tel est le premier devoir des socialistes.

Mais dans le même temps qu'ils œuvrent pour une solution rationnelle du problème flamand, les socialistes doivent combattre, sans relâche, le nationalisme flamand, comme il

doivent lutter contre tout nationalisme. Il s'agit de parachever l'émancipation sociale et culturelle des Flamands. Il ne s'agit pas de sacrifier sur l'autel d'une mère patrie, qu'elle soit flamande ou néerlandaise. Les options sociales et économiques doivent prendre le pas sur les options nationales. Et les options purement linguistiques conduisent rapidement vers le sectarisme et la xénophobie.

Ce danger guette de façon permanente le mouvement flamand et il y a souvent succombé. Incapable de résoudre complètement ses difficultés, parce qu'il avait mal posé le problème, il a souvent été tenté de compenser son incapacité relative par des débordements verbaux stériles. Ainsi s'explique que dans l'entre-deux-guerres, une fraction importante de ce mouvement ait débouché dans le fascisme. Le danger est moins grand aujourd'hui car beaucoup de problèmes ont été résolus. Mais il existe encore.

Ainsi, un grand journal flamand important, qui dans d'autres domaines paraît ouvert au dialogue et adopte souvent des solutions progressives, se publie toujours sous le slogan « Tout pour la Flandre, la Flandre pour le Christ ». Nous laisserons à d'autres le soin d'examiner si entre les Flamands et le Christ le seul intermédiaire qui puisse s'imaginer, n'est pas l'Eglise et si la condamnation qui a frappé Maurras ne s'applique pas également à des formules de ce type. Mais un socialiste n'admettra jamais que son adhésion à une collectivité nationale soit totale ou que le salut de sa patrie soit le centre de ses pensées et de son activité. Cette condamnation du nationalisme vise d'ailleurs également un certain wallingantisme et une certaine francolâtrerie à laquelle trop de nos amis ont sacrifié. Le socialisme n'a rien à voir avec ce mélange curieux d'anticléricalisme, de patriotisme, de civisme et d'amour sacré de la France que certains s'ingénient à faire passer en son nom.

Les solutions pratiques proposées sur le plan économique et social permettront d'ailleurs de largement démystifier la question. Une fois le monopole financier de la bourgeoisie francophone brisé, il sera même possible d'assouplir la législation linguistique dans ce qu'elle comporte de vexatoire. Car il faut bien l'avouer, les lois linguistiques sont peu populaires dans la mesure où elles privent certains habitants du royaume d'une partie de leur liberté. Comment justifier qu'un Flamand d'expression française ne puisse élever ses enfants dans sa propre langue ?

La contrainte linguistique n'aurait dû constituer qu'une mesure de sauvegarde provisoire. Faute de résoudre le problème social de base, elle est devenue l'arme essentielle du mouvement flamand. Elle a pris ainsi un caractère de plus en plus draconien. Et certains esprits obtus ne voient, encore aujourd'hui d'autres solutions que dans son renforcement. Quelques-uns rêvent d'entourer Bruxelles d'un véritable cordon sanitaire, voire de doter chaque habitant de la capitale d'un état civil linguistique immuable. Comme si une fois les

privilèges économiques et sociaux abolis, la communauté flamande ne serait pas à même par son dynamisme propre de sauver son intégrité. Comme si l'existence d'une petite minorité de citoyens attachés à une culture et à une tanguie différente de celle de la majorité était, en elle-même, un scandale inadmissible. Comme si le sort de la Flandre se jouait à Wemmel ou à Rhode-Saint-Genèse.

IV. Ouvrir le dialogue

Le socialisme de gauche ne se distingue pas du socialisme de droite uniquement en ce qu'il serait plus radical et plus conséquent, plus fidèles aux principes de base. Il entend également être plus ouvert, plus dégagé des clichés et des routines.

Il y a souvent peu de rapports entre les opinions qu'un individu défend et l'étiquette qu'il porte. Aussi ne faut-il pas, s'arrêter à cette dernière. Au-delà du langage différent, des habitudes prises, des préjugés et des malentendus, il faut ouvrir le dialogue' avec tous ceux qui peuvent collaborer avec nous pour l'instauration progressive d'une société plus juste et plus libre. Aucun soutien ne doit être rejeté. Parmi les militants du mouvement flamand, beaucoup pourraient nous aider à réaliser le socialisme. Peu importe les chants et les slogans. Derrière les drapeaux jaunes et noirs, derrière les lions flamands, des hommes luttent pour un idéal qui leur paraît juste. Il faut aller vers eux et confronter leurs idées avec les nôtres.

Il ne s'agit pas de réhabiliter le nationalisme flamand. L'histoire l'a condamné comme elle a fait du nationalisme français. L'un comme l'autre ont débouché dans le fascisme, la délation, la terreur et, ironie suprême du sort, dans l'asservissement à l'occupant étranger. « Tout pour la Flandre » a fini par signifier « tout pour l'Allemagne » comme la « France seule » de Maurras se transforma en la « France allemande ». Jamais les socialistes ne permettront qu'il soit revenu sur cette condamnation. C'est le motif pour lequel ils s'opposent à toute forme d'amnistie générale des crimes commis sous l'occupation. Et ils ne distinguent pas, à cet égard, entre les

méfais du droit commun et le soutien politique du national-socialisme. Quoi que l'on dise, ce dernier est le plus grave. Ils sont prêts à pardonner à ceux qui se sont trompés et à ceux qui ont commis des fautes. Mais qu'une décision générale vienne se substituer aux mesures de clémence individuelles, qu'une amnistie vienne blanchir le nationalisme flamand lui-même, cela est inadmissible.

L'avenir du socialisme dans ce pays dépend largement de son avenir en Flandre. Les succès déjà obtenus sont impressionnants. Il s'agit, aujourd'hui, de réussir une percée décisive. A cette fin, il faut trouver pour notre mouvement une audience plus large que par le passé, s'adresser à des couches sociales que nous n'avons pas encore pu gagner. Plusieurs conditions sont nécessaires à cet égard. La première est de mettre sans arrêt l'accent sur les problèmes sociaux et économiques. La seconde est de convaincre une partie de l'opinion publique flamande que le socialisme n'est pas une idéologie religieuse qui entend se substituer à un culte quelconque, mais un mouvement de transformation sociale axé sur le maintien de la démocratie politique et l'instauration de la démocratie économique. Le respect des convictions religieuses de chacun n'est pas un mot d'ordre tactique mais une exigence fondamentale du socialisme.

La troisième condition du succès de notre mouvement est de s'adresser à chacun dans un langage qu'il comprend. Non par opportunité politique, mais parce qu'il faut partir des préoccupations effectives des hommes, des problèmes et des questions qu'ils se posent et les aider à les résoudre. Le socialisme ne doit pas leur être apporté de l'extérieur. Il doit s'enraciner dans leur existence, dans leur niveau de compréhension, se dégager progressivement de leurs réflexions.

Si ces conditions peuvent être réunies, le socialisme est assuré de réaliser des progrès considérables. En Flandre comme en Wallonie, les travailleurs forment la très grande majorité de la population. L'union des salariés flamands et francophones, croyants et non croyants, peut demain renverser la physionomie politique de ce pays et rendre possible la construction immédiate du socialisme.

Ernest Mandel et Jacques Yerna
La Gauche n°16, 19 avril 1958

Le rapport économique du MPW

L'industrie lourde et l'infrastructure

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur le danger de parler trop exclusivement de canaux, d'autoroutes et d'aciéries. Certes, l'attitude des gouvernements belges en ces matières est irritante: la nullité des autostrades en Wallonie, l'extrême lenteur dans la modernisation des voies d'eau wallonnes, et puis l'affaire de Zelzate...

Mais il serait dangereux de croire, nous l'avons signalé, qu'on sauvera la Wallonie avec des routes, des canaux et des aciéries: le canal Albert existe depuis trente ans, et la Campine, malgré sa forte natalité, ne s'industrialise guère. L'autostrade Bruxelles-Ostende passe par Alost, Gand et Aalter, qui n'en restent pas moins des régions d'économie faible, à chômage élevé et croissance insignifiante. Quant à l'acier, c'est le plus caractéristique de ces demi-produits auxquels la Belgique (et a fortiori la Wallonie) ont accordé une place beaucoup trop grande dans leur structure industrielle et dans celle de leurs exportations.

Faut-il continuer à investir deux millions par emploi dans des branches où les pays du Tiers-Monde peuvent nous concurrencer dangereusement demain, à partir de sources de matières premières et d'énergie plus favorables que celles dont nous sommes tributaires ? Ne vaut-il pas mieux investir 400.000 francs par emploi dans l'industrie mécanique et la chimie fine? Après tout, c'est à base d'exportations de machines et de produits chimiques très élaborés, et non d'acier brut, que s'est réalisé ce qu'on appelle le « miracle allemand » et l'expansion de la France et de l'Italie du Nord depuis 1953. Ce n'est pas à base d'engrais et de ronds à béton, ni même de tôles fines, que nous rattraperons notre retard, mais en nous installant à notre tour dans les activités modernes.

C'est pourquoi il est affligeant de voir Flamands et Wallons se disputer un projet (Sidmar) qui, dans un plan économique réaliste, devrait être classé en priorité 3 ou 4 ! Il est proprement scandaleux de voir l'Etat unitaire qui a toujours refusé d'avoir une politique sectorielle raisonnée, lancer à brassées l'argent du contribuable dans l'escarcelle des sidérurgistes, pour des investissements dont la rentabilité capitaliste est très grande, et qui servent très peu l'intérêt général.

Par ailleurs, mettre l'accent sur les routes, les canaux, et sur l'aciérie Sidmar, comme on le fait encore trop souvent du côté wallon, n'est-ce pas apporter de l'eau au moulin anti-fédéraliste ? Car la grande infrastructure incombera au pouvoir fédéral; et si les Flamands veulent Zelzate, ce n'est pas le fédéralisme qui les empêchera de créer cette usine ! On affirme, certes, que la

Wallonie obtiendra plus facilement sa juste part de travaux d'infrastructure d'un pouvoir central réformé que du pouvoir central actuel. C'est à voir... Mais si tel était l'objectif, la réforme dite du « Sénat géographique » serait suffisante, puisqu'elle neutraliserait le poids de la majorité flamande lors du vote des budgets. Pourquoi, dans ce cas, réclamer un Etat fédéré wallon? Dans quel but faut-il couper en trois l'administration du pays?

A notre sens, le Congrès doit plutôt parler de ce que le gouvernement wallon fera. La vraie signification du fédéralisme n'est pas dans ce que l'on obligera le gouvernement de Bruxelles à faire pour la Wallonie, mais dans ce que le gouvernement de Namur pourra faire lui-même pour la sauver de la décadence.

Initiative industrielle publique

La politique industrielle du gouvernement wallon, nous l'avons rappelé, devra être à base de recherche, d'orientations sectorielles raisonnées, et d'initiative industrielle publique. Dans un Etat fédéral du moins, pour la moitié sud du pays, il sera donc possible de créer une vraie Société wallonne d'investissements, publique et pure. Une société qui dégagera elle-même les occasions d'investir à l'aide de ses instituts de recherche technologique et économique, et qui n'en sera pas tributaire, pour remplir son rôle, des projets plus ou moins valables et plus ou moins honnêtes nés dans les milieux de la finance.

Nous ne voyons pour notre part aucune nécessité à ce qu'une telle société soit subordonnée à une Société nationale belge d'Investissements, dépendante du pouvoir fédéral, comme semble l'admettre le rapport.

L'initiative industrielle publique et le crédit aux entreprises sont des attributions qui doivent appartenir en totalité aux Etats fédérés. Il est d'ailleurs absurde de partager des attributions de même nature entre deux échelons successifs du pouvoir. C'est de la mauvaise organisation comme celle qui sévit actuellement entre l'Etat, les provinces et les communes, et ce serait faire du mauvais travail, et du travail coûteux, que de démarrer dans un système fédéral avec d'aussi fâcheuses structures administratives. Il doit être entendu que ce qui est de la compétence des Etats fédérés cesse automatiquement d'être de celle de l'Etat fédéral, et que celui-ci ne doit plus disposer d'aucun texte, d'aucun bureau, d'aucun parastatal, d'aucun fonctionnaire pour interférer dans ces matières.

Il subsiste, bien entendu, un besoin de coordination économique entre les trois parties du pays, comme ce besoin

existe entre les trois pays de Bénélux ou entre les six pays du Marché Commun. A mesure que l'intégration européenne se fera, les problèmes de coordination se poseront d'ailleurs davantage au niveau européen.

Ne nous aventurons donc dans aucune structure qui maintiendrait des départements et des parastataux économiques au plan du pouvoir fédéral, en dehors des trois domaines propres à ce pouvoir, qui sont: la monnaie, le commerce extérieur et les grandes communications. Tout le reste doit être de la compétence des Etats fédérés: industrie, santé, enseignement, sécurité sociale, agriculture, distribution, logement, travaux locaux. S'apprêter à transiger sur ce point, c'est vider l'idée fédéraliste de son contenu.

L'aménagement socio-économique du territoire

En dehors de l'initiative industrielle publique, c'est peut-être dans le domaine de l'aménagement du territoire que l'impuissance du pouvoir belge unitaire contient le plus de menaces de décadence pour la Wallonie.

Comment retenir la jeunesse, comment faire venir des travailleurs de l'extérieur, alors qu'on leur offre pour cadre de vie des masures de quatre-vingts ans d'âge construites pour les prolétaires du temps de Léopold II ? Ces masures sont disséminées au milieu d'un indescriptible chaos où voisinent des fabriques avec leurs fumées, leur bruit et leurs crassiers, des terrains vagues, des dépôts de ferrailles, des prairies, des fermes, des boutiques, des cinémas, des garages et des écoles. Tout ce fatras est desservi (si l'on ose dire) par une voirie en mauvais état, au tracé incohérent, où les poteaux et les panneaux publicitaires tiennent lieu d'arbres et de fleurs, et souvent les flaques de trottoirs. Seule la longue accoutumance et l'amitié dont on se prend pour les choses familières, permet aux habitants de nos régions industrielles de garder leur joie de vivre dans ces banlieues désespérantes. Mais l'inconvénient économique du désordre et de la laideur ne se limite pas à la fuite des jeunes, des cadres et des étrangers. Les industries n'y trouvent pas de terrain pour s'étendre. Les transports en commun de la main-d'œuvre sont inorganisable: autobus lents, peu fréquents, coûteux. La distribution, n'ayant pu se concentrer en quelques pôles commerciaux, demeure archaïque et coûteuse, comme tout ce qui l'entoure. La vie culturelle enfin est anémiée par la dispersion.

Or, l'Etat belge unitaire est impuissant à remédier au chaos urbain, parce qu'il refuse de toucher au droit sacré du propriétaire-spéculeur: continuer ou faire n'importe quoi sur n'importe quel terrain, pourvu qu'on puisse en tirer profit. Il est impuissant également à investir les sommes considérables qu'il faudrait dans la reconstruction systématique et graduellement totale du vieil habitat wallon. L'Etat wallon osera investir ces sommes, parce que pour lui, c'est à la fois le sauvetage de son peuple et une révolution socio-culturelle profonde, que de

réorganiser la vie des communautés locales sur des bases plus actuelles et plus humaines.

Le peu que fait l'Etat unitaire en matière de logement, d'équipement urbain et d'équipement social est réalisé en ordre dispersé et à un coût très élevé. La Belgique se paie le luxe de dizaines de milliers de petits chantiers à faible productivité, utilisant des matériaux non standardisés.

Quant aux travaux de voirie, aux écoles, aux hôpitaux, aux plaines de jeu, l'initiative et la dépense sont pulvérisées entre deux mille cinq cent communes autonomes. Les crédits budgétaires sont ainsi divisés en fines lamelles, qui n'ont d'autre avantage que de satisfaire beaucoup de monde à la fois.

L'énorme puissance d'achat que possède le secteur public, pris globalement, n'est donc utilisée ni pour abaisser les coûts en améliorant la productivité, ni même pour obtenir de meilleurs prix des industriels et entrepreneurs. On s'accroche au système de l'adjudication de 1846 (qui permet, en fait, toutes les combines pour imposer à l'acheteur public des prix abusifs). On maintient le système de l'initiative dispersée, mais en paralysant cette initiative par un réseau de règlements, d'autorisations préalables, d'approbations et de contrôles. Ces entraves se sont accumulées au point de faire de la procédure administrative un roncier impénétrable où l'on avance par centimètres...

En Flandre et à Bruxelles, les maisons, les usines, les écoles et les rues sont relativement jeunes. On se contente assez volontiers de perfectionner petit à petit ce qui existe, au petit bonheur l'occasion, chacun tentant sa chance pour son compte (commune, société de logements, industriel ou particulier) dans le maquis de la procédure administrative et le désordre de la spéculation foncière.

Là où il y a peu de problèmes, les vieux moyens suffisent

Mais prenons le cas d'une région vieillie de Wallonie: il faut aménager des parcs industriels, y installer des usines, en transférer d'autres, construire des routes, amener l'eau et le courant à ces industries, ouvrir des centres de formation de la main-d'œuvre, créer des cités entièrement neuves pour loger les travailleurs des nouvelles usines, édifier les écoles, les centres commerciaux, ainsi que l'équipement culturel et sanitaire de cet habitat nouveau; et enfin réorganiser les transports en commun qui doivent relier entre eux tous les pôles de la vie quotidienne.

Il est manifestement impossible d'entreprendre cette tâche avec les méthodes traditionnelles dont le nord du pays se contente, et qu'il n'acceptera pas de changer pour les beaux yeux de la Wallonie.

La réforme de l'aménagement du territoire commence au droit foncier. Elle doit s'étendre à tous les échelons du secteur public et du secteur privé qui concourent à la réalisation des logements, des rues et routes, des parcs industriels, des distributions d'eau ou d'énergie, des transports urbains et régionaux, et de tout l'équipement socio-culturel des communautés locales. Il s'agit d'introduire, dans cette pelote embrouillée de pouvoirs et d'entreprises, des méthodes de planification et de gestion industrielle productiviste, à la hauteur des techniques de ce siècle. Cela implique d'assez brutales simplifications de structure...

Placée devant l'obligation de faire beaucoup avec peu de ressources, la Wallonie sera contrainte à l'efficacité. L'Etat fédéré wallon, s'il vient au monde, n'aura pas devant lui une

route unie. Il sera une aventure difficile, à travers laquelle le peuple tout entier aura besoin de sang-froid et de fermeté. Car toute structure boiteuse est coûteuse, comme toute solution «conciliante» à l'égard des têtes dures de la spéculation et de la routine. Si l'Etat belge s'est payé souvent le luxe de reculer les problèmes au moyen de structures boiteuses ou de modalités «conciliantes» (au point que ce procédé est devenu l'art favori de ceux qui nous gouvernent), la trésorerie serrée de l'Etat wallon ne lui permettra pas de se laisser vivre dans un style laxiste. Ses intentions étant grandes et ses moyens petits, il lui faudra créer un autre style. Mais la route difficile, dure, rationnelle, intransigeante, honnête peut être une route exaltante. Qui ne serait fier d'être yougoslave ou israélien ? Qui ose être fier d'être belge ? Nous pourrons peut-être un jour être fiers d'être wallons. Cela dépend surtout de nous.

Ernest Mandel (écrit sous le pseudonyme de Robert SIXTE)
La Gauche n°48, 8 novembre 1961

Marxisme et fédéralisme

Il y a un an nous avons publié une étude sur la question du fédéralisme. Il faut préciser les arguments de principe et les arguments tactiques qui plaident en faveur de cette position et réfuter les arguments qui lui ont été opposés.

I. — LENINISME ET FEDERALISME

Le mot d'ordre du fédéralisme est-il compatible avec les principes marxistes révolutionnaires? Il l'est incontestablement. Il s'agit d'une revendication démocratique typique, d'une revendication qui répond à la coexistence de deux nationalités différentes dans le pays. Du point de vue marxiste, le fédéralisme est la forme d'organisation étatique idéale lorsqu'il s'agit d'un état multinational. L'U.R.S.S., la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie sont des fédérations. La République Russe des Soviets, créée en novembre 1917, fut dès le début une république fédérative. Avant de sombrer dans l'opportunisme, le P.C. belge eut le fédéralisme inscrit dans son programme. Avant la guerre, le P.S.R. eut également à son programme la transformation de la Belgique en une «fédération des républiques socialistes soviétiques flamande et wallonne».

Un argument avancé contre le fédéralisme consiste à affirmer que la position révolutionnaire est celle de demander la séparation, alors que les réformistes se contentent du fédéralisme et de l'autonomie. Il s'agit d'une double confusion. Tout d'abord les marxistes révolutionnaires reconnaissent le droit des nationalités à réclamer leur auto-détermination, y compris la séparation. Mais l'auto-détermination veut dire précisément que la décision reste entre les mains de la nationalité. Si on reconnaît à une nationalité le droit à la séparation, on lui reconnaît forcément aussi, y le droit à l'autonomie, si elle ne demande pas davantage !

En outre, l'autonomie, le fédéralisme, c'est l'école de la séparation et refuser le premier au nom du second est donc une absurdité, comme le précise Lénine dans « Contre le Courant » : « L'autonomie en tant que réforme est, du point de vue des principes, différente de la liberté de séparation, mesure révolutionnaire. C'est incontestable. Mais il est bien connu que la réforme est en pratique souvent un pas vers la révolution. C'est précisément l'autonomie qui permet à une nation maintenue par la force dans les frontières d'un Etat, de se constituer définitivement en tant que nation, de rassembler ses forces, d'apprendre à les connaître, de les organiser et de choisir, le moment voulu, la déclaration dans l'esprit « norvégien » : Nous, le parlement autonome de la Nation, ou de la région, nous déclarons que le tsar de toutes les Russies a cessé d'être le roi de Pologne, etc. »

En définitive, en cette matière, il n'y a pas de principes abstraits : seuls comptent les intérêts de la lutte de classe. Et ces intérêts peuvent nous amener à préférer le fédéralisme (l'autonomie) à la séparation, comme Trotsky l'a précisé à propos de la Catalogne et du Pays basque : « Les tendances séparatistes posent devant la révolution la tâche démocratique de la libre détermination nationale. Ces tendances se sont accentuées et extériorisées pendant la période de la dictature. Mais tandis que le « séparatisme » de la bourgeoisie catalane n'est pour elle, dans son jeu avec le gouvernement de Madrid, qu'un instrument contre le peuple catalan et espagnol, le séparatisme des ouvriers et des paysans catalans est l'enveloppe de leur indignation sociale. Il faut faire une distinction rigoureuse entre ces deux genres de séparatisme. Or, pour séparer de leur bourgeoisie les ouvriers et les paysans opprimés nationalement, l'avant-garde prolétarienne doit prendre, dans la question de la libre détermination nationale, la position la plus hardie et la plus sincère. Les ouvriers défendront jusqu'au bout le droit des Catalans et des Basques d'organiser leur vie nationale indépendante, dans le cas où la majorité de ces peuples se prononcerait pour une séparation complète. Cela ne veut pas dire cependant que les ouvriers avancés pousseront, les Catalans et les Basques vers l'indépendance. Au contraire, l'unité économique du pays avec une large autonomie des régions nationales présenterait pour les ouvriers et les paysans de grands avantages au point de vue économique et culturel. » (Trotsky : Œuvres choisies, III, pp. 423 et 424.)

Dans le cas de la Wallonie, les intérêts de la lutte de classe plaident en faveur d'un fédéralisme à contenu économique anti-capitaliste. Mais le fédéralisme, en tant que moyen de réaliser le droit des peuples flamand et wallon à disposer d'eux-mêmes n'est-il réalisable qu'après la victoire de la révolution socialiste ? C'est, l'argument que Rosa Luxembourg opposa avant et durant la première guerre mondiale à Lénine qui combattit en faveur de l'inscription dans le programme socialiste du droit immédiat et inconditionnel des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous croyons que les trois réponses de Lénine restent valables aujourd'hui encore :

1) Il est du devoir du parti marxiste d'appuyer toute revendication démocratique sincère des masses, indépendamment de la possibilité ou non de la réaliser à bref terme. Celui qui s'oppose à la lutte pour le droit d'une nationalité à disposer d'elle-même sous prétexte que cette lutte

est « utopique » dans le cadre du capitalisme, est objectivement un allié de l'oppression nationale et de l'annexionnisme.

2) Il est faux de dire qu'aucune revendication démocratique ne puisse plus être réalisée partiellement dans le cadre du régime capitaliste (voir : l'indépendance de la Norvège en 1909. Voir depuis lors, tous les pays qui ont conquis leur indépendance politique formelle). La seule chose qu'affirme la théorie marxiste, et en particulier la théorie de la révolution permanente, c'est que l'ensemble des revendications démocratiques, l'ensemble des tâches historiques de la révolution bourgeoise ne peut plus être réalisé à l'époque impérialiste sans le renversement du capitalisme. Mais la mobilisation des masses pour des objectifs démocratiques importants peut justement devenir le prélude d'une lutte pour le renversement du capitalisme, tandis que l'abstention de cette lutte, sous une phraséologie « gauchiste », ne peut qu'isoler les révolutionnaires et prolonger la vie du capitalisme (et ajoutons aujourd'hui : prolonger le contrôle des réformistes et des centristes sur le mouvement ouvrier).

3) Même si une revendication démocratique déterminée est effectivement irréalisable dans le cadre du capitalisme, cela ne justifie en rien le refus de l'appuyer ou d'engager la lutte pour elle. Il faut faire avec les masses l'expérience de cette impossibilité, afin que cette expérience aboutisse à une prise de conscience de la nécessité de dépasser le cadre du capitalisme dans la lutte.

Lénine réfuta d'ailleurs, au cours de la même polémique avec Rosa Luxembourg l'argument selon lequel les revendications démocratiques ne seraient progressistes que dans les seuls pays coloniaux et non pas à l'égard des petites nationalités européennes.

Dès lors l'appui à la volonté d'autodétermination des masses wallonnes s'impose. Le seul argument valable contre cet appui serait celui qui affirmerait que la grande majorité du peuple wallon désire rester dans le cadre d'un État belge unitaire. Le fait qu'outre le M.P.W, le P.S.B. et le P.C. se soient prononcés en faveur du fédéralisme et que même les démocrates-chrétiens wallons penchent vers cette solution, s'inscrit en faux contre une telle hypothèse. Sous peine d'apparaître objectivement comme des défenseurs de l'état bourgeois unitaire belge, les marxistes révolutionnaires n'ont donc pas le droit de s'opposer à la revendication du fédéralisme.

II. — FEDERALISME ET PRISE DU POUVOIR

Une grande confusion a été créée autour du problème assez complexe des rapports concrets entre la lutte pour le fédéralisme et la lutte pour le socialisme en Belgique.

Soulignons d'abord que selon Lénine, que toute l'expérience confirme, aucune lutte pour des revendications démocratiques

comme le fédéralisme n'est nuisible à la lutte pour le socialisme, du moins si les marxistes font leur devoir. Affirmer qu'il eût été préférable que la revendication nationale ne soit pas posée, c'est, en dernière analyse, affirmer qu'il eût été préférable que la nationalité n'existe pas. Il ne faut pas oublier qu'en Flandre la question du « séparatisme », de « l'autonomie » ou du « fédéralisme » est posée depuis un demi-siècle et qu'une des causes fondamentales de la stagnation du mouvement ouvrier dans cette partie du pays c'est son incapacité à se placer hardiment à la tête de la lutte pour les justes revendications démocratiques au peuple flamand. Peut-on reprocher au mouvement ouvrier wallon d'avoir coupé l'herbe sous le pied de démagogues réactionnaires en posant lui-même la revendication fédéraliste ?

Certes nous avons reproché à Renard la manière dont il a soulevé la question du fédéralisme au cours d'une grève où des travailleurs flamands et wallons se battaient côte à côte, ce qui n'a pas contribué à renforcer l'unité du front gréviste. Cette critique fut juste. Mais il serait absolument injuste de la prolonger pour la période d'après la grève.

Pendant la grève, Renard soulevé la question du fédéralisme pour esquiver celle du pouvoir. Après avoir négligé pendant des années de constituer un noyau de gauche en Flandre, après avoir accepté pendant toute cette période le partage du mouvement syndical belge en « zones d'influence »: la Flandre pour Major et, la Wallonie pour lui, il s'est trouvé brusquement confronté au cours de la grève avec la nécessité de dépasser l'action purement économique. Ses préjugés anarcho-syndicalistes (le refus de « faire de la politique ») autant que son centrisme (le refus d'aller jusqu'au bout dans l'action anti-capitaliste) l'empêchèrent de poser la question gouvernementale et la question de la conquête du pouvoir, qui auraient dû couronner logiquement l'action d'ensemble des travailleurs. En lançant le slogan du fédéralisme il posa cette question par le biais, sans se prononcer ouvertement sur les structures politiques.

Mais précisément parce que la question du fédéralisme est, en fait, une question de pouvoir, les travailleurs wallons d'avant-garde l'ont saisie après la grève avec une résolution dont il faut souligner le caractère de classe. Exiger le fédéralisme, c'est devenu pour eux une façon indirecte d'exiger que la prochaine grève n'aboutisse à une impasse. Ils affirment qu'ils sont placés devant le choix d'attendre jusqu'à ce que les travailleurs flamands aient atteint leur niveau de conscience, ce qui pourrait durer longtemps, ou bien d'aller jusqu'au bout dans l'action, c'est-à-dire de conquérir le pouvoir dans la Seule Wallonie, ce qui permettrait aussi un bond décisif en avant de la conscience de classe des travailleurs flamands. Nous serions de très mauvais révolutionnaires si nous leur répondions qu'ils doivent attendre et que l'action révolutionnaire est impossible du moment qu'elle se limite pour l'essentiel à la seule Wallonie.

Un argument particulièrement inepte est celui qui affirme que les centristes, en liant les « réformes de structure anticapitalistes » au fédéralisme « poursuivent la chimère du socialisme dans « une seule province ». C'est la vieille confusion stalinienne entre la possibilité de conquérir le pouvoir dans un seul pays et la possibilité d'y parachever la construction d'une société socialiste. Autant les marxistes révolutionnaires rejettent cette seconde possibilité, autant ils affirment hautement que les prolétaires doivent utiliser tout concours de circonstances favorables, tout rapport de forces particulièrement amélioré, pour lutter pour le pouvoir, indépendamment des dimensions géographiques du pays. Refuser d'envisager la lutte pour une Wallonie socialiste sous prétexte que c'est un petit pays, que la révolution serait vite « étouffée par le capital étranger », etc., c'est répéter les arguments avec lesquels les réformistes et les centristes se sont jusqu'ici opposés à toute prise du pouvoir par le prolétariat, dans n'importe quel pays.

Les marxistes abordent le problème de la manière opposée, comme le firent Lénine et Trotsky en 1917. Loin d'attendre une « conjoncture internationale plus favorable », ils considèrent que pour améliorer cette conjoncture dans l'action, il faut exploiter toute chance de victoire révolutionnaire même instable, où qu'elle se présente. Et il n'y a pas de doute qu'actuellement la Wallonie constitue une des zones d'Europe occidentale où les rapports de forces sont relativement les plus favorables au prolétariat.

III. — LES CAPITALISTES ET LE FEDERALISME

La réalisation du fédéralisme sera-t-elle simultanée à la prise du pouvoir? Favorisera-t-elle celle-ci? Pourrait-elle la rendre plus difficile? Après avoir examiné la question à la lumière des principes, il faut l'examiner à celle des faits précis.

La droite réformiste prétend que le fédéralisme affaiblirait le mouvement ouvrier et certains « ultra-gauches » le répètent. Cet affaiblissement résulterait du sabotage capitaliste qui s'accentuerait dans le cadre du fédéralisme, l'évasion des capitaux, la « désindustrialisation » de la Wallonie qui se poursuivrait à un rythme accéléré, etc. Dans la bouche d'un marxiste, c'est un argument indigne, un argument de capitulard. L'expérience historique - y compris celle toute récente de Cuba - démontre au contraire que si le capitalisme sabote de manière cynique un gouvernement issu de la volonté populaire, de la lutte des masses, cela pousse ces masses en avant dans la lutte vers le socialisme. Il est possible que ce sera précisément sous le fouet du « sabotage capitaliste » qu'un gouvernement social-démocrate wallon serait obligé de faire place à un gouvernement centriste et que, sous le fouet du même sabotage, les masses, loin de se démoraliser, s'engageraient sur un chemin révolutionnaire.

Le reste dépendrait naturellement des rapports de forces en Wallonie, en Belgique, en Europe et dans le monde. Personne

ne peut prédire des défaites ou des victoires certaines. Mais même une défaite, une fois la bataille engagée dans ces conditions, serait d'une immense valeur éducative pour tout le prolétariat européen.

Toute cette hypothèse implique que la bourgeoisie belge admettrait l'instauration d'un fédéralisme en Belgique, courrait le risque d'un gouvernement social-démocrate wallon homogène, sous forte pression des masses et que la bataille décisive se produirait après l'instauration du fédéralisme et non avant elle. Mais si l'on ne peut exclure cette hypothèse, elle est cependant la moins probable. Il est infiniment plus probable que le fédéralisme ne sera arraché à la grande bourgeoisie que dans le cadre d'une bataille d'ensemble contre le Grand Capital et qu'il ouvrira dès le début une période de dualité du pouvoir ou bien que la conquête du fédéralisme coïncidera avec la conquête même du pouvoir.

Ce qui plaide en faveur de ces deux dernières hypothèses, c'est le fait que dans les conditions présentes la réalisation du fédéralisme signifie, du point de vue de la grande bourgeoisie, livrer son industrie lourde et ses sources essentielles de profit au contrôle d'un gouvernement social-démocrate soumis à une puissante pression des masses. Pareille éventualité ne se présenterait qu'en cas de crise pré-révolutionnaire grave, lorsque; cela apparaîtrait à la bourgeoisie comme un moindre mal. Mais précisément dans une telle période, cela apparaîtrait aux masses comme une victoire arrachée de haute lutte à cette bourgeoisie, cela stimulerait fortement leur combativité et permettrait d'envisager à brève échéance la création d'une dualité de pouvoir.

Le fond du problème pour l'avant-garde du prolétariat wallon, qui représente déjà plusieurs dizaines de milliers de militants soustraits à l'influence réformiste pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier belge, c'est que la lutte pour le fédéralisme est l'expression d'une prise de conscience très nette : la faillite de la voie réformiste et parlementaire vers le socialisme en Belgique. Ces travailleurs ne croient plus à la possibilité de créer le socialisme en Belgique à l'aide du bulletin de vote. Il faut apprécier à sa juste valeur l'immense progrès ainsi réalisé.

Il est vrai que ces mêmes travailleurs, en train de rompre avec le réformisme, ne sont pas encore arrivés à une conscience révolutionnaire nette. C'est que leur conscience est en mouvement, en évolution, non encore fixée et que cette évolution durera longtemps, jusqu'à ce que des événements révolutionnaires l'accélèrent (leur prise de conscience actuelle est d'ailleurs essentiellement le produit de la grande grève). Ils veulent rompre avec le P.S.B., mais sans aller plus loin que le M.P.W. Ils ne croient plus à la voie réformiste vers le socialisme en Belgique mais ils y croient encore à moitié pour la Wallonie!

Il est du devoir des marxistes révolutionnaires de partir de ce niveau de conscience donné, de vivre avec eux l'expérience dans laquelle ces travailleurs sont engagés et, sans ultimatums ni prêches incompréhensibles pour eux, de les guider pédagogiquement vers la conclusion pratique que la Wallonie socialiste ne naîtra que de leur lutte révolutionnaire. Mais ce serait la pire des erreurs sectaires de leur dire d'avance qu'un gouvernement wallon issu du suffrage universel serait impuissant. Il faut au contraire créer les conditions subjectives adéquates pour qu'ils mettent dès le début l'épée dans les reins d'un tel gouvernement, pour qu'ils le radicalisent ou le remplacent à chaque expérience d'« impuissance », pour que la logique soit une logique de progrès et non de recul vers des défaites dès maintenant proclamées comme « inévitables ».

Quant au danger de simulacre de fédéralisme qui laisserait toutes les compétences économiques au pouvoir central, renardistes et centristes l'ont déjà suffisamment dénoncé dans leurs journaux «Combat » et « La Gauche » pour que la prise de conscience à ce propos se propage largement dans la classe ouvrière. Cette argumentation, juste pour l'essentiel, a même triomphé malgré les efforts de la droite social-démocrate au congrès de Charleroi des socialistes wallons en avril dernier.

IV. — APPUI CRITIQUE AU M.P.W.

Si notre appui au fédéralisme est clair, net et sans réserve en tant que revendication démocratique juste, dans le cadre des revendications transitoires, notre appui au M.P.W. ne peut être qu'un appui critique, pour détourner ses militants des déviations très dangereuses. Notamment :

a) de toute déviation chauvine, de toute propagande nationaliste anti-flamande. Il faut constater que l'action menée dans ce sens par les centristes de gauche a rencontré un très large écho parmi les travailleurs et a déjà obligé les dirigeants du M.P.W. à rectifier leur cours, ne fut-ce qu'en partie ;

b) de la croyance que le fédéralisme, en tant que tel, ou même combiné avec de vagues « réformes de structure » serait le moyen de résoudre des problèmes économiques et sociaux dont la solution exige en fait le renversement du capitalisme. Pour certains renardistes, la formule « fédéralisme et réformes de structure » recouvre en fait la formule : « un néo-capitalisme wallon à la place de l'actuelle expérience de néo-capitalisme belge ». C'est là semer chez les travailleurs de dangereuses illusions, qu'il faut combattre. Mais cette lutte ne doit pas être essentiellement négative (« dénoncer ») mais constructive, c'est-à-dire axée sur des propositions qui unissent en pratique la lutte pour le fédéralisme avec la lutte pour les revendications transitoires de type anti-capitaliste ;

c) des moyens d'action envisagés pour faire triompher les objectifs du M.P.W. Les moyens d'action envisagés par les renardistes sans être purement parlementaires, ne sont pas de

nature à porter à une mobilisation croissante des masses. Des équivoques graves subsistent : nature de la grève générale, illusions sur le référendum, etc. Il faut être les défenseurs systématiques de la lutte pour les objectifs du M.P.W. par l'action directe, pour la voie révolutionnaire vers le fédéralisme, tout en comprenant que cela n'implique pas une agitation intempestive à tout instant en faveur de l'insurrection ! Ni l'emploi d'un vocabulaire provocateur dans les meetings en présence de flics !

En fin de compte, le jugement que nous pouvons porter sur le M.P.W. est déterminé par le jugement d'ensemble que nous portons sur la situation actuelle du mouvement ouvrier belge. Nous considérons l'aile renardiste qui constitue le gros des forces du M.P.W., comme le seul courant de masse qui ait débordé les chefs réformistes sur leur gauche. Au niveau des masses, il n'y a aucune chance réaliste de construire pareil courant révolutionnaire autonome dans un avenir immédiat. La seule politique de masse valable est dès lors d'accorder un appui critique au courant renardiste. La tactique la plus efficace, pour le moment, est celle de l'aile marchante du courant renardiste, à condition qu'elle reste toujours un pas à gauche de sa direction, pas plus et pas moins.

Toute autre politique aurait des effets désastreux : isoler cette aile des masses les plus avancées est servir objectivement la droite réformiste. Car dans la bataille réelle engagée entre renardistes et réformistes, toute politique qui consiste à les attaquer de la même façon, sur le même plan, avec la même vigueur, prête en pratique aide et assistance aux pires opportunistes de la droite réformiste. Quant aux travailleurs flamands, il est essentiel qu'ils puissent comprendre les réelles divergences entre la droite réformiste et le courant centriste renardiste. Tout en critiquant toute déviation nationaliste éventuelle des renardistes, il faudra établir toujours l'unité d'action entre l'avant-garde flamande et wallonne sur les positions relativement les plus avancées et non pas sur des positions qui sont en fait des positions de repli.

V. — PERSPECTIVES A COURT ET A LONG TERME

Après la manifestation du 1er avril 1962, il est possible de préciser davantage les perspectives à court terme. Cette manifestation fut un succès pour le M.P.W., dans la mesure où elle permit de rassembler 20 à 25.000 travailleurs, malgré une directive explicite du président du P.S.B. Elle fut un échec dans la mesure où elle resta inférieure aux 35 à 40.000 manifestants prévus. Le P.S.B. a démontré qu'il contrôle toujours les larges masses mais il doit constater que l'avant-garde qu'il ne contrôle plus totalement en Wallonie est devenue beaucoup plus large que jamais dans le passé. Dans ces conditions, l'éventualité la plus probable à court terme, est celle du compromis entre

droitiers et renardistes, en vue de la reconstitution du secrétariat de la F.G.T.B. au congrès de décembre prochain.

A plus long terme, l'évolution au sein du mouvement ouvrier dépend plus que jamais de l'évolution du rapport de forces entre les classes, à l'échelle nationale et internationale. La fin de la haute conjoncture, une nouvelle offensive contre les conditions de vie et de travail des travailleurs, l'incidence de l'évolution de la situation dans le reste de l'Europe occidentale prépareront d'ici peu d'années une nouvelle épreuve de force.

Il faudra mettre tout en œuvre pour que la classe ouvrière aborde cette bataille sans avoir perdu sa puissance essentielle par suite d'une démoralisation. Il faudra qu'elle ait assuré la cohésion de son front en évitant la scission syndicale et qu'elle ait préparé un programme d'action plus précis et plus à gauche que celui d'avant décembre 1960. C'est dans la lutte que se décideront finalement toutes les questions soulevées par le problème du fédéralisme posé actuellement devant ce pays.

Ernest Mandel,
revue Lutte de Classes, 1962

Bruxelles, la Flandre et le fédéralisme

Dans la revue « De Maand », Telemachus publie un courageux article dans lequel il s'efforce de placer le problème belge sur son véritable terrain, celui de la sociologie. Il rappelle de façon très opportune que nos problèmes linguistiques ne sont pas uniques en leur genre, et que les cas sont nombreux dans le monde où les frontières de classe, coïncidant avec une barrière de langue, provoquent des conflits aigus.

Tout d'abord, applaudissons à la « déculpabilisation » de l'adversaire que tente l'analyste flamand : « Le processus de francisation, écrit-il, processus qui se poursuit encore, n'est pas une entreprise délibérée. Il répond en grande partie à des motifs socio-psychologiques, et pas exclusivement, ni même de façon prépondérante, à des motifs politiques réfléchis. »

Evoquant les causes de la flambée présente, il apporte une description très pénétrante de l'apparition d'une troisième communauté sur la scène politique: la communauté bruxelloise. L'auteur la situe dans le phénomène caractéristique de ce siècle: la promotion des masses. « Cette montée vers un niveau économique et culturel plus élevé est parallèle en Flandre et à Bruxelles, mais avec des conséquences inverses. En Flandre, elle s'accomplit à travers une « flamandisation » croissante, tandis qu'à Bruxelles, elle s'accompagne d'une francisation toujours plus poussée de l'agglomération et des communes périphériques. »

C'est cette évolution divergente de la Flandre et de Bruxelles qui fait apparaître une nouvelle communauté populaire: les Bruxellois, et cette communauté entre en réaction pour la première fois contre une partie des immigrants en provenance de Flandre. « L'américanisation des paysans napolitains qui émigrèrent vers 1880 dans les villes de la côte atlantique des Etats-Unis, l'anglicisation des ruraux du Canada français qui émigrent à Montréal, la francisation des immigrants flamands qui, depuis un siècle, se fixent à Bruxelles sont comparables, en ce sens qu'elles font partie d'un processus général d'ascension « sociale »

L'auteur rappelle que lorsque le groupe immigrant appartient à une couche élevée de la société, il s'efforce toujours de maintenir son intégrité linguistique, et résiste à l'assimilation. « La dominance du schéma culturel francophone dans la société bruxelloise et, d'autre part, la faiblesse de la position sociale des immigrants, font que la mobilité sociale de l'individu dépend de son adaptabilité culturelle, donc linguistique. » « Le rythme de la francisation à Bruxelles correspond dès lors à la position sociale de l'immigrant flamand; on devra tenir compte aussi d'un facteur décisif: le fait que la classe populaire bruxelloise locale parcourt (et bien plus rapidement encore que les immigrants) le même processus de francisation. »

« Avant 1940, seuls quelques intellectuels flamingants ont opposé une résistance à la francisation, mais ce n'était que des cas individuels... Depuis 1950 environ se sont annoncés une nouvelle vague d'immigrants flamands: techniciens, ingénieurs, officiers, fonctionnaires, classés moyennes et ouvriers qualifiés. Ils ont échappé quasi spontanément (et pas tellement par flamingantisme délibéré) à la francisation... Entre-temps, la dominante culturelle reste donnée par les vagues précédentes, qui se sont adaptées complètement, y compris par la langue... Les moyens légaux et institutionnels qui sont utilisés pour amener l'immigrant flamand à Bruxelles à conserver son caractère flamand sont jugés dès lors différemment. Pour la nouvelle vague, les moyens légaux seront des points d'appui grâce auxquels urbanisation et francisation cesseront d'être synonymes... Mais, pour la plus grande partie des Bruxellois d'origine flamande, qui sont non seulement les plus nombreux, mais aussi les mieux implantés, grâce à leur arrivée plus ancienne, les mêmes mesures institutionnelles sont subies comme autant de tentatives de freiner leur ascension sociale. »

Ces extraits, dont la sérénité sociologique tranche sur le ton ordinaire des commentaires politiques, placent le débat sur le terrain qu'il n'aurait pas dû quitter, celui de la promotion sociale et culturelle des travailleurs. Et dans ce cadre, il trace les limites de trois « communautés » dans lesquelles ce problème se pose en des termes différents.

EN FLANDRE LE FRANÇAIS, LANGUE DE LA NOBLESSE... PUIS DE LA BOURGEOISIE

Lorsqu'il y a quinze siècles, les Francs envahirent la Gaule, leur colonisation de peuplement s'arrêta aux confins des terres que les Gallo-Romains avaient déjà mises en culture, c'est-à-dire grosso modo à la frontière linguistique actuelle.

Ainsi naquit la noblesse franque, flamande de race et de langue. Elle conserva sa langue durant deux siècles, avant d'adopter à la longue celle de ses serfs. Mais quand la cour du Roi se romanisa, la noblesse de province la suivit. Lorsque le Comté de Flandre et le duché de Brabant échurent par héritage à une branche cadette de la Maison de France, les ducs de Bourgogne, les tendances « fransquillonnes » de la noblesse s'accrochèrent encore.

Ainsi, Le « fransquillonisme » fait partie des traditions les plus anciennes de la Flandre et il y constitue, dès le départ, un phénomène de classe. La francisation s'est arrêtée longtemps aux poternes des châteaux. La bourgeoisie urbaine du XVe siècle parlait et écrivait le néerlandais. Au siècle suivant, les guerres de religion devaient compromettre ce brillant départ de la culture néerlandaise dans les Pays-Bas méridionaux. Non seulement l'élite des villes émigra massivement dans les Provinces-Unies du Nord, mais la répression anti-calviniste jeta la suspicion sur la langue néerlandaise, qui servait de véhicule aux idées interdites.

C'est du XVIIe siècle surtout que date la francisation de la bourgeoisie flamande. A la veille de l'industrialisation, une situation intolérable était née ainsi : la masse paysanne et ouvrière était coupée des sources de la Culture. L'obstacle de la langue s'ajoutait à celui de la fortune. Si la lutte des classes avait eu raison de la puissance bourgeoise, la langue du peuple flamand serait devenue la langue de la Flandre toute entière, en ce compris Bruxelles, qui était, au XIXe siècle une ville flamande.

LE REFUS D'UNE REVOLUTION

Mais le mouvement catholique flamand a reculé devant la nécessité d'une révolution sociale. Il a préféré séparer le combat contre le bourgeois du combat contre le fransquillon. Cette position ambiguë lui a permis de canaliser son profit les frustrations linguistiques du paysan et de l'ouvrier flamand.

Au véritable adversaire de la masse flamande, le bourgeois fransquillon, le mouvement catholique flamingant substituait un adversaire mythique, le Wallon, qui n'avait pourtant rien à voir dans le problème. Mais l'attachement des Wallons à la langue française donnait à cette substitution une vraisemblance suffisante.

Le piège était grossier, mais il a atteint son but: le combat linguistique des démocrates chrétiens flamands a réussi, sans contester le régime économique et social, à donner le pouvoir politique, en Flandre, à des hommes issus de la petite bourgeoisie non francisée. La loi de 1932 sur l'unilinguisme scolaire a créé entre-temps une nouvelle génération d'intellectuels flamands qui briguent aujourd'hui les postes dirigeants des entreprises, dernier bastion de la vieille bourgeoisie.

Citons encore Telemachus : « Cette troisième génération (du mouvement flamand) n'est plus flamingante, ou à peine, pour la simple raison qu'elle est flamande. Elle possède un arrière-plan culturel néerlandais qui lui est propre et elle ne partage plus de culture commune avec ses contemporains francophones... »

LA FLAMANDISATION DES ENTREPRISES EN FLANDRE

La dernière étape du triomphe de cette nouvelle bourgeoisie est la conquête des entreprises. Elle est inévitable, et proche. Soyons sans ambiguïté à ce sujet. Il est de l'intérêt objectif des travailleurs de Flandre que leurs entreprises soient administrées dans leur langue. Mais nos préférences vont à la révolution économique, qui atteindrait ce but en instaurant l'autogestion dans les entreprises, et en les intégrant au secteur public.

Mais puisque les catholiques ont réussi à canaliser la poussée populaire flamande dans un sens néo-capitaliste, ce qui est un fait historique, il faut sans doute accepter la flamandisation sans socialisation comme une étape intermédiaire. Elle constitue un progrès objectif, favorable à l'émancipation et à la promotion sociale et culturelle des travailleurs de Flandre. Nous appuyons donc sans réserve la flamandisation interne des entreprises flamandes.

BRUXELLES

Si la révolution sociale avait eu lieu il y a trois générations, Bruxelles serait restée une ville flamande. Mais comme Telemachus nous l'a montré, elle a évolué différemment, malgré les lois scolaires de 1932, qui n'ont jamais été réellement appliquées parce qu'elles se heurtaient à l'opposition unanime de la communauté bruxelloise.

L'ouvrier bruxellois est aujourd'hui largement francisé, et s'il ne l'est pas, il veut l'être et il veut que ses enfants le soient. Plus de 80% des miliciens et plus de 85% des enfants de l'agglomération choisissent le régime français.

La quasi-totalité des bourgeois, des commerçants, des intellectuels, des techniciens, des cadres et des ouvriers qualifiés nés dans l'agglomération sont aujourd'hui francophones et quasi-unilingues. Cela fait les trois quarts de la population. Les manœuvres sont bilingues en majorité. Leurs seules chances de promotion culturelle à court terme et d'ascension sociale sont dans une connaissance améliorée de la langue française. Leur intérêt objectif, qui correspond à leur désir profond, est d'achever leur francisation. En soutenant cette aspiration, le PSB bruxellois fait coïncider (une fois n'est pas coutume) l'intérêt objectif des masses avec ses propres réflexes électoralistes.

Les Bruxellois bilingues n'ont, comme le dit Telemachus, avec les nouveaux intellectuels flamands, issus de la loi de 1932, aucun « arrière-plan culturel commun ». Rien ne les attire chez ces immigrés flamands de fraîche date. Mais l'agressivité dont témoigne à leur égard la minorité flamande intellectuelle, les reproches parfois violents qu'elle leur adresse de ne pas résister à la francisation, tout cela indispose les Bruxellois bilingues, qui entendent garder la liberté de parler leur patois, sans pour cela

se retrancher de la communauté bruxelloise en adoptant une langue culturelle étrangère.

Les lois de contrainte en matière scolaire sont donc ressenties comme une agression de l'étranger-flamand contre le petit peuple de Bruxelles. Le sobriquet de « gauleiter » qu'a déjà reçu le Vice-Gouverneur, avant même d'être nommé, témoigne de l'esprit de résistance qui anime à présent la communauté bruxelloise. Le climat de passion est entré dans la ville, et il y grandira, si le gouvernement ose ouvrir en terre bruxelloise la « chasse aux gosses » promise aux Flamands de l'extérieur en échange de la demi-reconnaissance du fait bruxellois dans 6 communes de la périphérie.

BRUXELLES DOIT-ELLE ETRE BILINGUE POUR ETRE ACCUEILLANTE?

On dit que Bruxelles doit être accueillante. On dit aussi que les Flamands doivent s'y sentir chez eux. Ce sont là deux choses très différentes, Accueillante, elle doit l'être certes, et pas seulement aux flamands de Flandre. Elle a le même devoir à l'égard de tous les citoyens des six pays associés dont elle entend devenir la capitale.

De la même façon, Berne doit être accueillante aux Suisses romands ou Tessinois, et Ottawa aux Canadiens français. Faut-il pour autant espérer qu'ils s'y sentent « chez eux »? La Bruxelles accueillante, c'est celle qui aurait des écoles européennes et des écoles flamandes en suffisance, des commerçants et des administrations aimables avec l'étranger qui comprend mal la langue locale.

Mais la Bruxelles « où les Flamands se sentent chez eux », c'est tout autre chose. C'est une ville où deux peuples s'affrontent, se heurtent, se jalouent, se disputent l'influence et le pouvoir. Où les deux milieux intellectuels seraient, un jour hypothétique, égaux en nombre tout en « n'ayant aucun arrière-plan culturel commun ». Cette ville imaginaire « où les Flamands se sentiraient autant chez eux que les francophones », c'est une Bruxelles à demi-reconquise.

Reconnaissons qu'à celui qui s'adresse en flamand dans un magasin de luxe bruxellois on ne lui accorde pas précisément l'accueil aimable qui attend l'acheteur italien ou allemand. Mais cela provient de ce que la langue flamande était jadis la langue des couches populaires, et cette manifestation discourtoise et détestable de l'orgueil de classe est appliquée par erreur au client flamand immigré.

Ces attitudes outrageantes sont en train de disparaître sous l'effet de l'apparition d'une clientèle de flamands nantis et cultivés. Que Bruxelles remplisse donc désormais son devoir de courtoisie envers les fonctionnaires, flamands, comme elle le fait envers les fonctionnaires des Six. Mais là s'arrêtent ses obligations. Bruxelles doit attendre de ses hôtes flamands qu'ils

reconnaissent qu'en abandonnant le schéma culturel commun sur lequel, s'est fondée la Belgique de 1830, ils ont cessé d'avoir des droits sur les deux autres parties du pays.

Il demeure, bien sûr, que la perte de Bruxelles est cuisante pour la jeune nation flamande, qui prend forme. On comprend dès lors les rêves de reconquête qui agitent certains milieux nationalistes. Nous pensons que la paix des peuples en Belgique est au prix de la reconnaissance des faits objectifs. Bruxelles s'est francisée, parce que dans une société bourgeoise, l'intérêt objectif des classes opprimées est d'adopter la langue du groupe sociologique dominant, afin de faciliter à ses enfants l'ascension sociale et la promotion professionnelle et culturelle. Bruxelles étant située tout près de la frontière linguistique, et recevant un contingent régulier d'immigrants wallons, la résistance à la francisation aurait été, de la part des masses bruxelloises flamandes, un véritable suicide sociologique.

En choisissant la flamandisation sans socialisation, en acceptant de maintenir les bases capitalistes de la société, la démocratie chrétienne flamande a fait un choix qui impliquait la francisation de Bruxelles. On ne peut réécrire l'histoire. Bruxelles est dès à présent une communauté pratiquement unilingue, si sûre de l'être et de le rester qu'elle réclame la liberté linguistique la plus entière pour tous ses habitants. Le jour où elle sera souveraine sur son territoire, elle adoptera en matière linguistique une politique de pluralité sans contrainte.

Mais précisément, cette souveraineté lui est refusée, parce que la communauté flamande n'a pas renoncé au rêve de reflamandiser partiellement Bruxelles par le moyen du pouvoir national belge.

Il faut reconnaître que les Bruxellois n'ont pas fait grand'chose jusqu'à présent pour faire admettre leur souveraineté dans leur ville. Mais cet état ne durera pas. L'agression linguistique fera comprendre à Bruxelles qu'elle doit revendiquer le statut de ville-état, de cité souveraine librement affiliée à une fédération, statut qui est celui de Genève et de Baie et celui de Hambourg et de Brème. Ces villes n'ont pas à se plaindre de leur statut politique, qui a fait leur prospérité et leur rayonnement. Plus que tout autre, il peut servir les ambitions « européennes » de Bruxelles et résoudre ses problèmes administratifs.

S'ils ne se ressaisissent pas, les Bruxellois se verront imposer par les Flamands et les Wallons réunis le statut du District Columbia de Washington, district dont les habitants quasi sans droit de vote, n'administrent même pas les affaires municipales de leur cité. C'est bien de cela qu'il s'agit lorsqu'on parle du « Rijksg gebied Brussel », dont l'arrondissement de Bruxelles-capitale est la timide préfiguration.

Jusqu'ici, le MPW n'a jamais cessé d'affirmer le principe du droit pour la communauté bruxelloise à se gouverner elle-même. Mais à l'heure du compromis, qui peut dire ce que le

PSC flamand (dont la Volksunie d'aujourd'hui préfigure les thèses futures) obtiendra dans une négociation wallo-flamande dont les Bruxellois seraient absents ?

LA PERIPHERIE BRUXELLOISE

La bourgeoisie bruxelloise s'installe dans les villages flamands de la périphérie avec la bonne conscience de celui qui cultive le jardin de ses pères. La population ouvrière et paysanne de la périphérie accueille d'ailleurs cette invasion pacifique avec assez de sympathie. Elle sait que la francisation est inévitable, mais c'est un prix que beaucoup jugent léger au regard des avantages matériels et sociaux qu'ils attendent de l'urbanisation.

Mais le milieu petit-bourgeois, technicien et intellectuel, éduqué par l'école unilingue flamande après 1932, réagit différemment. Pour ces hommes qui ont accompli en langue néerlandaise un effort récent et important de promotion culturelle, le milieu dominant bruxellois est un milieu étranger. Ils ressentent son intrusion comme une agression contre la nation flamande à laquelle ils appartiennent désormais.

Ceux qui réagissent ainsi ne sont aujourd'hui qu'une minorité. Mais, à mesure que les années passent, et que de nouvelles communes sont atteintes par la tache urbaine bruxelloise, leur nombre grandit. La minorité anti-bruxelloise de Flamands conscients est plus nombreuse et plus solide dans les communes dont l'invasion a commencé plus tard. D'ici peu d'années, elle deviendra majorité, et le contexte flamand se défendra spontanément contre la bruxellisation.

La « défense du sol flamand » est encore organisée principalement par le Parlement belge à majorité flamande et par quelques commandos d'extrémistes, mais cette situation touche à sa fin. C'est pourquoi les limites géographiques de la communauté bruxelloise se stabiliseront bientôt.

Les sauvegardes légales nouvelles contre la bruxellisation de la périphérie, instaurées par la récente loi scolaire, sont difficilement compatibles avec les principes juridiques qui sont à la base d'un état unitaire. Le droit du sol prime désormais le droit personnel dans un Etat qui ne reconnaît juridiquement d'autre sol que le sol belge !

La situation sera différente, évidemment, le jour où la Flandre sera une nation autonome. Tout Etat unilingue est en droit de préserver son homogénéité, dans l'intérêt du corps social, et en vue d'empêcher sur son territoire la constitution de minorités allogènes, causes probables de troubles futurs. Il est donc légitime de contraindre les minorités immigrées à s'intégrer dans la nation en rendant obligatoire l'instruction dans les écoles nationales et dans la langue nationale. On ne saurait donc contester à la future nation flamande le droit d'imposer l'enseignement en langue néerlandaise pour tous les habitants

de son territoire. Ce qui est pure violence et discrimination de la part de l'Etat belge sera donc légitime de la part de la nation flamande.

C'est pourquoi la fixation des limites du territoire de Bruxelles présente, pour l'avenir de cette ville et pour l'équité tout court, une importance très grande. Nous restons attachés, pour notre part, au principe du référendum, tout en reconnaissant que, vu l'évolution des situations sociologiques, le référendum serait en maints endroits de la grande banlieue plus favorable aux Bruxellois en 1963 qu'en 1970, et que, dès lors, le point de vue flamand d'une limite négociée mérite considération. En revanche, on ne peut accepter de livrer à la flamandisation forcée des portions de la communauté bruxelloise, qui sont dès à présent bruxelloises de fait et de cœur, dans leur grande majorité, même si leur établissement est récent. Car cet établissement s'est fait sans violence, dans le cadre de lois non contestées.

Les 25 communes constituent la base vraisemblable (mais non acquise) d'un accord définitif sur le territoire de Bruxelles. Mais l'invasion bruxelloise se répand déjà au-delà des 25 communes, par le jeu de la spéculation foncière. Il serait raisonnable d'interdire ces lotissements spéculatifs hors limites, qui exaspèrent la Flandre et ne font qu'aggraver le contentieux bruxello-flamand.

Hélas, un gouvernement sous contrôle bourgeois pourra-t-il ou voudra-t-il jamais enrayer la spéculation ? D'où le détour scandaleux que prend la dernière loi. Plutôt que d'interdire le grand lotissement spéculatif d'Alsemberg, par exemple, on interdit aux parents francophones déjà installés à Alsemberg de mettre leurs enfants dans les écoles francophones de Rhode-Saint-Genèse. Demain, on leur interdira sans doute les écoles d'Uccle et de Braine-l'Alleud, ce qui les obligera à vendre leur maison. On frappe les victimes du spéculateur, mais on laisse à ces derniers l'intégralité de ses droits.

BRUXELLES ENFERMEE ? BRUXELLES SOCIALISTE ?

Le verrou actuel est injuste et inhumain. Il réussit cependant à intimider assez les « envahisseurs » bruxellois pour faire monter aux nues les prix des terrains dans les 25 communes, et plus encore dans les 19. Dès lors, le manque de place est la première réalité à laquelle la communauté bruxelloise devra faire face. Qui dit manque de place, dit spéculation foncière et prix forcés du logement.

La seule attitude saine, pour un parti socialiste, est donc de proposer la suppression de la spéculation foncière, c'est-à-dire la municipalisation (ou la « bruxellisation ») du sol des 25 communes. A ce besoin bruxellois, la majorité démocrate-chrétienne flamande, accrochée aux intérêts de la petite spéculation villageoise, type loi De Taeye, répondra « niet », et apportera l'appui massif de ses voix aux forces bourgeoises. Le

Parlement belge unitaire laissera donc la rareté du sol se traduire en loyers exorbitants pour les travailleurs bruxellois.

Le PSB dispose d'une majorité politique virtuellement absolue dans les 25 communes. Un Parlement bruxellois est pour lui non seulement l'occasion de s'affirmer politiquement, mais aussi celle de réaliser un morceau de socialisme urbain, et de servir efficacement les intérêts économiques des travailleurs bruxellois.

CONCLUSION

Le problème linguistique belge est un combat social. Dans ce combat, le socialisme est du côté qui assure la promotion culturelle et l'ascension sociale des masses. En Flandre, ce côté est celui de la langue néerlandaise. Il faut continuer la flamandisation de la Flandre, jusque et y compris celle de la gestion interne des entreprises.

A Bruxelles, ce côté est celui de la langue française (1) et, de ce fait, Bruxelles a cessé d'appartenir au contexte flamand dont

elle est issue. Elle constitue une communauté distincte, qui doit s'exprimer politiquement en une Ville-Etat autonome dans une Belgique fédérale. En effet, Bruxelles est d'abord une grande ville, un grand centre industriel, une communauté de travailleurs urbains. Ensuite, et subsidiairement, elle est le siège de quelques ministères belges et de quelques communautés européennes. Comme telle, elle doit accueillir décentement les fonctionnaires qui viennent résider dans ses limites.

Mais la courtoisie ne l'oblige pas à accepter un bilinguisme que la Flandre refuse pour elle-même, car aucune communauté ne peut vivre heureuse lorsque des groupes culturels s'y affrontent constamment. Pour échapper à cet enfer préfabriqué et imposé du dehors, Bruxelles doit réclamer sa liberté. Elle doit s'en servir aussi pour aménager sa vie quotidienne sur un territoire désormais étriqué. Cela implique la socialisation du sol, jointe à une grande politique de logement, à une politique du coût de la vie et à un urbanisme digne de ses ambitions. Telle est la tâche qui attend le socialisme à Bruxelles. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne l'a pas encore comprise.

Robert Sixte
La Gauche n°47, 6 décembre 1963

(1) N.D.L.R. : Cette opinion sur la langue français» à Bruxelles n'a pas recueilli l'unanimité du comité de rédaction

Emancipation sociale et nationalisme linguistique

Fondamentalement, comme chacun le sait, le mouvement flamand est un courant d'émancipation sociale. En effet, le sous-développement économique, social et culturel qui a si longtemps affligé la Flandre ainsi que l'oppression linguistique découlent d'une même situation. L'assujettissement de la population à une bourgeoisie francisée, historiquement dépendante de l'extérieur (d'abord le régime napoléonien, puis Bruxelles) et incapable d'assumer sa fonction normale de moteur économique du pays.

Cette même bourgeoisie bâtarde se comportait en caste linguistique, puisant dans cette distinction linguistique un "prestige" lui permettant de s'isoler visiblement des masses populaires ("le flamand, c'est pour les domestiques"). Et comme les idées dominantes d'une société donnée sont celles de la classe au pouvoir, la langue française jouissait d'un prestige considérable en Flandre, et tendait à conquérir la petite bourgeoisie urbaine des grands centres.

Phénomène de classe donc que cette bourgeoisie francisée des Flandres, structurellement soudée à ses homologues bruxellois et wallons dans la Belgique unitaire née en 1830. Normalement, le mouvement ouvrier en tant qu'avant-garde naturelle du courant général d'émancipation sociale du pays, eût dû se placer en tête du mouvement flamand, entraîner les masses populaires sensibilisée à l'oppression linguistique et culturelle et insuffler au nationalisme flamand un contenu de classe révolutionnaire puisqu'aussi bien la racine du problème linguistique était socio-économique, de sorte que le socialisme en constitue la solution radicale.

Pour diverses raisons historiques, le mouvement ouvrier flamand a failli dans cette tâche. D'une part, à ses débuts le mouvement flamand intensément catholique et petit-bourgeois jusqu'à la caricature était viscéralement hostile au socialisme. Par ailleurs, l'anti-cléricalisme rabique des premiers socialistes et leur implantation essentiellement urbaine ont compromis la jonction nécessaire avec les campagnes flamandes. Enfin, sous l'influence des courants réformistes et chauvins belgicistes ainsi qu'en raison du poids spécifique considérable de l'aile wallonne du POB, le mouvement ouvrier flamand a négligé la question nationale - niant même son importance - pour sombrer en 1914-1918 dans le climat unitaire chauvin de l'Union Sacrée.

Ainsi furent successivement gaspillées les occasions historiques de réaliser cette convergence des deux courants à laquelle aspirent des militants socialistes flamands comme Cats et Cellerig au 19e siècle, des hommes de lettres comme Auguste Vermeylen et des mouvements populaires à la fois nationalistes et à contenu socialisant tels que les Daensistes et après la première guerre mondiale le courant Frontiste. Le Parti Communiste n'a pas pu davantage "capter" le potentiel

objectivement révolutionnaire du mouvement national flamand.

Il en résulte que la droite politique catholique, voire l'extrême-droite, ont su prendre et conserver la direction du nationalisme flamand soigneusement épuré de son contenu social et canalisé vers une politique linguistique stérile. L'ascension au cours des dernières décennies d'une nouvelle bourgeoisie flamande dynamique et agressive a contribué à accentuer l'aspect purement "linguistique" des revendications du mouvement nationaliste.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le fameux "décret de septembre" adopté le 19 juin 1973 par le conseil culturel flamand. Il répond incontestablement à une aspiration fondamentalement démocratique: effacer les derniers vestiges d'une oppression culturelle et linguistique qui s'effectuait notamment par le biais de la subordination des travailleurs flamands à une hiérarchie francisée, ajoutant ainsi une aliénation linguistique à l'exploitation économique.

Mais en même temps, le climat d'unanimité (moins une abstention) dans lequel fut adopté le décret reflète bien son caractère démagogique et son aspect mystificateur. Il s'agit d'une revendication purement linguistique expurgée de son contenu social. On ne réclame nul droit de regard ou de contrôle des travailleurs flamands sur leur entreprise (le contrôle de l'application du décret est d'ailleurs abandonné à l'Etat bourgeois) mais le prestige de n'être exploité qu'en flamand. Cet aspect de collaboration de classes que reflète l'esprit du décret ne paraît pas encore avoir été compris par le Président du PC, Louis van Geyt, qui, dans un communiqué tardif et passablement embarrassé, explique qu'il n'a pas pris part au vote, qu'il soutient évidemment les droits des travailleurs flamands contre les milieux patronaux de langue étrangère, mais regrette qu'il n'y ait pas eu de consultation des "milieux économiques et sociaux, et plus particulièrement des syndicalistes".

Je ne crois pas que ce soit faire un mauvais procès d'intention au camarade van Geyt que d'affirmer qu'il souhaitait donc aussi une concertation préalable des employeurs ("milieux sociaux et économiques" non syndicaux). On voit ici comment l'unanimité de façade autour de revendications

linguistiques même justifiées entraîne le refoulement d'une position de classe.

L'aspect retardataire et réactionnaire du nationalisme linguistique de la droite flamande apparaît en ce qui concerne les mesures envisagées pour l'application du décret aux travailleurs immigrés ou travailleurs francophones (wallons et bruxellois). De fait, la Flandre est devenue le pôle de développement de la Belgique et par ailleurs le chômage structurel de la Wallonie a entraîné un afflux considérable de main-d'oeuvre immigrée et francophone dans les entreprises flamandes. Que deviendront-ils sous un régime qui prévoit que toutes les relations sociales, tant orales qu'écrites, dans une entreprise située en région flamande doivent se dérouler en néerlandais, tant au niveau individuel qu'à l'échelle de la collectivité ?

L'article 5 du décret prévoit que si la composition du personnel le justifie et à la demande UNANIME des délégués-travailleurs du conseil d'entreprise ou à défaut à la demande UNANIME de la délégation syndicale, l'employeur devra procéder à la traduction de toute communication écrite. Cette disposition n'est valable que pour un an.

Or, ici le nationalisme linguistique se transforme en brimade pour les travailleurs immigrés ou "navetteurs." Comme, le soulignent très pertinemment les délégués CSC de Phénix Works, en cela le décret de septembre est un élément de DIVISION DES TRAVAILLEURS. Cautionner cette discrimination reviendrait, comme le fait remarquer la Centrale Nationale des Employés (régionale de Bruxelles) à contre-carrer non seulement la participation des travailleurs au contrôle de l'entreprise mais encore la défense journalière de leurs droits et revendications.

Autrement dit, tant qu'il s'applique aux travailleurs francophones et immigrés, ce décret est de nature à briser la solidarité des travailleurs sur des bases linguistiques. Il appartient à tous les militants ouvriers flamands de déjouer ce péril (probablement voulu par les initiateurs Volks unie et CVP du projet) et on remarquera que le RODE VAAN (organe flamand du PC flamand) se range à cette position. Ajoutons que ce risque de division des travailleurs des entreprises flamandes nous paraît autrement préoccupant que les propos du ministre Glinne (tenus devant le congrès fédéral du PSB de Charleroi) sur les difficultés que pourrait rencontrer les cadres américains visitant la filiale flamande de leur société. Ce genre de considération rejoint les propos de Pierre De Vos s'inquiétant dans le "Monde" de savoir si Henry Fons pourrait s'adresser à "ses" ouvriers en anglais lors d'une visite en Flandre. Toute l'attitude du camarade-ministre paraît d'ailleurs passablement démagogique, notamment sa brusque décision de suspendre l'immigration des travailleurs étrangers.

Par ailleurs on peut s'inquiéter des pouvoirs dangereusement étendus confiés aux fonctionnaires de l'inspection linguistique qui sont même habilités, dans certains cas, à pénétrer de nuit sans avertissement préalable dans les locaux habités. Sans doute, les pouvoirs d'investigation des délégués de l'inspection du travail sont-ils traditionnellement très étendus. Il reste que ce précédent pourrait servir de prétexte à une extension inquiétante des pouvoirs des forces de répression. Il est d'ailleurs significatif que l'on n'envisage guère pareil pouvoirs de contrainte dans le cadre du dépistage de la fraude fiscale...

N.W

La Gauche n°38, 5 octobre 1973

Actualité du fédéralisme

Une voie wallonne au socialisme ?

A Liège, ce 25 février, on n'a pas seulement fait grève pour des revendications sociales. Il y avait aussi un autre objectif : la régionalisation. La preuve que le problème de la réforme institutionnelle de l'Etat n'est pas qu'une marotte de politiciens bourgeois qui s'en serviraient pour faire diversion. Derrière la perspective de la régionalisation, il y a « quelque chose » qui motive une partie - et non la plus droitière - du mouvement ouvrier.

Le terme même de régionalisation est d'invention récente. Il a surgi au lendemain de la chute du gouvernement VdB-Declercq en février 1968. Ce qu'il signifiait: la constatation par la bourgeoisie et ses partis que la Belgique unitaire était devenue difficilement gouvernable. Le terme de régionalisation s'imposa à cause de son caractère neutre. Contrairement à la revendication autonomiste radicale que couvrait l'idée du fédéralisme, la régionalisation allait se remplir de différents contenus, depuis la simple décentralisation administrative jusqu'à la « régionalisation définitive », qu'on est en train d'accoucher laborieusement.

L'idée de la régionalisation est donc née dans les cénacles politiques bourgeois. Celle du fédéralisme, du sein même du mouvement ouvrier. Or, aujourd'hui, des forces ouvrières (et notamment syndicales) se font les défenseurs acharnés de la régionalisation. Régionalisation et fédéralisme: est-ce une simple question de mots ? La première est-elle une étape vers le second ? Et - question fondamentale pour des révolutionnaires - comment cela s'articule-t-il avec la lutte de classe ? C'est ce que cette série d'articles se propose d'examiner.

La question nationale: en Flandre d'abord

Il faut d'abord faire un sort à un certain marxisme mécaniste qui fleurit dans les groupes d'extrême-gauche (d'Amada à Pour). Tout ce qui n'est pas de la lutte des classes à l'état pur ne serait que diversion pure et simple. Il en serait ainsi des « problèmes communautaires », que les révolutionnaires doivent dénoncer comme de faux problèmes susceptibles d'opposer les travailleurs entre eux et de les détourner des vrais combats. Dans ce jugement, il y a du vrai (on y reviendra). Mais, en gros, il s'agit d'un raisonnement myope. La lutte de classes n'est souvent pas à « l'état pur ». Et, historiquement comme Lénine l'a montré, elle prend souvent la forme de conflits nationaux dont la juste résolution est souvent la pré-condition du développement proprement socialiste de la lutte des masses.

Or la Belgique contient une question nationale explosive par définition. Les deux nations (ou morceaux de nations) qui y ont été rassemblées étaient différentes à tous points de vue. La Wallonie était industrielle, urbaine, avec une tradition d'organisation ouvrière précoce. La Flandre était à dominante paysanne, peu cultivée et sous influencé cléricale. Mais surtout, elle était dominée sur son propre sol par une aristocratie foncière, puis par une bourgeoisie financière et industrielle qui relevait de l'autre culture nationale, la culture française. Exploitées sur le plan économique, les masses flamandes étaient opprimées en même temps sur le plan culturel sur leur propre sol, et dans le cadre de l'Etat belge. Les administrations, l'armée, l'enseignement supérieur, les relations industrielles et commerciales à partir d'un certain niveau : tout se passait en français, y compris sur le sol flamand.

En Flandre, la conscience de l'oppression nationale a précédé la conscience sociale. C'était le rôle du mouvement socialiste, à sa naissance, de reprendre en charge les revendications démocratiques nationales flamandes pour leur donner un prolongement anti-capitaliste. C'était d'ailleurs là la condition pour qu'il morde réellement sur la classe ouvrière flamande en formation. Il ne l'a pas fait. En choisissant l'alliance privilégiée avec la bourgeoisie libérale (encore plus fransquillonne que la bourgeoisie catholique), en cherchant à propager la langue française, considérée comme un facteur d'émancipation culturelle, parmi les travailleurs flamands, en s'alliant, lors de la guerre de '14-'18, avec la bourgeoisie impérialiste française contre la bourgeoisie impérialiste allemande, le Parti Ouvrier Belge (l'ancêtre du PSB) a abandonné le mouvement démocratique flamand au monopole de la droite populiste et fascisante.

En Wallonie: pour le socialisme

Pour la Wallonie, c'est différent. Les Wallons n'ont jamais connu d'oppression nationale dans le cadre de la Belgique. Loin d'avoir précédé la conscience socialiste, comme en Flandre, la revendication autonomiste a été le produit de cette conscience, arrivée à un certain stade de développement.

La revendication du fédéralisme est née du constat de l'avance dont disposait le mouvement ouvrier wallon sur son homologue flamand. A chaque pas que la Wallonie pouvait faire dans la voie du socialisme, le contre-poids flamand pesait comme un boulet. Evalués à l'échelle de l'Etat belge, les rapports de force favorables au mouvement ouvrier dans la seule Wallonie se renversaient au profit de la réaction. Ainsi,

chaque fois au cours de l'histoire récente qu'un décalage apparaissait entre l'état de combativité et de conscience des travailleurs wallons et celui des travailleurs flamands, l'idée du fédéralisme surgissait. Ce qu'elle recouvrait fondamentalement, c'était la volonté de conquérir malgré tout le socialisme dans la seule Wallonie (là où c'était possible), en s'émancipant d'un cadre institutionnel (l'Etat unitaire) qui bloquait l'expérience.

Entre les deux guerres mondiales, les congrès des socialistes wallons revendiquèrent régulièrement le fédéralisme. Ils le firent mollement. Tant que l'industrie wallonne était florissante, tant qu'on pouvait y conquérir des avantages sociaux nouveaux, un réformisme « national » restait crédible.

Ce n'est que lors de l'affaire royale (1950) que le décalage Flandre - Wallonie révéla toute son ampleur, et que, surtout, la classe ouvrière wallonne affirma sa maturité de masse pour une alternative anti-capitaliste. C'est à cette époque qu'un courant du mouvement ouvrier, constitué au sein de la FGTB de Liège autour d'André Renard, indépendamment du PSB, s'empara de la revendication du fédéralisme pour en faire un de ses chevaux de bataille.

Le fédéralisme ouvrier wallon n'est donc pas un fédéralisme simplement démocratique. C'est d'emblée un fédéralisme socialiste, définissant le cadre institutionnel d'une « voie wallonne » vers le socialisme. C'est pourquoi, lors de la grande grève de '60-'61, le fédéralisme fut avancé comme un des objectifs par André Renard et ses amis, mais indissolublement lié aux réformes de structures anti-capitalistes.

Ce lien avec les réformes de structures anticapitalistes, c'est ce qui donne au fédéralisme ouvrier wallon son caractère transitoire, profondément subversif par rapport au régime capitaliste. Même si l'expression « réformes de structures anticapitalistes » est une expression ambiguë, dont le contenu doit chaque fois être bien précisé. Mais comme toutes les revendications transitoires, elle est tributaire d'une situation précise, d'une phase précise de la lutte de classes: aucune revendication n'est transitoire, n'est porteuse d'une dynamique révolutionnaire éternellement.

Le deuxième souffle

'60-'61 fut l'âge d'or du fédéralisme socialiste en Wallonie. Puis, ce fut le déclin. La grève déboucha sur un simple changement de gouvernement. André Renard ne tira pas les conclusions qui s'imposaient de cette trahison: il ne créa pas de nouveau parti politique. Le mouvement ouvrier wallon ne se remit pas de cette défaite. A partir de 1964, il renonça à l'action autonome de classe, et laissa le grand capital organiser le démantèlement de l'industrie wallonne. Pendant dix ans, la « dynamique ouvrière wallonne » s'éteignit. Et, pendant la même période, les luttes ouvrières redémarrèrent en Flandre, à partir de la grève des mineurs du Limbourg de 1970.

Pendant ces années qui furent pour le mouvement ouvrier wallon des années noires, les conditions d'émergence d'un courant fédéraliste socialiste disparurent. Dans ce qui subsistait de gauche ouvrière et dans la nouvelle gauche révolutionnaire issue de mai '68, le fédéralisme se ramena à une référence de plus en plus abstraite, de moins en moins enracinée dans les luttes défensives qu'il s'agissait de mener entreprise par entreprise. Et le fédéralisme, ainsi désamorcé, put être tranquillement récupéré par certains courants bourgeois désireux de se (re)faire une virginité en récupérant pour leur compte une partie de l'héritage d'André Renard (RW, PLP).

Le décalage entre les mouvements ouvriers de Flandre et de Wallonie allait-il se combler ? Le recul de la classe ouvrière wallonne allait-il se combiner avec le développement de la conscience socialiste en Flandre ? Dans ce cas, l'idée du fédéralisme deviendrait définitivement caduque, puisqu'elle se nourrit précisément de ce décalage.

Ceux qui faisaient ce pronostic peuvent mesurer aujourd'hui leur erreur. Si, pendant quelques années, le décalage s'est effectivement comblé au niveau de l'activité sociale élémentaire (qu'on peut mesurer en nombre de journées de grève), il a subsisté au niveau des structures dominantes du mouvement ouvrier, et notamment du mouvement syndical, et au niveau de la conscience de classe. Une fois passée l'ère des grèves sauvages (70-72), la remontée des luttes ouvrières allait toucher les vieux bastions ouvriers wallons et redonner toute leur place aux appareils et aux structures du mouvement ouvrier, que la nouvelle gauche révolutionnaire avait eu tendance à enterrer un peu vite.

Ainsi, sous le gouvernement Tindemans, la dynamique ouvrière wallonne est en train de trouver son deuxième souffle. Le renouveau des luttes ouvrières en Wallonie a redonné vie au réformisme de gauche et, par la même occasion, à la revendication autonomiste. Et l'horizon de la « régionalisation définitive » fait naître l'espoir d'un espace politique wallon où une expérience de gauche pourra s'épanouir, à moyen si pas à court terme.

Les contours de cette alternative ouvrière wallonne, en ce qu'elle est beaucoup plus avancée que l'alternative nationale, on peut aujourd'hui en distinguer les éléments :

- Une certaine renaissance du courant « renardiste » (remplacement de Lambion par Gillon à la tête de la FGTB de Liège ; nouvelle avant-garde en sidérurgie).
- Une réflexion théorique - économique intense susceptible de fonder une expérience réformatrice de gouvernement du type « Union de la Gauche » (groupe Bastin-Yerna, fondation André Renard).

- L'émergence d'une nouvelle gauche anticapitaliste (GPTC, MAS) beaucoup plus enracinée dans le mouvement ouvrier que les groupes équivalents en Flandre.
- La différence qualitative de l'implantation du Parti Communiste.
- Enfin (et surtout), une décantation très avancée au sein du « monde sociologique chrétien ». Le PSC n'arrive plus à conserver sa fonction de verrou pour l'indépendance politique des travailleurs chrétiens. Au sein même des organisations ouvrières, la CSC wallonne se distancie de plus en plus de la direction à poids flamand prépondérant de la CSC nationale. A bien des égards, le couple D'Hondt-Houthuys ressemble au couple FGFB Renard-Major d'il y a 15 ans.

En toile de fond : une classe ouvrière wallonne qui a reconquis sa place d'avant-garde dans le concert social belge, ainsi qu'on s'en était rendu compte lors des mobilisations d'octobre contre la manipulation de l'index, et ainsi qu'on s'en rend de nouveau compte de la manière dont les travailleurs wallons et leurs organisations débordent le cadre des mobilisations prévues par le front commun syndical au niveau national (même si en Flandre, les travailleurs ne se sont pas limités non plus aux consignes nationales).

Il existe donc bien à nouveau une « dynamique ouvrière wallonne » dans laquelle le mouvement ouvrier doit pleinement s'engouffrer, et que les révolutionnaires doivent assumer. Le faire sans illusions néo-réformistes, sans entériner la division d'avec les travailleurs flamands, sans se tromper d'adversaire.

Ne pas se tromper d'adversaire

Il existe donc une dynamique wallonne dans laquelle le mouvement ouvrier doit s'engouffrer. C'est elle que résume le programme du « fédéralisme et des réformes de structures anticapitalistes ». Mais aujourd'hui que la régionalisation et l'idée des réformes de structures (tout court) sont devenues les tartes à la crème de tout ce qui fait mine d'être à gauche en Belgique (y compris le RW et l'aile démocrate-chrétienne du CVP), il est grand temps que la gauche révolutionnaire précise ses positions en la matière. Mais aussi, et avant tout, la stratégie de lutte que cela implique. Et c'est peut-être à ce niveau qu'il y a le plus à dire.

Sur la questions wallonne, on peut distinguer deux courants dans le mouvement ouvrier. D'une part, il y a la majorité du PSB. Les professions de foi fédéralistes du congrès de Verviers sont désormais bien oubliées. Seuls quelques socialistes liégeois (autour de Jean-Maurice Dehousse) y font encore référence. Quant à André Cools, il a définitivement relégué le fédéralisme aux calendes grecques. L'abandon du fédéralisme, sous les auspices de Leburton, a d'ailleurs été un des éléments grâce

auxquels le PSB a évité l'éclatement entre un PSB wallon et un PSB flamand. L'unitarisme du PSB est le prolongement direct du rôle qu'il aspire à jouer sur l'échiquier politique: celui d'indispensable agent de la conciliation de classes entre les travailleurs et la bourgeoisie. Dans une Wallonie autonome, il peut être débordé sur sa gauche, tandis qu'en Flandre, où il n'a jamais réussi vraiment à s'imposer, il risque d'être complètement marginalisé. La Belgique unitaire constitue pour notre social-démocratie le parfait cadre où ces situations extrêmes se neutralisent.

Evidemment, l'unitarisme à tout crin d'un Leburton ne fait plus recette aujourd'hui. Alors, on le peinturlure aux couleurs de la régionalisation. En témoigne le plan PSB-FGFB de régionalisation rendu public il y a près d'un an. Ce fut un joli coup : à l'heure où les partis bourgeois s'entre-déchiraient pour des brouilles communautaires, le PSB présentait une solution achevée au contentieux communautaire. Une solution « équilibrée, « modérée », qui faisait apparaître le PSB comme l'indispensable élément stabilisateur dans la crise institutionnelle de la Belgique. Ce plan marque publiquement la volonté du PSB d'abandonner une cure d'opposition qui commençait à lui peser.

Un plan qui fut favorablement accueilli par cet autre parti unitariste qu'est le PSC. Car il était bien loin d'être un plan fédéraliste. A l'époque, Jacques Yerna avait déjà stigmatisé le fait qu'il prévoyait une tutelle pesante de l'Etat central sur les régions, qui risquait d'étouffer sous le poids d'une majorité nationale conservatrice les efforts d'une gauche wallonne au pouvoir.

L'alibi des Flamands.

L'unitarisme politique du PSB trouve son prolongement au niveau syndical. La FGFB mène pourtant des «opérations» régionales: elle ne mène pas sa barque de la même manière en Wallonie (où elle est majoritaire) et en Flandre. Il existe bien les Interrégionales wallonne et flamande de la FGFB, mais elles ne vont jamais jusqu'à prendre en charge des dynamiques de lutte différentes dans les deux grandes régions du pays. Bien entendu, c'est surtout en Wallonie que l'occasion est manquée. Qu'on se souvienne des mobilisations contre la manipulation de l'index en octobre dernier. Les travailleurs wallons étaient dedans à fond, mais «les Flamands ne suivaient pas», comme le dirent les bureaucrates syndicaux pour expliquer qu'ils renonçaient à l'action. La plupart des dirigeants wallons de la FGFB (les Delourme, Gayetot, Davister, sans compter feu Lambion, qui sévissait encore à l'époque) pensent en fait comme Cools: il faut privilégier à tout prix le cadre national pour ce qui relève de la lutte (et surtout de la concertation) des classes. C'est le meilleur moyen d'éviter les débordements intempestifs.

L'alternative, c'est de s'engager à fonds dans une stratégie wallonne de lutte de classes, et de ne pas hésiter à créer des rapports de force avantageux pour les travailleurs au niveau de la Wallonie quand c'est temporairement impossible au niveau national. On le fait bien dans les secteurs forts, dans les entreprises fortes: pourquoi pas dans les régions fortes ?

Ça signifie notamment une adaptation des structures du mouvement syndical. Il faut que l'Interrégionale wallonne de la FGTB devienne une véritable instance de direction. Il faut que la CSC wallonne donne un cadre à son autonomie grandissante en constituant, elle aussi, une interrégionale. Il faut, enfin, que se constitue un front commun syndical wallon qui exprimera pour toute la région la volonté de combat unitaire des travailleurs. Et que cesse finalement cette ridicule querelle entre les Liégeois qui justifient leur division par l'absence d'un front commun au niveau wallon et les autres pour lesquels un tel front n'a aucune chance de voir le jour s'il n'existe pas d'abord à Liège. Des prétextes qui masquent mal le sectarisme et l'esprit de concurrence qui anime toujours, comme à Liège, les directions syndicales réputées les plus radicales.

Définir une stratégie wallonne de lutte de classes, c'est réduire à néant l'alibi wallingant de la «faute aux (travailleurs) flamands». Mais c'est en même temps rendre service à ces travailleurs flamands, qui ont beaucoup à attendre et à espérer des pas en avant réalisés par leurs camarades wallons. Ces pas en avant sont autant d'armes pour permettre à la gauche – encore faible – du mouvement ouvrier flamand de marquer des points contre sa bureaucratie droitière, car ils seront la preuve que le syndicalisme de combat est payant. C'est cela la solidarité de classe, et non la ligne du compromis qui sert de règle aux directions syndicales et qui se double, - quand il s'agit d'apaiser la base, d'un peu de démagogie aux relents racistes.

Le ghetto régional

Cette critique de la stratégie syndicale nationale, certains syndicalistes haut placés, comme Jacques Yerna et Robert Gillon, la partageront peut-être. Mais leur objectif, c'est plutôt de réaliser un partage des influences à l'amiable que d'opposer au courant « centriste-national » de Debunne une alternative plus à gauche. Ce courant du syndicalisme liégeois, directement héritier d'André Renard, abandonnerait volontiers le mouvement ouvrier flamand à sa bureaucratie droitière, à ses influences cléricales et à ses penchants co-gestionnaires, pourvu qu'il ne pèse plus sur la Wallonie. Et qu'il existe une gauche ouvrière flamande qu'il faut encourager et avec laquelle il faut travailler de concert devient alors une considération tout à fait secondaire.

Pour nous, c'est au contraire fondamental. Car si l'orientation à gauche du mouvement ouvrier wallon doit servir à faire

avancer la classe ouvrière sœur de Flandre, ce n'est pas simplement par internationalisme généreux. C'est avant tout parce que « dynamique wallonne » n'est pas synonyme de « vase clos ». Le mouvement ouvrier wallon dispose d'une marge de manœuvre qu'il doit utiliser à fond, mais qui n'est pas absolue. Penser marcher au socialisme dans le cadre d'une Wallonie timidement régionalisée, c'est jouer l'autruche qui met sa tête dans le sable.

En face, la bourgeoisie reste une bourgeoisie nationale. La bourgeoisie wallonne, ça n'existe pas. Ce sont des holdings nationaux - et des multinationales - qui contrôlent l'économie en Wallonie. Quant à l'Etat, même après la « régionalisation définitive », il restera Etat central. Des compétences subalternes seront attribuées aux régions. Mais toutes les prérogatives décisives resteront au niveau national : la politique économique et fiscale, la gendarmerie et l'armée, la monnaie, la politique internationale. Tant que ce sera le cas, le pouvoir qu'il s'agit de prendre, il se trouve au niveau central. Au niveau wallon, prendre le pouvoir est sans doute plus facile, mais dans le cadre des nouvelles institutions, on n'y prendra jamais que des miettes.

La gauche wallonne à mieux à faire que de se préparer à gérer ces miettes. Il faut qu'elle contribue de toutes ses forces à faire naître l'alternative d'un gouvernement ouvrier au niveau national, qui pourra, seul, permettre l'évolution vers un fédéralisme véritable. En attendant, un gouvernement « wallon » de gauche, qu'on pourra constituer sans trop de problèmes, ne sera que la feuille de vigne d'un pouvoir central pas même entamé, et que les forces du capital tiendront bien en main.

La « régionalisation » dans laquelle le courant renardiste place tous ses espoirs n'est ni un pas vers le fédéralisme, ni un pas vers le socialisme. Les travailleurs wallons ne conquerront leur droit à l'autodétermination que dans la lutte contre l'Etat central et le grand capital qui s'abrite derrière. Il ne faut pas se tromper de terrain, ni d'allié, ni d'adversaire.

Une alternative socialiste

Pour la gauche liégeoise de la FGTB (Yerna, Combat) et du PSB (Jean-Maurice Dehousse), il faut d'abord de bonnes institutions (régionalisées largement) avant de pouvoir faire une bonne politique (progressiste). Ce n'est pas faux. Le problème c'est qu'il est impossible d'obtenir de « bonnes institutions » sans une lutte acharnée de la classe ouvrière, qui ne se mobilisera pas uniquement pour des « institutions », mais aussi pour faire appliquer ses propres solutions à la crise.

Et puis, de quelles institutions parle-t-on ? Nous restons fédéralistes: une Wallonie socialiste doit être maîtresse de son destin. Est-ce que la régionalisation (même définitive) ou le « 107 quater » donnent à la Wallonie cette maîtrise ? Absolument pas. Quant au plan PSB-FGTB de régionalisation,

il ne prévoit, après révision de la constitution (bien comprise, celle-là), qu'un pouvoir fiscal et économique aux régions qui soit complémentaire de la fiscalité et de la politique économique nationales. Et pourtant, Yerna et Dehousse se sont ralliés à ce plan, considéré sans doute comme un premier pas. Alors qu'il ne débouche que sur l'octroi aux régions de compétences mineures.

D'accord avec Jacques Yerna quand il écrit, en éditorial du dernier «Combat»: «Ce que le gouvernement de centre-droite de M. Tindemans n'a pas su réaliser, il n'y a pas de raison qu'un gouvernement de centre-gauche le fasse. Le seul moyen d'en sortir, c'est un véritable pouvoir wallon.» L'allusion aux appétits participationnistes du PSB est bien envoyée. Seulement, on n'arrachera pas ce « pouvoir wallon » dans la trêve sociale. Il n'y a pas de combat wallon hors du combat du mouvement ouvrier.

Le «combat wallon»

Combat wallon : une notion d'ailleurs lourde d'ambiguïtés. Les cocoricos nationalistes et anti-flamands du RW, les congrès de mouvements wallons (MPW, Wallonie Libre, Rénovation wallonne), aujourd'hui groupusculaires mais qu'on maintient en vie pour donner corps à un semblant d'unité nationale, où on chante « le chant des Wallons » plutôt que l'Internationale, les déclarations de Dehousse samedi dernier à la RTB plaçant l'enjeu des prochaines élections au niveau de «pour ou contre le CVP», tout cela tend à faire croire à la nécessité d'un «sursaut national» wallon, alors que c'est d'un sursaut de classe que les travailleurs wallons ont besoin. L'unité wallonne est une escroquerie qu'il faut impitoyablement dénoncer.

Les réformes de structures «tout court»

Aujourd'hui, tout le monde parle de réformes des structures en Wallonie et à Bruxelles (même le FDF s'y est mis). Or, il y a réformes de structures et réformes de structures. Tout dépend de l'objectif qu'on se donne. Les économistes de la Fondation André Renard ont souvent insisté sur le fait qu'en Wallonie, la crise capitaliste internationale se doublait d'une crise spécifique du fait de l'incurie et du manque de dynamisme du capital autochtone. On a souvent l'impression que les réformes de structures proposées par la FAR (et qui ont essaimés jusqu'au RW) ne cherchent qu'à répondre à cette crise spécifique. D'abord, relancer l'économie wallonne par des techniques appropriées, en faisant jouer un rôle prépondérant au secteur public pour compenser la faillite du privé. Et quand cette économie sera à nouveau prospère, peut-être pourra-t-on, camarades de la FAR, envisager la transition au socialisme...

En effet, la FAR a fait de l'initiative industrielle publique son cheval de bataille. Mais cette initiative industrielle publique prend place à côté d'un secteur privé auquel on ne touche pas,

et est financé simplement par la fiscalité (peut-être modifiée dans un sens plus progressiste) et par l'épargne, ainsi que l'a encore affirmé récemment une étude du groupe B-Y. Or, cette épargne se trouve aujourd'hui concentrée: 1) dans des dépôts réalisés dans les banques privées, 2) dans les actions des sociétés privées. Comment la mobiliser ? Pour la FAR et B-Y, en créant à côté du secteur privé un secteur industriel et financier public, dont on espère qu'il imposera sa logique au terme d'une « compétition pacifique » avec le secteur capitaliste. C'est le genre de compétition où on part battu d'avance. Ou bien on nationalise, sans indemnités ni rachat, les banques et les secteurs-clés, et on assume l'affrontement social que cela implique. C'est là notre conception des réformes de structures et de l'initiative publique. Et c'est pourquoi nous tenons tant à l'adjectif « anticapitaliste »

Un fédéralisme radical

La gauche du PSB, la gauche de la FGFB, le Parti Communiste, le RW, pour ne pas parler du PRLw : toutes ces organisations sont pour le fédéralisme. Et pourtant, dans les circonstances actuelles, aucune ne l'avance. Elles ne parlent que de « régionalisation ». Nous ne mettons pas notre fédéralisme en poche. Seule une transformation radicale de l'Etat belge, un véritable fédéralisme, peut assurer les conditions d'un développement socialiste autonome de la Wallonie. Il ne suffit pas d'une assemblée et d'un exécutif wallon élus. Il faut également que la Wallonie dispose des prérogatives décisives en matière économique et fiscale. Le principal aux régions, l'accessoire à l'Etat fédéral.

En attendant, si des institutions régionales sont mises sur pied, le mouvement ouvrier devra les investir. Dans ce cadre pourra se constituer un embryon de pouvoir ouvrier wallon, qui pourra poser sa candidature pour un véritable gouvernement ouvrier wallon. Mais sans un fédéralisme intégral, porté à la pointe de la lutte du mouvement ouvrier, parler d'un tel gouvernement est une imposture.

Quelques directives en guise de conclusion

- Les révolutionnaires et, en général, la gauche anticapitaliste, doivent s'insérer dans la dynamique wallonne pour le fédéralisme et les réformes de structure anticapitalistes. ;
- Ce fédéralisme doit garantir l'autonomie totale de décision des régions quant au choix de société qu'elles désirent se donner.
- Il s'agira d'un fédéralisme à deux, dans le sens où ce seront les deux peuples (wallon et flamand) qui se confronteront à l'intérieur des instances de l'Etat fédéral, mais avec Bruxelles ville-région, jouissant du droit démocratique à l'autonomie interne. Ce sera une espèce de fédéralisme à « deux et demi ».

• Le fédéralisme doit être indissolublement lié à des réformes de structure anti-capitalistes. Sans elles, il devient vide de tout contenu et, en outre, impossible.

- Pas de stratégie industrielle wallonne alternative sans s'attaquer de front au secteur capitaliste.

• Cet objectif ne pourra être atteint sans le rassemblement de toutes les forces politiques et syndicales représentatives du monde du travail, à l'exclusion des forces bourgeoises.

• Les travailleurs wallons doivent lutter avec leurs camarades flamands pour mettre sur pied un gouvernement ouvrier sur la base d'un tel rassemblement. Seul ce gouvernement peut ouvrir la voie au fédéralisme socialiste.

Henri Goldman,
La Gauche n°9, 10,11, mars 1977

Bruxelles et le fédéralisme

Nous le rappelions dans la dernière Gauche: il souffle à Bruxelles dans cette campagne un vent chauvin qui prend parfois des allures d'inquisition. De même qu'en Flandre, on mène la chasse aux faux flamands (?), de même que le RW démasque les « soi-disants Wallons », Bruxelles est truffé de Bruxellois qui sont plus bruxellois que le voisin. Avis - en passant - aux travailleurs immigrés et à leurs familles: Bruxelles sera aux vrais Bruxellois (francophones, comme il se doit). De ce vent, nous ne sommes pas abrités. On nous interpelle souvent sur nos positions, qualifiées d'anti-bruxelloises. Alors, on s'explique.

1. Fédéralisme : à 2 ou à 3 ?

La LRT est pour le fédéralisme à deux ; il paraît que c'est anti-bruxellois. En fait, nous nous opposons simplement à ce que l'Etat central soit géré par les trois régions, ce qui donnerait à Bruxelles une position d'arbitre difficilement acceptable par les deux autres. (Et ce ne sont pas seulement les Flamands qui risquent d'être lésés par une coalition francophone; les Wallons risquent tout autant de l'être par une coalition des deux régions où la droite est majoritaire.) La Belgique est un Etat binational. Nous proposons que la Belgique fédérale de demain soit donc gérée par ses deux nationalités: la nationalité wallonne/francophone et la nationalité flamande. Dans ce cadre, les citoyens de Bruxelles exerceront tous leurs pouvoirs par le truchement de leur communauté respective. C'est cela que nous appelons un fédéralisme à deux.

Et nous constatons - à notre grande surprise - que c'est là la position du FDF, qui écrit dans sa dernière feuille électorale à grand tirage: «Les deux grandes communautés d'expression française et néerlandaise géreront paritairement l'Etat central ». Le FDF est donc aussi pour le fédéralisme à deux. Ouf, nous sommes couverts.

2. Bruxelles, « région à part entière » ?

C'est entendu : Bruxelles est une région, une troisième région. Ce n'est ni la Flandre, ni la Wallonie. Ce qui caractérise Bruxelles, c'est qu'elle est peuplée de citoyens appartenant aux deux grandes communautés culturelles. C'est aussi une histoire - et une conscience particulière - produite par un siècle et demi de position particulière dans l'Etat.

Mais ces critères ne la définissent pas comme une région du même type que les deux autres. En tant que région socio-économique, Bruxelles ne s'apparente nullement à la région flamande ou à la région wallonne, mais bien plutôt à la région anversoise ou à la région liégeoise. Or, le développement économique des grandes métropoles urbaines doit être planifié avec celui de la grande périphérie et même de la campagne environnante, pour que ce développement soit harmonieux et ne laisse pas subsister des poches de chômage, de sous-

développement, de dépeuplement. Pour Anvers et Liège, cette planification pourra s'effectuer dans le cadre des régions flamande et wallonne. Pour Bruxelles, cela ne pourra se faire que par une concertation entre les trois régions, toutes trois concernées.

Or, entre Bruxelles et son environnement, le contentieux est beaucoup plus lourd qu'entre Liège et sa périphérie, précisément à cause de l'héritage de l'hyper-centralisation. L'exemple le plus frappant est la structure de l'emploi. En quantité d'abord : bien qu'il y ait à Bruxelles 45.000 chômeurs (ce qui correspond à un taux bien au-dessous de la moyenne nationale), il y a aussi près de 250.000 navetteurs qui viennent chaque jour de Flandre ou de Wallonie travailler dans la capitale.

Une position démocratique correcte serait de transférer la majeure partie de ces emplois sur les lieux d'habitation de ceux qui les occupent : en Flandre et en Wallonie. En qualité Bruxelles est également favorisé : une bonne partie de l'emploi y est constitué par des agents des administrations nationales de l'Etat ou des parastataux et par les employés des sièges sociaux des grandes sociétés. Des emplois favorisés (haut niveau de salaire, stabilité de l'emploi, lois sociales), mais qui déséquilibrent au profit de Bruxelles la structure nationale de l'emploi. Bruxelles dispose donc à ce niveau de privilèges auxquels elle ne renoncera pas d'elle-même. Un rééquilibrage de la structure économique et sociale de Bruxelles au profit des deux autres régions du pays (ce qu'on a parfois appelé « dégraissage », mot qui sonne mal à certaines oreilles) ne pourra se réaliser que par la concertation entre les trois régions. Bruxelles ne peut décider seule sur ces matières, contrairement à la Wallonie et à la Flandre, seules régions « complètes » du pays, Bruxelles n'étant à proprement parler qu'une « ville-région ».

Pour les compétences qui lui resteraient dévolues, Bruxelles devra disposer, comme la Flandre et la Wallonie, d'organes de pouvoir élus. Cette élection devra se faire au suffrage universel selon le principe d'«un homme, une voix», avec des garanties pour la minorité flamande, et autogestion des deux

communautés linguistiques pour toutes les matières «personnalisables» (culture, enseignement,...).

3. Les limites : carcan ou « olievlek » ?

Carcan ou « olievlek » (tache d'huile): ces deux expressions résument le problème de l'expansion territoriale de Bruxelles dans la conscience des Bruxellois francophones et dans celle des Flamands de la périphérie. Carcan: Bruxelles, comme toute grande ville, a tendance à s'étendre, et a besoin pour cela d'un certain espace vital. D'autant plus qu'une spéculation foncière effrénée transforme le centre de la ville en un désert de bureaux en expulsant les habitants du centre et en les chassant vers la périphérie... qui est flamande, et où ils ne peuvent s'exprimer dans leur langue. Tache d'huile : les habitants flamands des communes (souvent rurales) de la périphérie, qui n'ont rien demandé aux Bruxellois, se voient petit à petit envahis et quasiment colonisés par une population francophone, d'un niveau économique plus élevé, qui s'installe dans leur commune, fait monter les prix des terrains au-dessus des moyens de la population locale, et impose sa culture en même temps que sa présence, par le phénomène classique de l'«

acculturation » qui, pendant la première moitié du 20ème siècle, a transformé à Bruxelles la majorité flamande en minorité.

On peut comprendre les Bruxellois qui s'exilent vers la périphérie. Ils y sont contraints par le développement anarchique de leur cité. Mais les habitants flamands de la périphérie ne peuvent en payer les pots cassés. Toute modification des limites de Bruxelles qui n'enrayerait pas définitivement l'extension de la tache d'huile ne ferait que déplacer le carcan. Dans 10 ans, 20 ans, il renaîtrait dix kilomètres plus loin.

Notre position: oui à l'incorporation des quartiers de la périphérie qui sont, de fait, «bruxellisés», si on prend en même temps des mesures pour que les nouvelles limites soient stables. Cela implique que, dorénavant, le développement de Bruxelles devra se faire « en dedans », ce qui est possible dans le cadre d'une croissance démographique zéro, qui est déjà un fait. Il faut pour cela juguler définitivement la spéculation foncière et mener une politique de rénovation urbaine sous initiative publique. On le voit, ça ne se résout pas par des lois linguistiques et des règlements administratifs.

**Henri Goldman,
La Gauche, 06/04/1977**

(1) Trinational, en fait : il y a encore les cantons de l'Est, de nationalité allemande. Mais c'est encore une autre histoire...

La question nationale en Belgique

Près de 150 ans après la fondation de la Belgique unitaire, la question nationale fait toujours autant parler d'elle. Le pacte gouvernemental d'Egmont, signé par les partis linguistiques Volksunie et FDF, institutionnalise Bruxelles comme ville francophone, maintient les facilités dans les communes périphériques, et élargit à de nouvelles communes les privilèges des francophones. Le 23 octobre a lieu une grande manifestation flamande contre ce pacte à Dilbeek. Le 19 novembre se fonde le « Vlaamse volkspartij » à partir de dissidents de la VU (Lode Claes). La communauté de langue allemande revendique une modification du statut de son conseil culturel. Comme on voit, ce gouvernement d'« unité nationale » est loin d'avoir réussi à résoudre ce qu'on appelle pudiquement la « question communautaire ».

Depuis la fondation du POB et des organisations syndicales le mouvement ouvrier belge a insuffisamment compris la nécessité de soutenir les luttes des nations opprimées. La LRT elle-même n'a pas toujours eu une position correcte et unanime. Le 3ème congrès de 1976 ignore totalement la communauté allemande et contourne les revendications wallonnes et flamandes.

Il existe trois nations en Belgique

On a trop souvent tendance à oublier qu'il existe non pas deux, mais trois nations en Belgique:

- Les Allemands des cantons de l'est. Ils forment la minorité nationale la plus opprimée de Belgique. La plus grande partie de ces 100 000 allemands (+1% de la population de Belgique) a été annexée à la suite de la guerre impérialiste de 1914-18. En pratique ils jouissent de très peu de droits politiques, culturels et économiques.

- Les Wallons, avec 33% de la population (Bruxelles exclus), forment la deuxième nation de Belgique. La Wallonie était très fortement industrialisée au début du siècle. Pour cette raison le mouvement ouvrier a une longue tradition de lutte et d'organisation. Ceci a une grande influence sur le mouvement national en Wallonie. Les organisations ouvrières y occupent une place prédominante. Les revendications nationales (fédéralisme) sont étroitement reliées à des revendications sociales (défense de l'emploi...). Le réveil wallon date essentiellement de l'après guerre, au moment où les patrons désertaient la Wallonie pour investir en Flandre; là où de plus grands profits étaient possibles. Nous ne pouvons pas parler des Wallons comme d'une «nation opprimée». En effet, pour qu'une nation soit opprimée il faut que toutes ses couches sociales le soient; qu'elles soient empêchées de parler leur propre langue. Or, cela n'a jamais été le cas en Wallonie.

- Les Flamands sont la nation la plus importante de Belgique: 59% de la population (Bruxelles inclus). Ils ont une longue tradition de lutte pour faire respecter leurs droits linguistiques

et culturels. L'état belge, à sa fondation en 1830, ne reconnaissait que le Français comme langue officielle. Jusqu'à il n'y pas si longtemps, si on voulait occuper un poste de direction dans l'administration ou dans la vie politique il fallait parler le français. Les villes flamandes étaient en grande partie dirigées par une bourgeoisie fransquillonne et ce n'est qu'en 1932 que les Flamands obtinrent la première université entièrement flamande à Gand. Tout ce passé de luttes nationales a fortement uni les flamands et les a rendus très sensibles à la défense de leurs droits propres. Ceci est positif. La question de la forte minorité opprimée flamande de Bruxelles (environ 25-30%) continue à mobiliser l'ensemble de la nation flamande contre l'état unitaire. La direction du mouvement ouvrier flamand reste encore aujourd'hui essentiellement aux mains de partis pro-capitalistes (VU, CVP, PVV, VVP). Une raison est que la conscience flamande a précédé la conscience sociale. Une autre raison est que les directions ouvrières traditionnelles ont abandonné la défense des droits légitimes du peuple flamand. L'égalité des nations et leur droit à disposer d'elles-mêmes

La position de principe, qui guidait les bolcheviques avant leur victoire était la suivante : « Le socialisme victorieux doit nécessairement instaurer une démocratie intégrale et par conséquent, non seulement instaurer une égalité totale entre les nations, mais aussi mettre en application le droit des nations opprimées à disposer d'elles-mêmes, c'est-à-dire le droit à la libre séparation politique » (Lénine, Tome 22, pp. 155-170). Ceci fut mis en pratique, après octobre 1917 dans la Déclaration des Droits des Peuples de la Russie.

La Quatrième Internationale a toujours été fidèle à cette tradition et sa section belge, à son 4ème congrès, ne peut que se placer dans ce cadre. Bien que nous ne soyons pas nous-mêmes nationalistes, nous faisons une distinction entre le nationalisme réactionnaire des nations oppressives et le nationalisme progressiste des nations opprimées. Nous soutenons le nationalisme des nations opprimées ainsi que leurs revendications démocratiques.

En Belgique, la population allemande constitue une infime minorité. Cependant, pour nous, leurs revendications sont aussi

importantes à résoudre que celles des Flamands ou des Wallons. Il faut revendiquer l'organisation d'un référendum démocratique dans lequel ils pourront décider librement de leur destinée (rattachement à l'Allemagne ou statut spécial en Belgique). Cela implique que les Allemands de Belgique puissent faire de la propagande pour la séparation sans risque de répression.

La chose est un peu différente pour les Wallons et les Flamands. Il existe déjà un sentiment populaire très répandu en faveur du fédéralisme. A son congrès de fondation, en mai 1971, la LRT soutenait le fédéralisme : « La Belgique est une nation qui comprend deux peuples, le peuple flamand et le peuple wallon, mais dont la bourgeoisie est profondément unitaire, pour des raisons de classe. Dès lors, en vertu du principe de l'autodétermination des peuples, nous sommes pour un Etat fédéral à deux, où la communauté de Bruxelles aurait un statut propre à négocier avec les deux nations fédérées. (...) Toutes /es autres formules ('régionalisation', etc.) ne sont que des manœuvres afin d'empêcher l'instauration de ce fédéralisme en distribuant une partie du gâteau à la nouvelle bourgeoisie régionale et à la bureaucratie ouvrière collaborationniste ».

On voit que nous étions très nettement opposés au fédéralisme à trois qui revient en fait à minoriser une fois de plus le peuple flamand qui se trouverait en face de deux Etats francophones. Les pouvoirs de la ville de Bruxelles ne doivent pas être supérieurs à celle de Liège ou d'Anvers. Les Flamands de Bruxelles élisent leurs représentants au gouvernement fédéral flamand et les francophones le font pour leur gouvernement. La limite des 19 communes doit être strictement respectée pour défendre le statut linguistique des communes périphériques menacé par l'invasion des couches aisées francophones. De même les facilités doivent être supprimées dans ces communes.

Ce qu'il manquait dans les documents du congrès de fondation de la LRT, c'est une liaison explicite du fédéralisme avec la lutte pour une république socialiste. Il existe dans le monde beaucoup d'Etats fédéraux. Parmi les plus connus, on trouve les USA et le Canada. Le fédéralisme n'a pas empêché que plusieurs nations soient opprimées aux USA (Noirs, Chicanos, Portoricains,...) et au Canada (Québécois, Indiens,...). Nous devons expliquer, en Belgique, que la source de l'oppression se

trouve essentiellement dans la nature capitaliste du système. Les autres Etats fédéraux capitalistes n'ont pas résolu la question nationale. Le capitalisme est un système qui engendre la division (hommes/femmes; travailleurs belges/travailleurs immigrés; Wallons/Flamands) et les inégalités sociales. Le socialisme, au contraire, crée les bases permettant une réelle démocratie et une réelle égalité entre les nations. De même, les caricatures de socialisme des pays de l'Est n'ont pas aboli les inégalités nationales, parce qu'elles excluent les travailleurs de toute décision politique.

La seule force qui est capable aujourd'hui de faire progresser l'humanité, ce n'est ni la bourgeoisie ni la couche bureaucratique parasitaire des pays de l'Est, de Chine ou de Cuba, mais la classe ouvrière. C'est pourquoi la LRT devrait inclure dans son programme la revendication d'une république fédérale (à 2) démocratique et socialiste de Belgique, ainsi que l'autodétermination pour les Allemands des cantons de l'Est. Ce n'est aucunement un préalable à une action ou une manifestation commune avec d'autres forces politiques et sociales; mais c'est un point de vue que nous devons défendre à chaque occasion.

Le caractère combiné de la révolution socialiste en Belgique

La révolution socialiste ne sera pas seulement le fait des travailleurs. Elle sera aussi le fait de tous les opprimés (femmes, flamands, allemands,...) pour qui elle représente la seule issue possible. Dans le passé le mouvement ouvrier belge a commis l'erreur de ne pas attacher une importance suffisante à la lutte de tous les opprimés, perdant ainsi des alliés précieux. La lutte nationale des Allemands, des Flamands sera une composante essentielle de la lutte pour renverser le patronat belge. Leurs échecs répétés à résoudre définitivement leurs problèmes en Belgique capitaliste les » mèneront petit à petit à la nécessité d'une solution socialiste. La collaboration de leurs partis traditionnels (« socialistes » et nationaux) et des dirigeants syndicaux aux solutions préservant la Belgique unitaire les poussant progressivement vers la recherche d'une direction socialiste-révolutionnaire. Mais pour cela il faut que les propositions socialiste-révolutionnaires existent et soient suffisamment claires. C'est au 4ème congrès de la LRT de répondre correctement à la question nationale en Belgique.

**François Massion ,
La Gauche 07/12/1977**

Crise et fédéralisme : Flandre contre Wallonie ?

La discussion sur le transfert d'argent «flamand» vers la Wallonie a été à l'ordre du jour ces derniers temps. Certains économistes - surtout de l'Université de Louvain - se sont opposés à ces transferts. D'autres lient la discussion sur la nécessité d'une dévaluation du franc à des divergences entre ladite bourgeoisie flamande et les groupes de la bourgeoisie belge traditionnelle. Existe-t-il vraiment une bourgeoisie flamande qui se distingue de la bourgeoisie belge ? La Flandre et la Wallonie ont-elles besoin d'une politique économique différente ? La fiscalité doit-elle être dissociée ?

Dans cet article nous examinerons certains aspects, partant de la crise, et nous situerons le mot d'ordre du fédéralisme dans ce cadre. En effet, nous sommes conscients qu'il y a confusion à ce sujet au sein de la gauche. Que le problème du fédéralisme n'a pas été suffisamment approfondi, pour des raisons historiques. Bien que la LRT se soit prononcée sans équivoque pour le fédéralisme, elle a, elle aussi, besoin de préciser ce mot d'ordre. Cependant, cet article doit être lu comme une contribution au débat et non pas comme une prise de position de l'organisation.

Une crise, plusieurs visages

La crise du capitalisme est internationale. Elle entraîne les économies capitalistes dans des récessions répétitives qui mènent à la destruction massive des forces productives: chômage croissant, fermetures et démantèlements d'entreprises, jusqu'à la destruction de stocks.

Bien qu'internationale, la crise ne se présente pas de la même façon dans tous les pays ou régions. Il y a bien des différences entre la crise en Allemagne et aux USA, en Irlande et aux Pays-Bas. La crise se manifeste surtout au niveau du chômage, de l'inflation et de la diminution de la production industrielle, mais, dans chaque pays, la pondération et la profondeur diffèrent. En Belgique, si le chômage pesé lourd, l'inflation est relativement réduite.

Or même, on observe des différences entre la Flandre et la Wallonie. La Wallonie est plus lourdement frappée. Le taux de chômage en témoigne; le nombre absolu de Flamands chômeurs est de 185.400 pour 123.800 en Wallonie (mars 1980), mais en Wallonie, ils forment 13% de la classe ouvrière, en Flandre seulement 10,7%.

Une crise structurelle

Au début de la crise, en 1974, la Flandre sortait d'une période expansionniste prolongée, grâce surtout aux investissements étrangers. La Wallonie se trouvait par contre dans une crise structurelle prolongée, depuis la démolition des mines de charbon. La Flandre entrait dans la crise avec un taux de

croissance d'environ 6,2% (70-74). La production Industrielle en Wallonie ne croissait que de 3%. Cela donnait à «l'économie flamande» une plus grande résistance. Dans l'année de crise (1975), la production se rétrécit de 7,6% en Flandre, mais le rétablissement se fait assez vite grâce à une croissance moyenne de 4% dans les années 76-79. La Wallonie, par contre, voit diminuer sa production de 12,3% en 1976... et le taux de croissance qui stagnait à 2% depuis lors ne suffisait pas pour relayer la production au niveau de 1974 (1)

La cause principale de cette situation se trouve dans la plus forte concentration en Wallonie des secteurs particulièrement victimes de la crise, tandis que la concentration des secteurs en expansion se situe en Flandre. Sur les secteurs mentionnés dans les statistiques, six ont une croissance supérieure à 5% dans la période 70-77. En Flandre, ils réalisant 28,1% de la valeur ajoutée, en Wallonie 21%. Six autres secteurs ont une croissance inférieure à 1% et réalisent 15,6% de la valeur ajoutée en Wallonie contre 11,1% en Flandre. La crise de l'économie wallonne est donc plus influencée par l'absence relative de secteurs en expansion (bois, chimie, pétrole, métallurgie, finances et les petits secteurs) que par la présence de secteurs stagnants (carrières, sidérurgie et non-ferreux, agriculture, textile, confection et chaussures, papier).

Une bourgeoisie conservatrice

Cela démontre le conservatisme économique de la bourgeoisie belge. Dans les années qui ont précédé la crise, 43,5% des investissements en Wallonie étaient destinés à la sidérurgie et à la métallurgie, 16,7% à la chimie, tandis que l'industrie de l'alimentation, la construction et l'industrie extractrice prenaient chacune entre 6 et 8%. En Flandre, la sidérurgie et la métallurgie ne recevaient que 28,5% des investissements pour 26% dans la chimie, surtout pour développer la pétrochimie au lieu de la chimie classique, comme en Wallonie. 12% étaient accordés à l'alimentation, 7 à 8% au textile et à la construction. Il n'y a donc pas d'énormes différences sauf pour le rapport entre chimie et métallurgie. Par ailleurs, cette différence ne trouve pas son origine dans un comportement différent de la bourgeoisie

autochtone, mais dans la marée d'investissements étrangers en Flandre dans les années 60, qui menait à un choix d'investissements plus équilibré et moins conservateur dans les années 70. Conséquence : la Wallonie reste le producteur de produits semi-finis tandis que la Flandre crée plutôt des produits finis. Les deux visent tant la consommation intérieure que l'exportation, mais les produits semi-finis sont plus sensibles aux fluctuations sur le marché mondial.

La Flandre exportatrice ?

Jusqu'à la crise, la Flandre et la Wallonie exportaient environ le même pourcentage de leur production. En 1966, c'était 38%, en 74: 50%. Depuis lors, la part de l'exportation a encore augmenté en Flandre jusqu'à atteindre 53%, et a diminué en Wallonie à 48%. La cause n'est pas à chercher dans une dégradation du caractère exportateur de l'industrie wallonne, mais du côté des difficultés rencontrées pour vendre les produits semi-finis à l'étranger. La position de la Flandre reste stable, grâce surtout au secteur automobile qui n'exporte pas moins de 93% de sa production (et importe 70% des pièces détachées). Mais elle n'est pas qualitativement différente quant à son orientation vers l'exportation.

Il n'y a donc pas de base objective pour supposer que les divergences dans la bourgeoisie sur la nécessité d'une dévaluation renvoient à un problème communautaire. En Flandre comme en Wallonie, ce sont exactement les mêmes secteurs qui exportent plus de la moitié de leur production: le textile, la chimie, les non-ferreux, la sidérurgie et la métallurgie. Si ces divergences de la bourgeoisie ont une base objective, c'est dans les besoins sectoriels ou même au niveau des entreprises qu'il faut les chercher.

Les holdings au centre

L'absence de multinationales d'importance mondiale est un autre témoin du conservatisme de la bourgeoisie belge. Des entreprises comme les ACEC, MBLE étaient à la veille de la guerre mondiale aussi fortes que Philips ou Siemens. Aujourd'hui, elles n'en sont qu'une fraction ou dépendent d'autres multinationales. Une industrie belge de l'automobile n'existe pas. Pendant des années, on s'est reposé sur l'exploitation du Congo et, lorsque cela a pris fin, nombreuses furent les entreprises coloniales qui disparurent - non pas en faveur de la population congolaise, mais en faveur de l'impérialisme, américain et français surtout. A l'exception de Petrofina, la bourgeoisie belge n'a rien réalisé dans les secteurs pétroliers et pétrochimiques. Les secteurs de pointe sont presque uniquement contrôlés par des multinationales étrangères.

Une des causes principales de cette situation réside dans la structure de base du capitalisme belge: les holdings. Ce sont

des sociétés qui possèdent les actions de plusieurs entreprises (dites «en portefeuille»), surtout pour étendre les risques et pour stabiliser les profits. Ils jouent un rôle central dans l'économie belge; la Société Générale, les groupes autour des familles Empain, Lambert et Delannoit (Bruxelles-Lambert), Frère-Bourgeois, etc. La croissance du portefeuille est prépondérante par rapport à la croissance de l'industrie, tandis qu'à l'étranger on voit que les multinationales se sont construites autour de l'activité industrielle. Les holdings, ce sont des entreprises avec certains intérêts dans d'autres entreprises.

Un conservatisme unitaire

Ces holdings sont «belges». Ce sont des bastions unitaires et - en effet - francophones. A cause de leur structure, ils sont presque inévitablement conservateurs. Ils possèdent des actions «flamandes», «wallonnes» et «bruxelloises» et ne peuvent donc qu'être unitaristes. Qu'ils favorisent la Wallonie n'est qu'une interprétation après coup. Le développement de l'industrie wallonne avant 14-18 est la conséquence de facteurs économiques (charbon, minerais) et le déplacement vers la Flandre après 40-45 a une base économique objective: l'internationalisation de l'économie rend le transport très important. La Société Générale est depuis longtemps présente à Anvers (CMB, Cockerill Yards,...). Nombreuses sont les familles flamandes qui y ont lié leur sort, et qui continuent à le faire.

Un grand nombre des entreprises occupant plus de mille travailleurs se trouvent en Flandre, mais elles sont ou bien liées aux holdings, ou bien il s'agit de succursales de multinationales étrangères, et les entreprises vraiment flamandes sont des merles blancs qui ne se méfient pas de la collaboration avec les holdings. Gevaert avec Cobepa (et avec Bayer), Laysen-Ahlers-Boel-werfawe la CMB (Société Générale), Bekaart avec Cockerill. Des entreprises flamandes, ça n'existe pas hors de la collaboration avec les capitalistes «belges» ou étrangers : leur intégration (comme cela a été le cas pour le groupe KB-Boerenbond ou Laysen-Ahlers) n'est qu'une question de temps.

Dès qu'elles veulent franchir un certain seuil, elles sont obligées de chercher des alliés et de s'intégrer dans la bourgeoisie nationale et internationale. Il n'existe qu'un seul capitalisme belge, dans lequel existent des divergences, mais qui est obligé d'unifier sa position vis-à-vis de la réalité économique à l'échelle européenne et mondiale. Non pas en s'opposant à l'Europe et aux instances mondiales, mais en s'intégrant profondément dans la bourgeoisie européenne et mondiale: la bourgeoisie belge est exportatrice.

L'unité de l'économie belge, le caractère unitaire des groupes dominants de la bourgeoisie et les intérêts communs vis-à-vis de et avec l'étranger, nécessitent la continuation de l'Etat

belge comme centralisateur du pouvoir et des décisions économiques. C'est pourquoi l'accord gouvernemental ne délègue pas de vrais pouvoirs économiques aux régions.

Fédéralisme : une dynamique anti-capitaliste

Il n'existe donc qu'une seule économie belge, une seule bourgeoisie belge. Les différences entre les régions en ce qui concerne la profondeur de la crise ne font que refléter la façon la crise frappe des secteurs économiques différents. La différence dans l'approche de l'aide de l'Etat en Flandre et en Wallonie - «sélectivité» contre «générosité» - est la conséquence des rapports de force politiques: la position plus forte du mouvement ouvrier en Wallonie, la position plus forte des néo-libéraux du CVP, du PW et de la VU en Flandre.

Les différences que l'on peut observer dans la politique d'aide ne reflètent pas un autre choix de la bourgeoisie mais bien la nécessité pour celle-ci d'accepter des nuances à cause des rapports politiques. Les différences d'attitudes vis-à-vis de la sidérurgie et du textile provoquent d'ailleurs des contradictions parmi les patrons de l'acier et du textile. La Société Générale est dans les deux cas le pôle le plus important: Cockerill pour la sidérurgie, UCO pour le textile. Dans la sidérurgie, la subvention publique rencontre la résistance d'une partie du patronat (Boél). Dans le textile, c'est la non-subvention qui fait des remous parmi les petits barons du textile. Pourquoi cette différence, alors que la Société Générale est le bénéficiaire le plus important dans les deux cas ? C'est la Société Générale qui a fait ce choix : si le textile continue à mourir, elle a des ressources suffisantes pour maintenir l'UCO et récupérer les restes...

Si la sidérurgie sombre, c'est l'entière qui sombre, y compris les intérêts de la Société Générale. Là se trouve la vraie différence, et la Flandre ou la Wallonie ne sont que des figurantes.

Contre l'Etat unitaire, c'est contre l'Etat

Le principe du fédéralisme est basé sur un droit fondamentalement démocratique: le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le droit à sa propre culture, à sa langue,... Mais le fédéralisme comporte une dynamique supplémentaire qui est importante. L'économie belge est une unité, veut un seul Etat et doit avoir un seul Etat. La lutte

pour le fédéralisme n'est donc pas simplement la lutte contre un Etat unitaire, mais contre l'Etat unitaire bourgeois, contre l'Etat unitaire qui correspond aux Intérêts directs de la bourgeoisie.

Briser cet Etat-là, réaliser le fédéralisme, est donc directement lié au problème de briser les intérêts de la bourgeoisie. Cela donne à la lutte pour le fédéralisme une dynamique anticapitaliste double : dans la mesure où elle se tourne contre les intérêts de la bourgeoisie, et dans la mesure où elle se retourne contre l'Etat bourgeois. Mais ceci ne signifie pas que la lutte pour le fédéralisme est anticapitaliste en soi : il ne s'agit que d'une dynamique, et ce sont les forces qui mènent le combat qui décideront du caractère vraiment anticapitaliste de la revendication fédéraliste. Les chances sont plus fortes en Wallonie parce que le fédéralisme est porté par le mouvement ouvrier. En Flandre, si les courants petits-bourgeois restent seuls à prôner le fédéralisme, la lune restera dans le cadre bourgeois et n'aboutira à rien (comme c'est le cas avec la régionalisation).

Les chances en Wallonie

Cette régionalisation est condamnée à échouer parce qu'elle ne changera rien à la base objective qui a mené la classe ouvrière wallonne à poser la revendication du fédéralisme et qui fait d'ailleurs croître la «conscience fédéraliste» dans la classe en Flandre. La réaction de la FGTB wallonne en témoigne. La régionalisation est taillée sur mesure pour la bourgeoisie, et la classe ouvrière sera obligée de continuer le combat, ceci dans un cadre de plus en plus anticapitaliste. Si cette lutte aboutit à sa conséquence logique - un gouvernement ouvrier dans une Wallonie fédérale - elle sera devant ce choix: construire la Wallonie et se heurter à la bourgeoisie ou abandonner le fédéralisme. Dans un cas comme dans l'autre, cela provoquera des déplacements substantiels en Wallonie et en Flandre. Il va de soi que le choix du mouvement ouvrier wallon pour le fédéralisme n'aboutira à la première possibilité que si ce mot d'ordre est lié à un plan économique et social des travailleurs, un plan anticapitaliste commun des travailleurs flamands et wallons qui doit constituer l'épine dorsale de la confrontation avec la bourgeoisie. Il va aussi de soi qu'une position conséquente du mouvement ouvrier en Flandre et en Wallonie est la condition absolue pour éviter que les courants petits-bourgeois ne dominent. Parce que leur fédéralisme (petit) bourgeois mènera presque inévitablement à la catastrophe économique et sociale.

Marc Van Ryssen, La Gauche 16/07/1980

Le fédéralisme de Martens 8: ni anticapitaliste, ni démocratique

Pour toute une génération de militants ouvriers, le fédéralisme a représenté un espoir anticapitaliste et démocratique. Cet espoir se traduisait dans la formule fameuse de la FGTB wallonne, qui exigeait le «fédéralisme couplé aux réformes de structures anticapitalistes». La Belgique fédérale concoctée par Martens 8 ne sera ni anticapitaliste, ni démocratique mais pro-capitaliste et autoritaire.

Pro-capitaliste ? La loi sur le transfert des compétences, votée en juillet, est très claire sur ce point. Les régions doivent souscrire aux deux principes capitalistes fondamentaux: la libre circulation des biens, services et capitaux, d'une part, la liberté du commerce et de l'industrie, d'autre part. C'est-à-dire la liberté pour les capitalistes d'acheter et de vendre les entreprises selon leurs appétits de profit ... Et les travailleurs avec.

Autoritaire ? Toute une série de projets allant dans le sens d'un Etat fort sont inclus dans l'actuelle réforme de l'Etat. Citons le renforcement de la Cour d'arbitrage, dont les magistrats échappent à tout contrôle démocratique. Citons l'idée d'un parlement de législature, mise en avant au nom de l'indispensable « stabilité politique ». Citons les projets du ministre Wathélet qui rêve d'un Etat central fort, composé d'hommes d'Etat responsables (les « nouveaux nationaux », comme il les appelle).

A noter que, dès maintenant, les exécutifs régionaux ont un fonctionnement différent de l'exécutif national : alors qu'un vote de défiance suffit à faire tomber le gouvernement central, il faut une majorité de rechange pour faire tomber un exécutif régional... Voilà des dispositions qui se retourneront contre le mouvement ouvrier lorsque, demain, les Régions et les Communautés gèreront toute la politique d'austérité.

Martens 8 compte réformer l'Etat belge en trois étapes, qui s'étaleront d'ici à l'an 2000. La première étape, déjà franchie, concerne surtout le transfert des compétences aux régions et aux communautés; la seconde, à lancer cet automne, porte sur le financement des compétences régionalisées; la troisième, dont le vote devrait intervenir à l'été 89, mettrait en place définitivement les institutions de la Belgique fédérale, leur fonctionnement, et leur articulation.

La première phase de la réforme de l'Etat, votée avant les vacances parlementaires, comporte elle-même trois volets: la loi sur les communes à statut linguistique spécial, la communautarisation de l'enseignement, et le transfert des compétences aux régions et communautés. Nous ne traiterons que ce dernier point, car il est le plus significatif de

la volonté existant, au sein de la bourgeoisie, de prendre par les cornes le taureau de la réforme de l'Etat.

La loi votée en juillet prévoit le transfert aux communautés de matières suivantes: l'enseignement, l'audiovisuel, le soutien à la presse écrite. Au total, les budgets des Communautés passeront ainsi de 88 milliards actuellement à 370 milliards l'an prochain.

Les matières transférées aux Régions sont les suivantes: toute la politique - y compris les secteurs dits «nationaux» - (sauf quelques exceptions significatives: le nucléaire, par exemple), l'infrastructure et les communications (sauf l'aéroport de Bruxelles National et la SNCB), le Fonds des Communes, le Fonds Nothomb, le Fonds des provinces, le placement des chômeurs et les programmes de résorption du chômage. L'impact budgétaire de ces transferts est estimé à 169 milliards.

Quelles compétences continueront à relever de l'Etat central ? Toutes les compétences qui ont trait à l'Unité économique et monétaire du pays : la politique monétaire, la politique financière, la politique des prix et des revenus, le droit de la concurrence, le droit des pratiques du commerce, le droit commercial et des sociétés, les conditions d'accès à la profession, la propriété industrielle et intellectuelle, de même et c'est important, que le droit du travail et la sécurité sociale. Par ailleurs, l'Etat central garde les compétences qui lui étaient accordées en 1980 dans les domaines du commerce extérieur, de la coopération au développement, et de l'énergie. Dans ces matières, il n'y a pas d'avancée de la régionalisation. Enfin, au moins dans une première phase, l'Etat central garde la compétence pour les «matières résiduelles», c'est-à-dire pour toutes les compétences qui ne sont pas expressément dévolues aux Régions et aux Communautés.

La concrétisation de tout ce transfert de compétences dépend cependant de la deuxième phase de la réforme: le financement des Régions et des Communautés. A terme, en l'an 2000, les Régions et les Communautés devront assumer la pleine responsabilité de leur gestion financière. La fiscalité ne sera pas entièrement régionalisée pour autant: les

Communautés et les Régions percevront une ristourne de l'impôt, et pourront en plus lever leurs propres impôts ou prélever des centimes additionnels. Pendant la période transitoire, les Régions et les communautés ne recevront que 85,7% de leurs besoins de financement; le reste représente leur contribution à la gestion de la dette de l'Etat, qui sera donc en partie régionalisée. Les conséquences pour la Wallonie risquent d'être catastrophiques au Sud du pays. Mais tout cela dépend encore dans une certaine mesure des débats du gouvernement et du parlement, à la rentrée.

La troisième phase devrait permettre d'adapter les institutions et leur fonctionnement à la régionalisation des compétences. Elle devrait régler l'élection directe des assemblées régionales et communautaires, affranchir définitivement la composition

des exécutifs régionaux de celle de l'exécutif national, augmenter les pouvoirs de la Cour d'Arbitrage. On compte aussi réformer le Sénat, pour en faire un organe de coordination entre les institutions fédéralisées. Toute une série d'autres projets sont aussi évoqués dans ce cadre: une modification de la constitution imposant les gouvernements de législature (des gouvernements qui ne «peuvent pas tomber» avant la fin de la législature), etc... Il s'agit de questions de la plus haute importance pour le mouvement ouvrier, car l'objectif affiché de la réforme est de faire coïncider régionalisation ET renforcement de l'Etat central... contre les travailleurs.

La Gauche 6 septembre 1988

Triste fédéralisme !

Le fédéralisme a été pendant de longues années une revendication commune à la gauche du mouvement ouvrier et au mouvement national. Pour l'aile anticapitaliste du mouvement ouvrier, notamment pour notre parti, il s'agissait de répondre positivement à la volonté d'auto-détermination manifestée par deux peuples de langue et de traditions fort différentes.

Le fédéralisme, pour nous, et pour beaucoup d'autres, s'inscrivait dans une stratégie de la classe ouvrière. La bourgeoisie est incapable, à l'époque de l'impérialisme, d'élargir encore les droits démocratiques ; elle a tendance, au contraire, à les restreindre. C'est donc à la classe ouvrière qu'il reviendra de solutionner la « question nationale ». Tel était notre postulat. Il en découlait que le fédéralisme ne serait pas seulement démocratique, mais aussi anticapitaliste. Il impliquerait la destruction (ou du moins, dans une étape intermédiaire, la déstabilisation et l'affaiblissement) de l'Etat bourgeois. Il irait de pair avec un démantèlement du pouvoir des holdings, qui tiennent cet Etat.

Ce schéma stratégique impliquait pourtant que le mouvement ouvrier s'élève à la hauteur de ses tâches historiques et s'affranchisse de la bourgeoisie. Mais c'est le contraire qui s'est passé. La droite réformatrice a gardé son hégémonie et, sur le terrain communautaire comme sur tous les autres terrains, elle a privilégié une stratégie de collaboration de classes. Autrement dit : au lieu d'utiliser la question nationale pour affaiblir la domination de la bourgeoisie, elle a aidé la bourgeoisie à

désamorcer la question nationale pour renforcer sa domination...

On cueille aujourd'hui les fruits amers de cette situation. La Belgique, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, est devenue un Etat « fédéral ». Mais ce fédéralisme-là n'est pas démocratique. Certes, des assemblées régionales seront élues au suffrage universel. Mais elles seront tenues de respecter les lois du marché. En même temps, la monarchie reste en place, la Cour d'Arbitrage se renforce, et un Etat central allégé mais remusclé s'apprête à jouer son rôle au service du capital. Ce fédéralisme, faut-il le dire, n'est pas non plus anticapitaliste. La Générale, à partir de Paris, dictera ses lois aux institutions régionales comme elle les dictait hier aux institutions nationales.

La page est tournée. Une nouvelle page s'ouvre, qui doit encore être écrite. Le réformisme est toujours hégémonique, mais sa crise stratégique est plus profonde que jamais. D'autre part, les acteurs ont changé. La société flamande est en profonde mutation. Sa classe ouvrière s'affranchit et s'enhardit. La classe ouvrière wallonne est traumatisée par le déclin industriel et le chômage massif, mais il n'est pas sûr que le PS au pouvoir réussira à la verrouiller. Rien ne permet d'affirmer que les travailleurs du Sud et du Nord accepteront demain, dans un cadre régionalisé, l'austérité qu'ils ont combattue hier dans un cadre national. Le pari sur la stabilité politique au service du capital, qui sous-tend la réforme de l'Etat actuelle, est loin d'être gagné. En cette année du bicentenaire de la grande révolution française, nous ferons en sorte qu'il soit perdu !

La Gauche, 10 janvier 1989

Crise de l'Etat unitaire

Deux peuples cohabitent au sein de cet Etat artificiel. Deux peuples de culture différente. Deux peuples dont le droit à l'auto-détermination a été brimé par la monarchie. Leur solidarité n'aurait pu se développer que dans le cadre d'un véritable fédéralisme démocratique, qui aurait brisé en même temps la domination du grand capital. La "réforme" de l'Etat avait justement pour fonction d'empêcher une telle issue. Le paradoxe est que, sans rien résoudre en profondeur, elle a favorisé le mûrissement de consciences nationales différentes. Tôt ou tard, cette contradiction devait éclater. Aujourd'hui, les consciences nationales ressurgissent, éveillées par la crise. Mais, privées d'alternative, exploitées par les politiciens, elles creusent entre les mouvements ouvriers et les autres mouvements de la société civile un fossé de plus en plus large, au fond duquel se développent de dangereuses tendances chauvines.

Les directions traditionnelles qui, par réformisme, ont géré non seulement la crise économique mais aussi la crise de l'Etat au lieu d'élaborer une alternative, portent une lourde responsabilité. Face à la menace d'un démantèlement de la sécurité sociale, le mouvement ouvrier et la gauche en général trouveront-ils la force d'élaborer leur propre solution à la crise, à partir de leurs propres besoins? Ou se laisseront-ils entraîner dans le maëlstrom d'une crise qui les dressera définitivement l'un contre l'autre et se retournera contre leurs acquis sociaux et leurs droits démocratiques? Telle est bien, aujourd'hui, la question. Les réactions des directions traditionnelles, en particulier des directions syndicales mais surtout du PS et du SP, ne permettent guère l'optimisme.

Nul ne sait s'il y aura encore, sous cette législature finissante une "troisième phase" de la réforme de l'Etat. Mais une chose est probable: contrairement aux vœux de Wilfried Martens, du Palais, et de certains socialo-unitaristes comme Willy Claes, la troisième phase ne sera pas la dernière. Les milieux dirigeants de ce pays sont incapables de toucher le fond de la crise communautaire. Cela fait des décennies qu'ils courent derrière la réalité. A chaque réforme des institutions, ils croient avoir atteint le point de pacification à partir duquel ils pourront renforcer et relégitimer leur Etat central et la monarchie. A chaque fois, la question nationale ressurgit avec d'autant plus de vigueur qu'on a tenté de la tenir plus longtemps au frigo.

Jusqu'où ce mouvement de dislocation se poursuivra-t-il? On semble se diriger inexorablement vers l'éclatement pur et simple de l'Etat. Ce n'est pas une petite affaire. En plein coeur de l'Europe occidentale, la Belgique résonne de polémiques "à la yougoslave". Les armes ne parlent pas. Mais la guerre verbale et institutionnelle est ouverte.

L'origine profonde de la crise échappe à la plupart des observateurs. On invoque l'irrationnel, l'esprit de clocher, l'électoratisme, les projets à courte vue de certains lobbies sociaux et économiques, etc. Ces explications n'en sont pas. Certes, l'électoratisme et l'esprit de clocher jouent un rôle;

certes, certains groupes profitent effectivement de la crise communautaire pour pousser en avant des intérêts économiques et sociaux (le patronat excelle à ce petit jeu). Mais il reste à expliquer pourquoi et comment ces éléments "à courte vue" mettent en danger la survie du pays et de l'Etat.

Ceux qui se limitent à de telles "analyses" n'en sont pas capables. Du coup, ils débouchent sur une attitude hautaine et méprisante envers les citoyens: "pays de singes" (Eyskens), "pays où il n'est pas possible de développer des idées parce que les gens ne se soucient que des vacances" (Tobback). Ainsi la "médiocrité belge" (Henri De Man) serait la source congénitale de nos problèmes. Ceux qui pensent ainsi feraient mieux de démissionner, pour ne pas être redevables de leur standing de vie à de si médiocres électeurs...

Mais l'histoire enseigne qu'ils tirent souvent une autre conclusion: tout en crachant dans la soupe, ils aspirent à un Etat fort. Comme Henri de Man précisément. Comme Tobback aujourd'hui ("il faut des chefs", un « leiderschap »).

Le marxisme à la rescousse

On a d'autant plus difficile à saisir un phénomène qu'on est plongé dedans jusqu'au cou. Le marxisme aide à prendre de la hauteur, parce qu'il développe une théorie sur la nature et le rôle de l'Etat dans la société capitaliste. Or, c'est cette nature et ce rôle qui sont en jeu ici.

Ouvrons donc une parenthèse théorique. L'Etat n'est pas le garant neutre de l'intérêt général. Historiquement, l'Etat est né en même temps que l'inégalité sociale. Il est le garant d'un mode de production déterminé. Il est l'instrument grâce auquel les privilégiés de ce mode de production exercent leur domination sur les exploités.

Sous le mode de production capitaliste, l'Etat a pris une extension sans précédent dans l'histoire. Parce que l'inégalité sociale est sans précédent dans ce mode de production. Mais

aussi parce que, dans le capitalisme, l'Etat joue un rôle-clé sur le plan économique. Sorte de conscience supérieure de sa classe bourgeoise constituée en nation mais déchirée par la concurrence, l'Etat agit pour maintenir et développer les conditions générales de mise en valeur du capital. Face aux travailleurs du pays et aux nationalités opprimées ("l'ennemi intérieur") et face aux patrons des autres pays.

Dans le capitalisme des trusts et des multinationales, cette fonction économique devient de plus en plus importante: "grands travaux inutiles", marchés de substitution par la production d'armes deviennent en effet indispensables à la vie des entreprises. Le capitalisme privé, hypocrite, parle de "marché libre"; mais ses investissements matériels sont tellement colossaux, son taux de profit est tellement réduit qu'il a besoin d'une planification économique pour être sûr de réaliser la plus-value contenue dans les marchandises...

Crise du capitalisme

Et l'Etat belge dans tout cela? L'Etat belge est une création artificielle. Il n'y a pas de "nation belge" ni de "peuple belge" en tant que produit historique. Il y a un peuple wallon et un peuple flamand qui ont été corsetés dans l'Etat belge sans qu'on leur demande leur avis. Il n'y avait pas davantage, en 1830, de "bourgeoisie belge". La Belgique, champ de batailles entre les puissants, a été créée comme zone-tampon entre la France post-révolutionnaire et les anciens régimes, secoués par 1789.

Il n'y avait pas de "bourgeoisie belge", donc. Mais la dialectique entre Etat et bourgeoisie joue dans les deux sens - comme toute dialectique. Dans le cadre de l'Etat Belgique et avec sa collaboration active (les Saxe-Cobourg sont de grands hommes d'affaires), une classe bourgeoise belge s'est bel et bien constituée. Elle était incarnée dans ce qui fut, pendant cent cinquante ans, le fleuron économique de ce pays: l'empire de la Société Générale. L'écroulement de cet empire est bien plus qu'une péripétie économique: c'est le symptôme de la quasi-disparition de cette bourgeoisie particulière, à la fois unitaire, francophone (pas wallonne pour autant) et... royaliste.

Disparition de la bourgeoisie belge? Les chiffres parlent d'eux-mêmes: les 3.100 premières entreprises situées en Belgique, qui représentent 88% de la valeur ajoutée globale, sont pour un tiers entre les mains de multinationales. Elles créent 43,5% de la valeur ajoutée totale. La "bourgeoisie belge" a été phagocyté par les multinationales. La structure interne de la classe capitaliste s'en trouve complètement modifiée. Dorénavant, aux côtés d'un capital multinational prépondérant, on trouve d'une part une bourgeoisie flamande solidement organisée dans le VEV et consciente de son identité, et d'autre part un patronat wallon relativement faible et dispersé. C'est ce changement en profondeur qui est

la première cause matérielle de la crise d'un Etat désormais de plus en plus suspendu en l'air.

Première cause, disons-nous. Car il y en a une seconde, également liée à l'internationalisation croissante du capital: l'unification européenne. L'Etat belge ne peut faire autrement que de s'insérer dans la perspective du grand marché et de l'union politique. Il est même l'un des plus chauds partisans de l'opération. Parce qu'il n'a plus la force suffisante pour répondre par ses propres moyens aux exigences de commandes publiques du grand capital. Parce que, grâce à Bruxelles-capitale-de-l'Europe, il escompte aussi de l'unification des retombées positives pour le capitalisme en Belgique. Et pour les classes moyennes, clientèle électorale importante des partis bourgeois. Mais, ce faisant, il contribue lui-même à miner sa propre légitimité.

L'Etat belge est-il condamné pour autant? Ce n'est pas si simple. Certes, les big boss des transnationales américaines, japonaises et autres se soucient peu de l'avenir institutionnel de notre petit pays. Ils se satisfont de ce que les exécutifs, quels qu'ils soient, offrent des conditions sociales et fiscales favorables à leurs investissements (centres de coordination, etc.).

Le projet de Martens

Mais, sur le plan politique, les gouvernements européens ne peuvent admettre un éclatement de la Belgique. Dans le contexte international actuel, cela donnerait une impulsion à toutes les revendications nationales étouffées, de l'Irlande du Nord au Pays basque en passant par la Catalogne et la Corse. Cette perspective donne des cheveux blancs aux stratèges de la stabilité. La conclusion, à Paris, Londres et Bonn est la même: sous une forme ou sous une autre, la Belgique doit continuer d'exister. Si nécessaire, ces Messieurs ont un moyen de pression: la dette extérieure de l'Etat belge (un quart de la dette totale). Aussi incroyable que cela paraisse, les grandes puissances qui ont fondé notre pays en 1830 sont toujours au chevet de leur créature.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet néo-unitariste dont Wilfried Martens, est l'artisan et le porte-parole. De quoi s'agissait-il? De franchir une étape importante en transférant aux régions et aux communautés 40% du budget de l'Etat - et la politique d'austérité y afférant. Il s'agissait en même temps de renforcer le pouvoir central qui garde les compétences décisives de défense, de justice, et de politique étrangère.

Politiquement, ce projet repose sur la collaboration entre les forces dominantes de chaque communauté: le CVP et le PS. Le premier y voit le moyen de faire de l'Etat belge un Etat CVP lu sens propre du terme. Le second y voit le moyen de s'installer durablement le pouvoir au Sud du pays, et, à partir de là, au niveau central également.

Sur le plan social, les deux partenaires s'engageaient à collaborer pour associer au projet, l'un le mouvement ouvrier chrétien, l'autre la FGTB. Cette collaboration est bien indispensable dans un pays où le mouvement ouvrier organisé, même anesthésié par ses directions réformistes, constitue, par son ampleur, une menace permanente pour la paix sociale. C'est dans ce cadre que le maintien de la sécurité sociale comme système national prenait tout son sens: il s'agissait, par ce biais, de donner à l'Etat central le supplément d'âme sans lequel son utilité aurait été mise en question dans la population. Car la gestion d'une dette publique et d'une armée ne suffisent pas à légitimer un Etat.

Le projet de Martens était - et reste - un projet d'Etat fort, anti-démocratique, donc faussement fédéraliste. Il impliquait de brider à la fois les tendances centrifuges sur le plan communautaire et la contestation sociale. Les deux sont liés car, comme on le sait, la contestation sociale trouve souvent dans ce pays un débouché politique dans la question nationale. C'est ce projet qui est menacé d'échec à travers la crise actuelle.

Crise de l'Etat, crise sociale

Briquer les forces centrifuges? C'est plus facile à dire qu'à faire. Les appareils politiques, usés et discrédités par la gestion de l'austérité, lorgnent avec inquiétude vers les sondages. Ce n'est pas par hasard que les fusibles ont sauté au niveau du SP et de la Volksunie... Ce n'est pas par hasard que le PS a subtilement favorisé la crise et que le PSC a suivi. Ce n'est pas par hasard que la démagogie marche: de façon déformée, elle entre en résonance avec les aspirations à l'auto-détermination à la fois refoulées et stimulées par la réforme de l'Etat.

On ne se risquera pas à faire des pronostics. Ce qu'on peut dire avec assurance, en tout cas, c'est que le mouvement ouvrier et, plus largement la gauche dans son ensemble, doivent d'urgence dégager une position indépendante. Car les deux scénarios extrêmes font peser sur eux une menace redoutable. Dans le scénario néo-unitaire, la sécurité sociale restera certes nationale, mais le prix à payer sera son assainissement national en profondeur, selon le schéma déjà évoqué par Martens lui-même: attaques contre la législation du chômage et contre l'assurance-maladie (peut-être avec des pouvoirs spéciaux). A l'autre extrême, si la crise communautaire éclatait dans toute son ampleur, si la sécurité sociale était fédéralisée, le chauvinisme submergerait tout et un coin terrible serait enfoncé dans la solidarité de classe. Dans les deux cas, c'est l'extrême-droite qui, à terme, risque de tirer les marrons du feu.

La dernière chance

Une alternative? Comment? Laquelle? La crise de régime est la crise de l'Etat bourgeois. Gérer cette crise c'est être éclaboussé et discrédité par elle (de même que gérer l'austérité c'est être éclaboussé par la crise capitaliste). Il faut distinguer radicalement l'unité et la solidarité des travailleurs de l'unité nationale et de la solidarité nationale. Seule une lutte conséquente qui prend comme point de départ à la fois le droit à l'auto-détermination des peuples wallon et flamand et la défense des acquis des travailleurs peut jeter les bases d'une alternative. Celle-ci, à la fois anti-capitaliste et fédéraliste, implique et la suppression de l'Etat unitaire et le maintien de la sécurité sociale nationale. La voie est étroite mais il n'y en a pas d'autre.

La Gauche, 9 octobre 1991

Non à l'accord communautaire de la Saint Michel

Lettre ouverte à Ecolo et Agalev

Nous vous adressons cette lettre ouverte pour vous demander de rejeter l'accord communautaire dit de la Saint Michel. Cet accord comporte à première vue des aspects positifs : les assemblées régionales seront élues au suffrage direct, les Régions deviendront le centre de gravité de la Réforme de l'Etat, on va de fait vers la reconnaissance de l'existence de deux peuples avec leur territoire et un statut spécifique pour Bruxelles. Nous estimons cependant que cet accord doit être rejeté.

Le fédéralisme est censé rapprocher le pouvoir du citoyen, c'est à dire donner à celui-ci plus de prise sur les choix politiques qui conditionnent sa vie quotidienne. Il est censé par conséquent permettre d'améliorer les conditions d'existence de la majorité sociale.

L'accord de la Saint Michel va clairement dans la direction opposée : il enferme les choix politiques dans des carcans financiers, d'une part, et d'autre part il tend à soustraire les institutions aux pressions de l'opinion publique.

Le carcan financier est la loi de financement. Cette loi est anti-démocratique parce qu'elle ne donne pas de vrai pouvoir fiscal aux Régions. De ce fait celles-ci ne peuvent prendre l'argent là où il est et son obligées, pour équilibrer leurs budgets, de recourir à des solutions anti-sociales telles que l'augmentation de la fiscalité indirecte. Ce carcan de la loi de financement ne s'assouplira certainement pas dans le cadre du Traité de Maastricht, de ses normes budgétaires et du plan de convergence que le gouvernement belge a commencé à appliquer pour adhérer à l'Union Economique et Monétaire. Ainsi, de l'Europe aux Régions, c'est la même logique néolibérale qui prédomine. Les besoins sociaux sont abandonnés aux impératifs du profit. La CGSP-Enseignement est cohérente quand elle rejette à la fois Maastricht et St. Michel. L'enseignement n'est toutefois que le sommet de l'iceberg ; que deviendront l'aide sociale, le non-marchand en général, et la politique du personnel des administrations locales et régionales ?

La tendance à soustraire les institutions aux pressions populaires apparaît dans la mise en place de parlements de législature. Cette réforme n'est pas anodine. Il en découlera évidemment une réduction des possibilités de la population de peser sur les choix politiques, en particulier de s'opposer à des mesures de régression sociale prises par les exécutifs. Notez bien qu'en général les partis n'inscrivent pas ces mesures en grand sur les programmes avec lesquels ils draguent l'électeur...

Parlements et gouvernements de législature s'inscrivent manifestement dans la tendance à l'Etat fort observée dans tous les pays capitalistes développés. Cette tendance ne tombe pas du ciel, elle est un produit du néolibéralisme ; quand on n'a rien d'autre à proposer au plus grand nombre que des sacrifices pour payer les intérêts sur la dette de l'Etat aux banques, quoi de plus logique que de réduire la démocratie ?

Pour des démocrates, se réjouir du fait que les parlements de législature apportent plus de stabilité politique relèverait soit de la naïveté, soit de la mauvaise foi. Pas besoin de se définir « à gauche » pour constater que cette stabilisation n'est pas neutre ; c'est la stabilisation des institutions qui appliquent une politique socialement et écologiquement insupportable. Et voilà que des élus dont les partis sont en reculs précisément du fait de cette politique estiment avoir le droit de décider que dorénavant leur fauteuil parlementaire leur sera acquis pour toute la législature ! Ce serait risible si ce n'était intolérable !

Socialistes et démocrates-chrétiens montent en épingle le fait que, grâce à l'accord, la sécurité sociale restera nationale. Ils laissent dans l'ombre l'autre face de la médaille ; pour rester nationale dans un pays de plus en plus fédéralisé, cette Sécurité devra être « assainie » nationalement, sur le dos des allocataires sociaux. On peut faire confiance au patronat flamand pour continuer son chantage en la matière. Il aurait tort de s'en priver puisque le PS et le CVP lui donnent sans arrêt des gages de bonne volonté. Le dernier en date ; le plan d'accompagnement des chômeurs, qui fait partie du budget et doit donc être voté par les chambres, est mis d'application avant même le débat parlementaire !

L'accord de la St. Michel permettrait-il au moins de dépasser les querelles communautaires ? Dans l'immédiat, il y aura peut être quelques années de paix relative. Mais rien n'est résolu. On ne va pas jusqu'au bout de la logique fédérale ; c'est l'Etat central qui gardera la haute main sur les cordons de la bourse. Un vrai fédéralisme impliquerait avant tout le droit pour les régions de mener une politique fiscale qui prend l'argent là où il est. Mais aussi ; primo un Sénat paritaire ; secundo l'attribution plus claire d'un territoire à chaque peuple ; tertio des garanties plus solides pour les droits des minorités.

Quand on y regarde de plus près, on constate qu'il ne manque pas d'abcès de fixation, en particulier à Bruxelles et dans sa périphérie. La poursuite de l'austérité à la Maastricht multipliera les germes d'infection ; les bacilles de l'égoïsme, du racisme et du nationalisme continueront de proliférer. Résultat ; il y a gros à parier que la danse du scalp autour de la Sécurité

sociale recommencera tôt ou tard, et que tôt ou tard on assistera à de nouvelles poussées de fièvre communautaire.

L'accord de la St. Michel ne résout pas plus la question des rapports pacifiques entre les peuples qui cohabitent en Belgique que le Traité de Maastricht ne permet de dépasser le nationalisme en Europe. Plus ; il n'est pas exclu que l'accord, après une période de paix trompeuse, aggrave les tensions Flamands-Wallons, exactement comme Maastricht alimente les replis nationalistes et sous-régionalistes. Cette aggravation des nationalismes apparaît en effet partout comme une conséquence du libéralisme économique qui flatte l'égoïsme et qui induit un développement inégal entre régions riches et régions pauvres.

Du coup, l'alternative apparaît en pointillés. Elle comporte à notre avis deux volets, qui sont liés. Le premier volet c'est un changement de politique radical, dans lequel on prend comme principe directeur la satisfaction des besoins et pas le paiement des intérêts de la dette. Seule une telle politique pourra en effet permettre un développement économique harmonieux des régions et éliminer ainsi le terreau du nationalisme et des autres idéologies réactionnaires. Le deuxième volet c'est la reconnaissance des droits démocratiques des peuples flamand, wallon et que de la minorité allemande qui cohabitent dans le cadre de l'Etat belge, et plus largement un approfondissement de la démocratie dans le sens d'une prise en charge des problèmes par les gens eux-mêmes au niveau le plus bas possible.

Les deux volets ensemble sont seuls à même, pensons-nous, de dessiner le projet d'un vrai fédéralisme : social, écologique et démocratique.

Ce projet n'est évidemment pas à portée de la main. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'alternative à l'accord de la St. Michel. Cela signifie seulement qu'il y a du pain sur la planche pour ceux qui souhaitent un réel changement de société.

Une manière de progresser pourrait être de lancer l'idée d'un vrai dialogue entre les communautés, organisé démocratiquement par les organisations de la société civile, les syndicats, les autres mouvements sociaux et le mouvement associatif, dans le cadre d'une politique axée sur la priorité aux besoins sociaux, écologiques et démocratiques.

En tant que seuls partis parlementaires qui entretiennent encore des liens fraternels de part et d'autre de la frontière linguistique, Ecolo et Agalev pourraient jouer un rôle important à ce niveau. Sinon, ces liens fraternels seront menacés tôt ou tard. Ce n'est pas par hasard que la question communautaire a fait éclater tous les partis gestionnaires du régime et du système...

Nos deux partis ont des programmes différents. Nous luttons pour un programme anticapitaliste, socialiste-démocratique, internationaliste. Cela ne devrait pas empêcher d'agir ensemble dans certaines occasions, en particulier contre la politique des « grands de ce monde ».

L'accord de la Saint Michel a pour fonction première de sauver le gouvernement Dehaene de sa politique. C'est une aubaine pour le PS et la direction du MOC, qui veulent à tout prix rester au pouvoir. Mais ce n'est pas une aubaine pour les travailleurs, les jeunes et les femmes.

Vous avez la possibilité de mettre des bâtons dans les roues de cette politique-là. Vous aviez commencé à le faire partiellement en disant que vous participeriez au « dialogue » uniquement si le gouvernement adoptait un assainissement « étalé » et « social ». Nous déplorons que vous ayez changé de tactique. Mais l'accord de la St. Michel lui-même comporte suffisamment de raisons de dire « non ». Faites-le !

Peut-être craignez-vous de faire le jeu de la droite ? Venant de vous, qui refusez de vous situer à gauche, cela constituerait un progrès. Quant à nous, nous estimons que c'est la politique à la Dehaene, en accroissant toutes les frustrations sociales, qui fait le lit de la droite et de l'extrême droite. Nous refusons donc de nous laisser enfermer dans le choix ; Dehaene ou Verhofstadt ? Nous pensons qu'il y a une alternative, qu'un front unique social du mouvement syndical et des nouveaux mouvements sociaux autour d'un plan d'urgence pour satisfaire les besoins pourrait, en mobilisant en profondeur la population, favoriser à chaud une recomposition politique vers la gauche, là où aujourd'hui on a une recomposition à froid vers la droite. Ainsi seraient créées les conditions d'un gouvernement de salut public pour la majorité sociale.

**Le Bureau politique du POS
Le 6 octobre 1992.**

Dans le cadre d'un Etat confédéral

La montée du nationalisme, voire du sous-régionalisme en Europe occidentale est intimement liée à la crise globale de la société dans ses différentes dimensions: politique, économique, sociale, morale, écologique, etc. Elle est un produit du libéralisme économique qui flatte l'égoïsme et qui induit un développement inégal entre régions riches et régions pauvres.

Faute d'une alternative crédible donnant corps aux solidarités et ouvrant la voie d'une amélioration des conditions d'existence du plus grand nombre, le repli nationaliste constitue à la fois une affirmation identitaire, une protestation contre le mépris des élites bureaucratiques, l'expression déformée d'aspirations solidaires et une voie illusoire pour sauver "ce qui peut l'être" des acquis sociaux, au détriment des "autres". Il sert de terreau à l'extrême-droite ou à la droite extrême, qui s'en servent pour affaiblir le mouvement social.

Le cas belge n'échappe pas à cette logique, et l'accord communautaire dit "de la St. Michel" ne permet pas d'en sortir. En effet, cet accord ne représente pas une avancée vers plus de démocratie et plus de satisfaction des besoins, mais une ouverture vers plus d'austérité et plus d'Etat fort.

A première vue l'accord comporte des aspects positifs: les assemblées régionales seront élues au suffrage direct, les Régions sont le centre de gravité de la réforme de l'Etat, on va de fait vers la reconnaissance de deux peuples avec chacun leur territoire, et avec un statut spécifique pour Bruxelles.

Mais quand on y regarde de plus près on constate que l'accord enferme les choix politiques dans le carcan de la loi de financement et qu'il y a une tendance très nette à soustraire les institutions aux pressions populaires, par la mise en place de parlements de législature. Dans l'immédiat il y aura peut-être quelques années de paix communautaire. Mais l'accord n'instaure pas un véritable fédéralisme. Les Régions ne pourront pas mener la politique fiscale de leur choix, elles

pourront seulement augmenter les impôts indirects - socialement injustes, limiter les salaires et comprimer le personnel des services publics régionalisés. En même temps, les abcès de fixation ne manquent pas, en particulier à Bruxelles et dans sa périphérie : résultat : les bacilles du nationalisme continueront à proliférer et il y a gros à parier que la danse du scalp autour de la sécurité sociale recommencera tôt ou tard.

L'accord de la St. Michel ne résout pas plus la question des rapports pacifiques entre les peuples qui cohabitent en Belgique que le Traité de Maastricht ne permet de dépasser les nationalismes en Europe. Plus : il n'est pas exclu que l'accord, après une période de paix trompeuse, aggrave les tensions entre Flamands et Wallons, exactement comme Maastricht alimente les tensions nationalistes et sous-régionalistes. Un dialogue entre partis gestionnaires du système et du régime ne pouvait déboucher sur autre chose. Car ce nationalisme ne tombe pas du ciel ; il est le produit du libéralisme qui engendre l'égoïsme et le développement inégal entre les régions, d'une part, et qui tue la démocratie politique d'autre part.

Le front unique social que le POS propose devrait prendre la question des nationalités à bras-le-corps. Cohérent avec sa volonté de poser les problèmes par en bas et de faire de la politique de façon démocratique, il devrait organiser lui-même un véritable dialogue de communauté à communauté, c'est à dire un dialogue entre les sociétés civiles flamande et wallonne. Ce dialogue devrait déboucher sur une proposition de cohabitation entre le peuple wallon et le peuple flamand élaborée en commun par les deux peuples. Le POS estime que les éléments de base d'une telle proposition sont le démantèlement de l'Etat unitaire Belgique, une République confédérale et un statut d'autonomie interne pour Bruxelles et le maintien des acquis communs de 150 années de lutte pour le progrès social, en premier lieu de la sécurité sociale.

Extrait d'un appel du POS « Pour un plan d'urgence social : pour l'unité et l'action du mouvement syndical et des autres mouvements sociaux », décembre 1992.

La question nationale en Belgique: suite et pas fin

1. Jamais l'Etat unitaire bourgeois belge, fondé en 1830 par les grandes puissances européennes, n'a été capable de réaliser la cohabitation harmonieuse des différents peuples vivants sur son territoire. Cette "incapacité" est enracinée dans le caractère inégal du développement du capitalisme et dans le caractère non-démocratique de l'Etat bourgeois.

Le renversement de l'Etat bourgeois et la fondation d'une société de démocratie socialiste sont les conditions pour donner une issue démocratique aux aspirations nationales démocratiques qui vivent parmi les peuples flamand et wallon. Cette issue est à son tour la condition pour pouvoir combattre le nationalisme, terreau du racisme et du fascisme.

2 Le POS rejette l'idéologie nationaliste. Parce qu'elle attribue une place ou une qualité spéciale à la nation en question, cette idéologie est source de discrimination, de haine et de violence entre les peuples. Elle privilégie l'unité des différentes classes au sein de la nation par rapport à l'unité de la classe des travailleurs (internationalement, mais aussi au sein des frontières nationales, entre les différentes nationalités et ethnies qui cohabitent sur le territoire). Le nationalisme enchaîne la classe ouvrière à sa propre classe dominante, qui l'opprime et l'exploite. Il donne la direction des luttes nationales d'émancipation à des couches bourgeoises et petite-bourgeoises qui ne sont pas capables de mener cette lutte à terme.

Le POS fait une distinction entre le nationalisme et la lutte des nations pour leur émancipation sociale, démocratique et nationale (dans les pays dépendants cette lutte est souvent menée sous le drapeau du "nationalisme révolutionnaire"), que nous appuyons bien évidemment. La distinction entre nations opprimées et nations oppresseuses est ici déterminante.

Plus généralement, le POS fait une distinction entre le nationalisme et la conscience nationale. Le POS respecte la conscience nationale, qui est la conscience spontanée d'appartenir à un groupe humain plus large. Des individus s'identifient à une nation à travers la culture, la langue (et, éventuellement, la religion). Cette conscience nationale est donc plus large que la simple lutte pour les droits démocratiques nationaux, et elle existe indépendamment du fait si la nation en question est opprimée ou non. Appartiennent à une nation tous ceux et toutes celles qui choisissent librement cette option. Ce choix ne doit pas être amalgamé avec la « citoyenneté ». Le POS est partisan d'accorder la citoyenneté et l'ensemble des droits démocratiques qui y sont liés à tous ceux et toutes celles qui

habitent un territoire donné, indépendamment de la nation dont ils se revendiquent.

La liaison entre les concepts de nationalité et de citoyenneté mène à une vision multiculturelle de la société, mais implique le respect des droits nationaux de la majorité (nous rejetons donc, par exemple, le bilinguisme en Flandres et en Wallonie).

Notre perspective est le dépassement de la conscience nationale par la conscience d'appartenir à un ensemble humain plus large, et, finalement, par la conscience humaine universelle. Mais ce dépassement est un processus historique compliqué qui couvrira toute une période et ne connaîtra son accomplissement que sous le communisme. L'internationalisation des forces productives, la division internationale du travail et la globalisation des problèmes (crise écologique, guerres, ...) constituent dès maintenant la base objective de cette évolution. Mais l'internationalisme ne se décrète pas. Il doit s'appuyer sur une conscience effective qui ne peut se former qu'à travers une expérience sociale concrète commune, à travers les luttes de classes.

Voilà le cadre plus large à l'intérieur duquel le POS inscrit sa lutte pour le fédéralisme, une société multiculturelle et l'égalité des droits politiques et sociaux.

3 Dans le cadre concret de la Belgique le POS rejette également le séparatisme, c'est-à-dire la lutte pour des Etats flamand et wallon séparés. Le POS est au contraire d'avis que la solution des grands problèmes auxquels l'humanité est confrontée nécessite une collaboration au sein de cadres plus vastes (l'Europe, le monde), collaboration couplée à la reconnaissance des droits démocratiques nationaux des peuples.

En Flandres, le séparatisme est la conséquence ultime de la lutte d'une partie des nouvelles "élites" régionales, qui estiment être plus fortes, dans le cadre de l'Europe du Capital sans le poids de l'Etat unitaire belge, et qui voient dans le séparatisme le moyen de réduire le poids du mouvement ouvrier organisé et les acquis de "l'Etat providence".

Unité pour imposer au niveau belge (et européen) une issue socialiste, et non séparatisme pour se soustraire à l'emprise de l'Etat unitaire: voilà la perspective stratégique que le POS propose aux classes ouvrières flamande, wallonne et d'origine immigrée.

Une solution démocratique, par un accord réciproque entre les peuples, est la condition pour garantir la gestion en commun de l'héritage commun qui découle de plus de 150 ans d'histoire commune dans le cadre de l'Etat belge. La place de Bruxelles dans le cadre de la Belgique est telle que personne ne peut contourner cette question de l'héritage commun.

4 Le POS rejette le « fédéralisme d'union, qui est la réponse bourgeoise à la crise des nationalités, et qui à travers la troisième phase de la réforme de l'Etat, acquiert un caractère provisoirement achevé. Ce fédéralisme d'union n'est ni démocratique, ni fédéraliste. Sa fonction est de stabiliser et de relégitimer l'Etat belge.

Ce fédéralisme d'union n'offre pas de cadre démocratique permettant de combiner le développement inégal des deux parties du pays dans un projet commun et solidaire, favorable aux deux peuples. Voilà pourquoi il ne permettra pas d'éviter que, tôt ou tard, les tensions communautaires se manifestent avec une force renouvelée: soit parce que les aspirations sociales et démocratiques de la société se heurteront au caractère non-démocratique de la réforme de l'Etat, soit parce que les ambitions des nouvelles "élites" régionales se heurteront à l'incapacité de l'Etat unitaire de les imposer, soit par une combinaison des deux. Cette situation continuera à alimenter le développement du nationalisme chauvin.

5 Si la classe ouvrière s'avère incapable d'avancer ses propres solutions contre la politique d'austérité, le poison nationaliste prendra inévitablement le dessus en son sein. Le POS propose que le mouvement ouvrier, à partir des revendications immédiates et des aspirations qui vivent parmi la population laborieuse, mobilise dans l'unité contre la crise et contre l'austérité, pour un programme qui comporte également une réponse démocratique à la question nationale.

L'unité de la classe ouvrière est une condition afin de mener ce combat avec succès. Le POS s'oppose par conséquent à toute scission communautaire des structures du mouvement ouvrier organisé. Il s'oppose également à toute différenciation communautaire des conditions de travail, du niveau des salaires, etc. Et il s'oppose pour les mêmes raisons à la scission de la sécurité sociale.

La défense de l'unité de la classe ouvrière ne peut d'aucune façon être confondue avec la défense du cadre de l'Etat bourgeois unitaire.

6 Le POS estime qu'une solution démocratique de la question nationale doit se baser sur une réorganisation (con)fédérale de la Belgique, basée sur l'existence de deux peuples (et d'une minorité allemande) ainsi que sur une vision multiculturelle de la société. Le niveau belge doit continuer à disposer des pouvoirs qui lui seront attribués de commun accord par les

constituantes flamandes et wallonnes. Ceci implique l'abolition de la monarchie et la fondation de la république. Des mesures démocratiques radicales (contrôle et révocabilité des élus, représentation des femmes, droits égaux pour tous,...) doivent renforcer le caractère démocratique de ce confédéralisme.

Une solution concrète dans le contexte belge pourrait consister en une structure double du pouvoir politique, par exemple une chambre composée proportionnellement, et un Sénat paritaire, qui se tiennent mutuellement en équilibre.

Le pays doit être réorganisé rigoureusement sur base du principe de la territorialité. La base des structures démocratiques est constituée par la communauté des gens qui vivent sur un territoire déterminé. Les habitants de chaque entité fédérée sont pleinement souverains pour l'ensemble des questions posées à l'intérieur de leur territoire, sauf limitations imposées par un niveau supérieur auquel l'adhésion a été décidée librement (le niveau belge, européen, ...). Le pays est subdivisé en trois régions: la Wallonie, la Flandre et Bruxelles. Les habitants de Bruxelles, sur le territoire des dix-neuf communes, optent, lorsqu'il s'agit d'élections pour le niveau belge ou européen, pour le collège électoral soit flamand, soit francophone. Des mécanismes spécifiques garantissent la présence de Bruxelles aux niveaux du Sénat et de l'Europe. Pour la chambre, Bruxelles constitue un district électoral bilingue.

Le principe de la territorialité que nous défendons est complémentaire à une vision multiculturelle de la société. Tout qui s'établit sur le territoire de la Flandre, de la Wallonie ou de Bruxelles, y jouit pleinement des droits politiques, sociaux et autres, liés au fait de faire partie de la communauté établie sur ce territoire (citoyenneté). A l'intérieur de chaque entité fédérée, il faut garantir le respect des minorités linguistiques, culturelles ou autres.

La minorité allemande a le libre choix, soit d'adhérer à une autre région, avec des garanties pour ses droits culturels (par exemple en maintenant la Communauté Allemande), soit de former une région propre et d'être intégrée au collège électoral francophone pour ce qui concerne les élections nationales ou européennes. La population allemande ne semble pas opter pour un retour sur l'annexion des cantons allemands par la Belgique après la première guerre mondiale. Mais, si une majorité se prononçait dans ce sens, ce choix devrait être respecté.

La frontière entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles ne peut être changée sauf accord réciproque entre les deux peuples constituants (une majorité des deux groupes au Sénat par exemple). Dans ce cadre, le POS défendra pour les Fourons le fait de respecter le choix que pourrait faire la majorité des habitants des Fourons.

7 Bien que la lutte pour le pouvoir politique continue à se dérouler fondamentalement au niveau belge, la classe ouvrière doit aujourd'hui inscrire sa lutte d'emblée dans une perspective européenne. Il est difficilement imaginable qu'une solution démocratique de la question nationale en

Belgique soit possible sans victoire, à l'échelle européenne, de la lutte pour une Europe des travailleurs et des peuples. Une Belgique socialiste et fédérale se battra pour la constitution d'une fédération socialiste à l'échelle européenne (qui rendra peut-être un niveau belge superflu), dans la perspective de la fédération mondiale des états socialistes.

Résolution du Comité central du POS, mars 1993

Pour comprendre la crise belge

La crise politique dans laquelle la Belgique s'enlise reste inintelligible si l'on ne saisit pas l'interaction particulière entre les facteurs objectifs et subjectifs, entre l'Histoire longue du pays et les développements récents. Or, il faut comprendre. On ne peut pas se contenter de dire que cette crise est celle de « ceux d'en-haut », que « ceux d'en-bas » ont « d'autres problèmes », etc. Il y a évidemment un élément de vérité dans cette affirmation, mais la crise pose des questions bizarres auxquelles il est impossible de se soustraire sans s'effacer du champ politique. Pour y répondre, il s'agit d'abord de comprendre pourquoi elles sont formulées.

En bonne logique matérialiste, il faut partir de l'évolution économique. De ce point de vue, les choses sont assez simples : le patronat flamand a un ambitieux projet de développement pour que la Flandre reste une des régions les plus prospères d'Europe. Son grand atout : le port d'Anvers, le troisième du monde (le second après New York si l'on ne prend pas en compte les tonnages pétroliers transitant par Rotterdam). Mais Anvers est enclavé à trente kilomètres de l'embouchure de l'Escaut. Elle ne peut tenir son rang que moyennant de vastes programmes d'investissement dans la zone portuaire elle-même, dans l'arc entre Anvers et Zeebruges ainsi que dans l'ensemble de la périphérie vers Lille, les Pays-Bas et l'Allemagne). Le maintien du dynamisme économique des entreprises flamandes et de l'attractivité de la zone pour les multinationales en dépendent. Sur le plan social, cela postule une vaste offensive contre le mouvement ouvrier : réforme néolibérale de la sécurité sociale, flexibilité du travail, mobilité et formation de la main-d'oeuvre, immigration, politique des revenus, sans compter les répercussions sur l'aménagement du territoire, l'environnement, etc.

Il n'y a plus de capitalisme belge

Le point clé est que ce projet est celui du « nouveau » patronat flamand. La montée en puissance de cette fraction de la classe dominante a débuté après la seconde guerre mondiale. Son poids relatif s'est brutalement accru du fait du démembrement de la Société Générale (la holding fondée par Guillaume d'Orange avant même que le pays accède à l'indépendance), qui dominait l'économie du pays et pesait d'un poids déterminant sur les partis ainsi que sur l'Etat jusqu'au plus haut niveau (la monarchie). L'inégalité de développement entre le Nord et le Sud du pays est un trait caractéristique des « provinces belges » depuis le 13e siècle. Avec ses investissements industriels répartis en Flandre et en Wallonie, la Générale l'a contrebalancé à sa manière, pendant

quelques décennies au 20e siècle. Mais elle l'a fait d'une façon très particulière.

Après guerre, au lieu de s'appuyer sur ses fleurons industriels pour occuper quelques créneaux dans l'arène internationale, la Générale se borna de plus en plus à les instrumentaliser financièrement. La Belgique n'eut donc ni l'équivalent de Philips aux Pays Bas, ni celui de Volvo en Suède. Faute d'une politique d'investissement adéquate, les entreprises du groupe furent touchées de plein fouet par le retournement de l'onde longue expansive, dans les années 70. Dans le Sud du pays, déjà frappé par la crise charbonnière, leur restructuration ne laissa qu'un champ de ruines. En Flandre, elle dégagait le terrain pour l'expansion d'un capitalisme régional basé sur ses PME dynamiques, sur ses banques (Kredietbank) et sur l'investissement par les multinationales.

L'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti traita un jour la Société Générale d'incarnation d'un « capitalisme en bonnet de nuit ». C'était non seulement comique mais aussi très juste. Quoique contrée avec l'aide de Suez - appelée à la rescousse par l'Etat belge - l'OPA lancée par le patron d'Olivetti allait sonner le glas de la « vieille dame ». Depuis lors, c'est simple : il n'y a plus de « capitalisme belge ». On ne comprend rien à la crise actuelle si on ne commence pas par prendre en compte cette réalité.

La superstructure institutionnelle, en effet, n'est plus en adéquation avec la réalité du capital. Très liée historiquement à la Société Générale, la monarchie n'a pas de réel ancrage dans le nouveau patronat flamand. La réforme de l'Etat des années 80 et 90 s'est accompagnée d'un certain nombre d'aberrations dans la répartition des compétences, de sorte que les entités fédérées sont parfois handicapées dans la mise en oeuvre de politiques pleinement cohérentes, tandis que l'Etat central est déforcé sur certains plans. La situation de la région de Bruxelles Capitale est particulièrement intenable : insuffisance de ressources, morcellement en dix-neuf communes, territoire étriqué.

Enfin et surtout, le maintien du système national de sécurité sociale, créé en 1944, implique qu'un certain nombre de leviers ne peuvent pas être mis pleinement au service du projet patronal flamand. Les nationalistes du Nord du pays dénoncent les « transferts financiers » de la Flandre riche vers la Wallonie pauvre (en fait la solidarité des salariés plus nombreux et mieux payés de Flandre avec les allocataires sociaux plus nombreux en Wallonie). Cette agitation n'est que la traduction politique déformée du fait que le patronat flamand veut « réformer » la sécurité sociale en fonction de

son projet néolibéral spécifique et pouvoir compter davantage sur la main-d'oeuvre disponible...en Wallonie.

Car les divergences de contexte sont là : alors que le vieux sillon industriel wallon reste gangrené par un chômage massif, l'économie flamande craint la pénurie de main-d'oeuvre. De tels écarts portent à conséquence quand il s'agit « d'aménager la fin de carrière », ou « d'activer les demandeurs d'emploi », par exemple. Faut-il encore préciser que le blocage des négociations entre partis flamands et francophones n'a rien d'un affrontement gauche-droite ? La politique menée au niveau des entités fédérées wallonne, bruxelloise et francophone le prouve : les partis francophones sont aussi convertis au néolibéralisme que leurs homologues flamands. S'ils s'opposent aux demandes flamandes de scission de la sécurité sociale, ou de régionalisation des négociations contractuelles, c'est parce qu'ils craignent la déstabilisation politique qui pourrait résulter en Wallonie d'une nouvelle et brutale dégradation de la protection sociale [1], autrement dit parce que la politique néolibérale à mener au Sud du pays diffère de celle qui est à mener au Nord.

Les voies tortueuses de la politique

Tout cet arrière-plan s'exprime à travers la crise gouvernementale. Mais on sait que la politique ne parle jamais simplement le langage de l'économie. Les deux sphères sont reliées par des médiations particulières, et c'est ici que l'affaire se complique. Dans le cas belge, le transfert passe par la question nationale, c'est-à-dire par la question flamande. Ceci donne lieu à une surenchère d'interprétations superficielles et impressionnistes. Prétendre que la question flamande se réduit à une « frustration culturelle », par exemple, c'est passer complètement à côté de l'essentiel. La question nationale, ici comme ailleurs, n'est que l'enveloppe de la question sociale. En forçant un peu le trait, on peut dire que la Flandre a été à la Belgique ce que l'Irlande était au Royaume-Uni : une réserve de main-d'oeuvre à bon marché et une source de produits agricoles à bas prix permettant de comprimer les salaires ouvriers. Même sous-développement, même famine, même émigration. Même mépris de la langue et des gens. Qui, en-dehors de certains Anglais, oserait traiter les nationalistes Irlandais de « frustrés culturels » ? La situation économique s'est certes inversée : c'est la Wallonie qui est pauvre et méprisée aujourd'hui. Les droits nationaux des Flamands ne sont plus opprimés, le leader nationaliste Vic Anciaux lui-même l'admettait il y a après de trente ans. Mais on ne peut nier les pesanteurs historiques. La gauche paie toujours pour la grande faute historique de la social-démocratie belge, qui a refusé d'embrasser la cause légitime du peuple flamand.

L'Allemand August Bebel avait pressé le POB de profiter du fait que les ouvriers flamands ne parlaient pas la langue de

leurs exploiters. En vain : le parti de Vandervelde refusa de s'engager dans cette voie internationaliste. Déjà gangrené par la collaboration de classe, il préféra se couler de plus en plus confortablement dans le système institutionnel non démocratique, monarchique et... francophone . Un système mis en place par les grandes puissances pour jouer le rôle de tampon entre la France post-révolutionnaire et le Nord de l'Europe, sans que les deux peuples vivant sur ce territoire – Flamands et Wallons- ne soient consultés sur les formes de leur cohabitation.

Faute d'alternative à gauche, le mouvement flamand a été hégémonisé et récupéré par la droite, via le petit clergé, qui joua ici un rôle clé. Sa virulence rabique et son revanchisme typiquement petit-bourgeois sont à la mesure des humiliations et du mépris subis. Et ce n'est pas la seule conséquence de la faute historique du POB : dans la classe ouvrière, la non prise en charge des revendications démocratiques flamandes a laissé le champ libre à la hiérarchie catholique. En effet, à partir de l'encyclique *Rerum Novarum*, celle-ci sut mettre sur pied un syndicat chrétien, dont le but explicite était de faire contre-poids au syndicat socialiste. Depuis lors, le syndicalisme chrétien domine la classe ouvrière en Flandre, tandis que le syndicalisme socialiste reste plus puissant en Wallonie. Au sein du monde du travail, une ligne de partage organisationnelle s'est ainsi ajoutée à la ligne de partage linguistique.

Le nationalisme flamand à l'heure de la revanche économique et du libéralisme

Si la fin du capitalisme belge est la clé pour saisir les fondements objectifs de la crise, la compréhension des aspects subjectifs nécessite d'appréhender l'évolution du nationalisme flamand, dans le double contexte du triomphe économique de la Flandre et du triomphe idéologique du néolibéralisme. Ici aussi, il faut se garder des interprétations superficielles. Que ce nationalisme ne soit plus l'enveloppe d'une exploitation et d'une oppression, c'est une évidence. Mais il est complètement erroné de voir dans l'unanimité des partis flamands autour des revendications autonomistes la manifestation d'une « fascisation » du Nord du pays sous la houlette du *Vlaams Belang*. Entendons-nous bien : le *Vlaams Belang* (25% des voix en Flandre) est un parti d'extrême-droite, le noyau de sa direction historique est fasciste et une fraction du patronat soutient ce parti. Le danger qu'il représente ne peut être sous-estimé.

Mais le patronat flamand, qui mène la danse, n'a pas choisi de jouer la carte de l'extrême-droite, qui impliquerait un affrontement avec le puissant mouvement ouvrier chrétien. Pourquoi le ferait-il ? Tous les partis « démocratiques » inscrivent leur action dans le cadre qu'il a tracé. La social-démocratie flamande, complètement déboussolée par le

passage de son électorat populaire au Vlaams Belang, n'a d'autre perspective que d'accompagner le projet néolibéral pour la Flandre. Quant aux Verts, ils ont des états d'âme antinationalistes sympathiques, mais pas d'alternative sociale.

En vérité, c'est l'hégématisation de la classe politique flamande par le néolibéralisme, pas par le fascisme, qui s'exprime dans le front flamand. D'où la surenchère nationaliste entre partis. Avec le basculement du centre de gravité économique au Nord du pays, le nationalisme flamand est devenu la forme idéologique du projet néolibéral dans le contexte spécifique de la Flandre. C'est cette alchimie particulière qui explique comment la scission du dernier arrondissement électoral bilingue, Bruxelles-Halle-Vilvoorde, a pu devenir une question fétiche de la vie politique. « C'est nous les riches, maintenant, et nous allons enfin vous dicter notre loi » : voilà le sens symbolique du vote des seuls parlementaires flamands sur la scission de BHV, en commission de l'Intérieur de la Chambre. Les francophones outrés parlent de « gifle ». L'arrogance, en effet, change de camp. Mais les Flamands ont pour eux une certaine logique : pourquoi maintenir cet arrondissement unitaire quand tout le pays est scindé sur une base linguistique, y compris la Province du Brabant dont les partis francophones ont refusé de faire une zone bilingue, en 1962 ?

On le voit : la crise belge se situe à l'intersection d'une série de facteurs historiques avec la politique néolibérale du tout au marché et ses sous-produits idéologiques : arrogance de l'argent, glorification de l'inégalité sociale, banalisation de la xénophobie, rupture des solidarités sociales. Vu le rôle de l'Union Européenne dans la mise en oeuvre de cette politique, il est vraiment trop drôle que certains francophones croient pouvoir dénoncer les Flamands au nom du modèle européen de coexistence dans la différence dont la Belgique, disent-ils, était l'illustration.

Quel modèle ? « L'intégration européenne fragilise l'Etat belge » : bien que le Monde Diplomatique ait posé ce diagnostic il y a vingt ans (juillet 1988), personne ne semble vouloir comprendre que ce qui se passe ici n'est pas une verrue sur le nez de l'UE mais un produit particulier de sa politique. Un produit de plus en plus difficile à gérer, d'ailleurs, du fait que la gouvernance libérale creuse de nouveaux fossés entre les peuples. C'est de cela, en fait, que la Belgique est une illustration : la formation de parlements et de gouvernements régionaux et communautaires chargés d'appliquer la politique néolibérale a certes permis quinze années de relative « paix communautaire », mais au prix d'une incapacité de la plus grande partie du personnel politique de la classe dominante de comprendre ce qui se passe « de l'autre côté », pour ne pas parler de hisser au niveau de la gestion de l'Etat dans son ensemble.

Pas d'issue sans rupture avec les mécanismes de marché

Fondamentalement, la solution du mal belge passe par une politique sociale et économique permettant de résorber l'inégalité de développement entre le Nord et le Sud du pays. Une telle politique passe par une redistribution des richesses et une relance de l'investissement public, donc par une rupture avec la logique du marché. C'est ce qu'avait compris l'aile gauche de la FGTB qui liait, à la fin des années 50, l'exigence du fédéralisme à celle des réformes de structures anticapitalistes (nationalisation de l'énergie et du crédit, notamment). Adopté par les congrès de 1954 et 1956 du syndicat socialiste, ce programme joua un rôle décisif dans la mobilisation ouvrière qui allait déboucher sur « la grève du siècle », au cours de l'hiver 60-61.

Après la grève, il tomba petit à petit dans l'oubli parce que la FGTB wallonne amorça un repli régionaliste dont on mesure aujourd'hui à quel point il devait mener dans une impasse. Vinrent ensuite les années 77-93 au cours desquelles la classe ouvrière, en dépit d'une résistance acharnée, subit une très lourde défaite, largement imputable à la politique de concertation et de division de ses appareils syndicaux.

Poussé sur la défensive, le mouvement ouvrier affaibli est aujourd'hui confronté à un nouveau défi : sauver le système de sécurité sociale. Cette bataille ne peut être gagnée que dans l'unité des travailleurs, wallons et flamands, FGTB et CSC, et en adaptant au contexte actuel la formule algébrique de 54-56 : il n'y a pas de fédéralisme qui vaille tant que la Wallonie, la Flandre et Bruxelles constitueront « un paradis pour les capitalistes ».

Le grand problème est que, pour aller dans ce sens-là, le mouvement syndical doit oser peser sur le plan politique, contester le carcan néolibéral de l'UE et celui de l'Etat Belgique. Cela va totalement à l'encontre de son glissement continu des vingt dernières années vers un « syndicalisme d'accompagnement des mutations ». Pourtant, il n'y a pas d'autre issue favorable à ceux qui, pour vivre, n'ont d'autre moyen que de vendre leur force de travail. Si cette bataille devait être perdue, les conditions de vie et de lutte en Belgique changeraient radicalement, et pour très longtemps.

Daniel Tanuro, décembre 2007

- (1) Dans le secteur des soins de santé, par exemple, une scission sur base des contributions fiscales des régions créerait un différentiel de 25% environ dans les moyens disponibles au Nord et au Sud du pays.

Qui sommes nous ?

La Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) est la section belge de la IVe Internationale. Nous luttons pour une alternative socialiste au système capitaliste car nous pensons que les injustices, les inégalités sociales et les oppressions sont profondément enracinées dans les structures de ce système productiviste, barbare et inhumain. Réformer ce qui est fondamentalement irréformable n'apporte aucune solution, la révolution reste donc une idée actuelle. Nous voulons un monde où la satisfaction démocratiquement déterminée des besoins sociaux humains et le respect prudent des équilibres écologiques remplacent la soif du profit et les lois du marché capitaliste. Nous sommes actifs au quotidien pour soutenir et impulser les résistances sociales, à partir desquels il faut créer une nouvelle force politique anticapitaliste au service de ces luttes. Renforcer la LCR, c'est renforcer ce combat.



Ligue Communiste Révolutionnaire
Section belge de la IVe Internationale

Lisez *La Gauche* ! Abonnez-vous !

Talon à remplir et à renvoyer à la LCR, 20 rue Plantin 1070 Bxl, info@lcr-lagauche.be

Nom :

n° & rue:

Code postal:Commune:

Tél: E-mail:

Je veux...

- un abonnement d'un an à La Gauche, je verse 8 euros sur le compte FLL 001-0728451-57 mention 'Abonnement La Gauche'.
- devenir membre de la LCR.
- devenir membre de soutien de la LCR.
- plus d'infos sur la LCR